



Rapport annuel 2015

**Centre pour le contrôle démocratique
des forces armées – Genève (DCAF)**



DCAF

un centre pour la sécurité,
le développement et
l'état de droit

Publié par

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)

DCAF Genève

Case postale 1360

CH-1211 Genève 1

Suisse

Tél : +41 (22) 730 94 00

Fax : +41 (22) 730 94 05

DCAF Ramallah

Rue Al-Maaref 34

Ramallah / Al-Bireh

Cisjordanie, Palestine

Tél : +972 (2) 295 6297

Fax : +972 (2) 295 6295

DCAF Bruxelles

Place du Congrès 1

1000 Bruxelles

Belgique

Tél : +32 (2) 229 39 66

Fax : +32 (2) 229 00 35

DCAF Beyrouth

Gefinor Bloc C

Bureau 604, Ras Beyrouth

Liban

Tél : +961 (1) 738 401

Fax : +961 (1) 738 402

DCAF Ljubljana

Gospodinjska ulica 8

1000 Ljubljana

Slovénie

Tél : + 386 (1) 560 9 300

Fax: + 386 (1) 560 9 303

DCAF Tunis

Rue Ibn Zohr 14

1082 Tunis

Tunisie

Tél : +216 (71) 286 755

Fax : +216 (71) 286 865

E-mail : info@dcaf.ch

Site web : www.dcaf.ch

ISBN 978-92-9222-408-0

© 2016 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)

Le rapport annuel 2015 peut être téléchargé au format PDF en anglais et en français depuis le site web du DCAF à l'adresse : www.dcaf.ch/2015

Crédit photo couverture : © 2015 www.graduateinstitute.org

Mise en page par Pitch Black Graphic Design, Berlin/La Haye

Rapport annuel 2015

Centre pour le contrôle démocratique
des forces armées – Genève (DCAF)



DCAF

un centre pour la sécurité,
le développement et
l'état de droit

Table des matières

Le DCAF en bref	7
Le mot du Directeur : Changement de quart	11
I. Résultats du suivi: les progrès accomplis par le DCAF en 2015	17
II. La coopération avec les organisations internationales	49
Les Nations Unies	51
L'Union européenne	55
L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	59
L'OTAN et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN	63
La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	68
L'Union africaine	70
L'Organisation internationale de la Francophonie	72
L'Union interparlementaire	74
III. La coopération régionale	77
L'Europe du Sud-Est	79
Les nouveaux États indépendants	93
Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	100
L'Afrique subsaharienne	108
L'Asie	118
L'Amérique latine et les Caraïbes	124
IV. Programmes spécifiques	129
La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité	131
L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) et l'appui à la communauté internationale	137
La gouvernance des services de sécurité privés et les partenariats public-privé	145
Les institutions de médiation pour les forces armées	152

V. Vers une nouvelle conception de la gouvernance du secteur de la sécurité	157
La gouvernance du secteur de la sécurité et les Objectifs de développement durable	159
La Maison de la paix	162
Les migrations illégales	165
La santé au niveau mondial et la sécurité	167
La gouvernance du secteur de la sécurité et la prévention de l'extrémisme violent	170
La criminalité organisée	172
La cybersécurité, la politique numérique et la gouvernance de l'internet	175
Annexes	179
Le Conseil de fondation du DCAF	181
Le Bureau du DCAF	188
Le Comité d'experts internationaux du DCAF	189
L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF (ISSAT)	192
Le Fonds d'affectation du DCAF pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord	193
Le DCAF : organigramme et bureaux	194
Le personnel permanent du DCAF	195
Le personnel en détachement	196
Les comptes d'exploitation du DCAF	197
Les donateurs du DCAF	204
Les publications récentes du DCAF	206
Les sites web du DCAF	215

Liste des acronymes et abréviations

ALPC	Armes légères et de petit calibre	EMSP	Entreprises militaires et de sécurité privées
APD	Aide publique au développement	ESP	Entreprises de sécurité privées
APJ	Alliance pour la paix et la justice	GAR	Gestion axée sur les résultats
AP-OTAN	Assemblée parlementaire de l'OTAN	GCSP	Centre de politique de sécurité - Genève
ATA	Association du Traité de l'Atlantique	GPfPC	Groupement des institutions d'études de défense et de sécurité du programme Partenariat pour la paix
BCP	Bureau du Commissaire parlementaire	GSS	Gouvernance du secteur de la sécurité
BID	Banque interaméricaine de développement	GSS/RSS	Gouvernance/Réforme du secteur de la sécurité
BIDDH	Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme	ICOAF	Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées
CCP ESE	Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est	ICoC	Code de conduite international des entreprises de services de sécurité privées
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	ICoCA	Association de l'ICoC
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale	IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
CEPOL	Collège européen de police	IPIECA	Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier
CESD	Collège européen de sécurité et de défense	IPTI	Institut international de formation de la police
CFOMP	Centre de formation aux opérations de maintien de la paix	MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
CIDHG	Centre international de déminage humanitaire - Genève	MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
CPEA	Conseil de partenariat euro-atlantique	NORLAM	Groupe des conseillers norvégiens en matière d'État de droit pour la Moldavie
DDC	Direction du développement et de la coopération (Suisse)	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (Suisse)	ODD	Objectifs de développement durable
DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion	OIF	Organisation internationale de la Francophonie
DEEP	Programme de renforcement de la formation « défense »	OIM	Organisation internationale pour les migrations
DemandAT	Addressing Demand in Anti-Trafficking Efforts and Policies	OMM	Organisation météorologique mondiale
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères (Suisse)	ONG	Organisation non gouvernementale
DG DEVCO	Direction générale Coopération internationale et développement international (UE)	ONU DC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
DG HOME	Direction générale Migration et affaires intérieures (UE)	ONUG	Office des Nations Unies à Genève
DG NEAR	Direction générale Voisinage et négociations d'élargissement (UE)	ONUSOM	Mission des Nations Unies en Somalie
DOMP	Département de opérations de maintien de la paix (ONU)	OSC	Organisation de la société civile
		OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
		OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
		PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

PpP	Partenariat pour la paix	SWEDINT	Centre international des forces armées suédoises
PSL	Police de la Sierra Leone	UA	Union africaine
RASS	Réseau africain pour le secteur de la sécurité	UE	Union européenne
RDC	République démocratique du Congo	UIP	Union interparlementaire
REG	Restes explosifs de guerre	UNLIREC	Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes
RSS	Réforme du secteur de la sécurité	UNPOL	Police des Nations Unies
S&E	Suivi et évaluation		
SEAE	Service européen pour l'action extérieure		
SEESAC	Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des ALPC		
SPS	Programme de l'OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité		

Le DCAF en bref

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF) est réputé dans le monde entier pour son action en matière de réforme et de gouvernance du secteur de la sécurité (RSS et GSS). Il a été créé en octobre 2000 à l'initiative du gouvernement helvétique.

Le DCAF comprend 63 États membres et six observateurs permanents.

Les principaux services proposés sont les suivants:

- ▶ le conseil et l'assistance opérationnelle pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies en matière de GSS et de RSS ;
- ▶ l'évaluation préalable, la conception, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation finale de projets de GSS/RSS ;
- ▶ le renforcement des capacités et des programmes de formation ;
- ▶ l'élaboration de matériels pédagogiques, de services et d'outils éducatifs à l'intention des législateurs et des praticiens de la RSS.

Le Centre comprend cinq divisions opérationnelles (Europe du Sud-Est ; Moyen-Orient et Afrique du Nord ; Afrique subsaharienne et Programme genre et sécurité ; Partenariats public-privé ; l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) ainsi qu'une division Recherche. Le DCAF emploie environ 160 collaborateurs provenant de près de 40 pays.

En 2015, les ressources du DCAF se sont élevées à 34,6 millions de francs suisses – dont 58% ont été financés par la Suisse et 42% par d'autres États membres et organisations internationales. Toutes les contributions versées sont éligibles à l'APD (aide publique au développement).

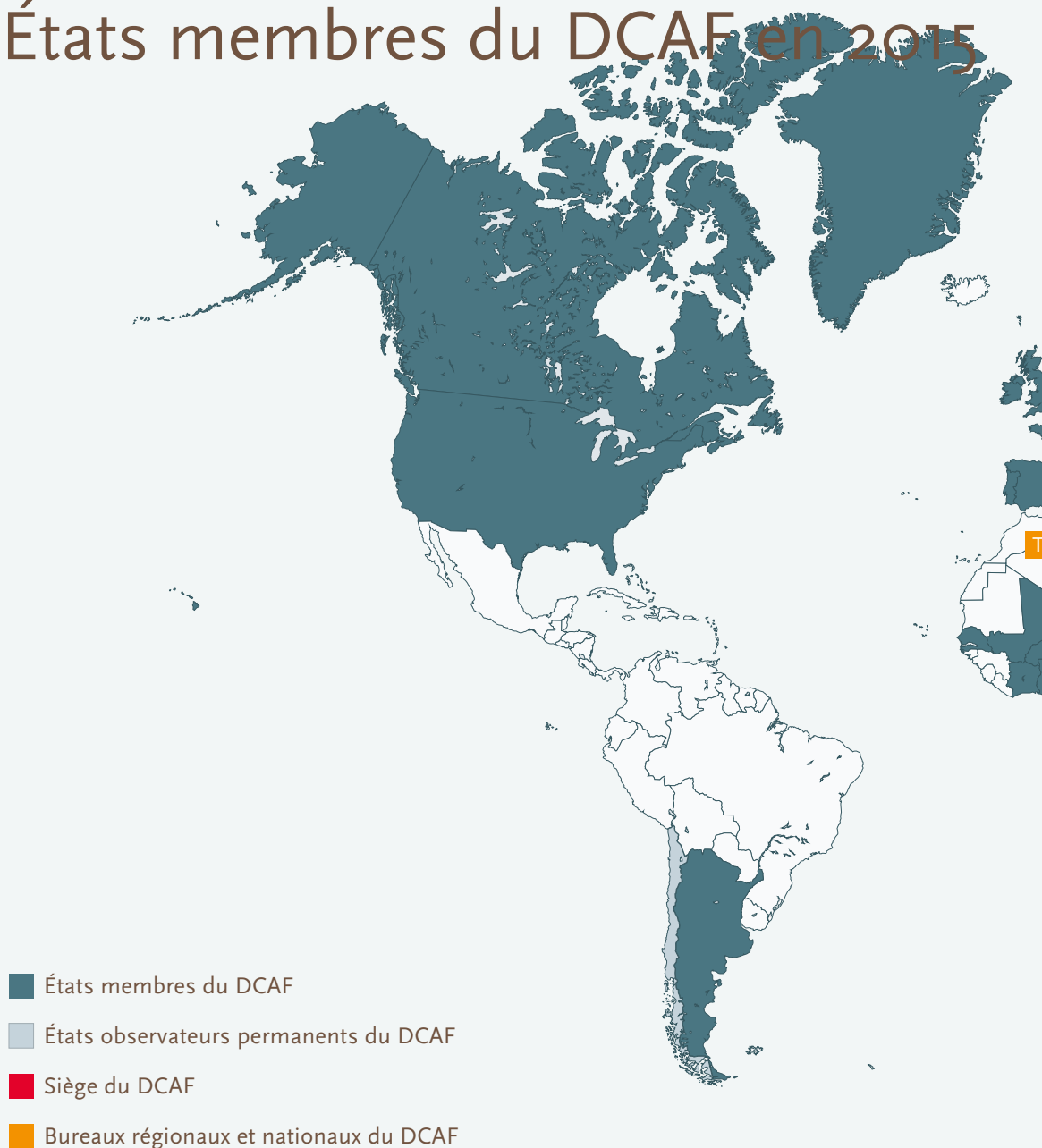
Pour de plus amples informations sur le DCAF, voir www.dcaf.ch

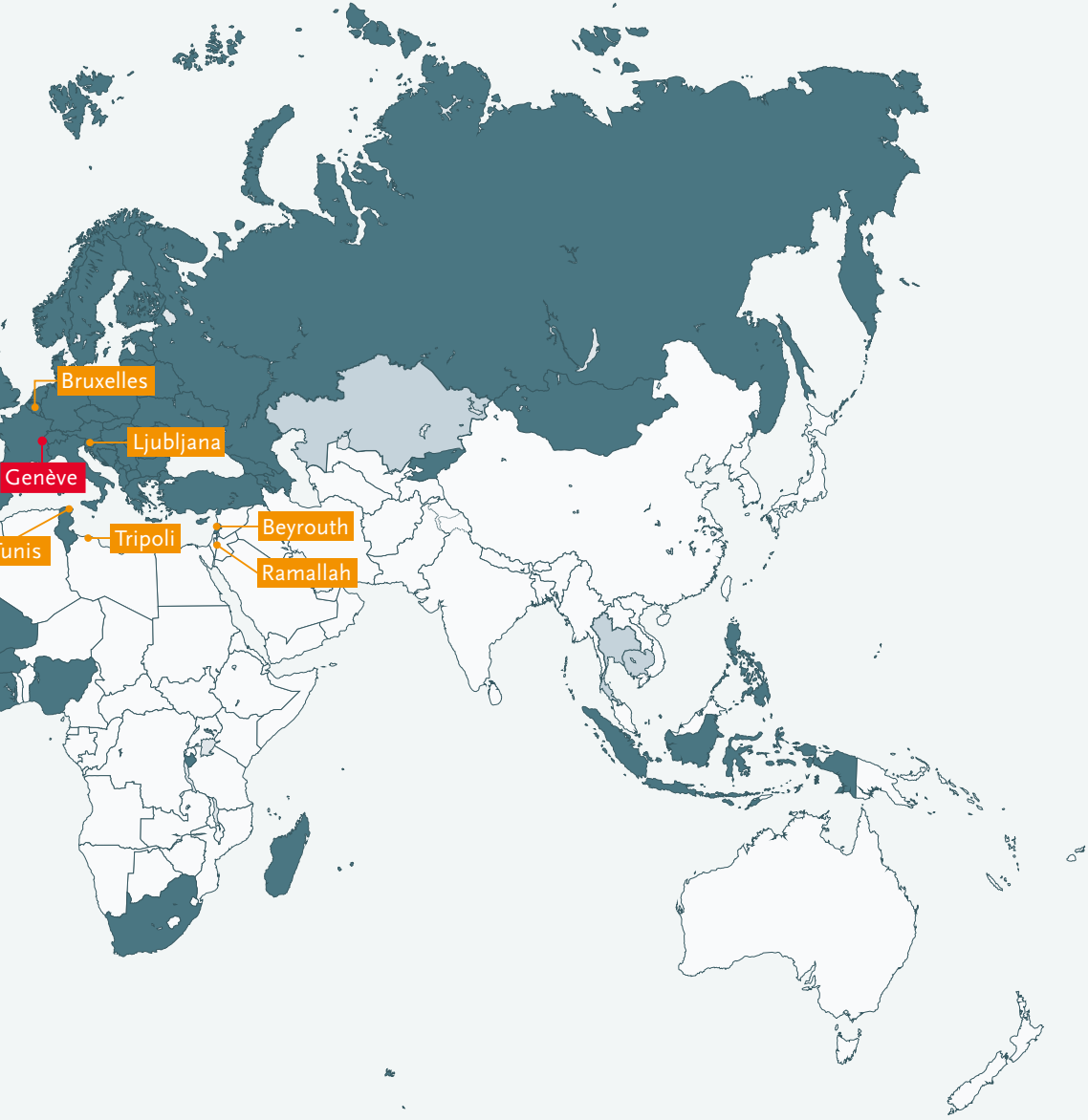
La réforme du secteur de la sécurité

La réforme du secteur de la sécurité est le processus politique et technique qui permet de renforcer la sécurité des États et des citoyens en rendant la prestation, la gestion et la supervision des services de sécurité plus efficaces et plus responsables, et en les intégrant dans le cadre du contrôle démocratique, de l'État de droit et du respect des droits humains. La RSS a pour objectif d'instaurer les principes de bonne gouvernance au sein des institutions de sécurité.

La RSS est reconnue comme un outil essentiel pour le maintien de la paix et comme un moyen de prévenir les conflits, de renforcer l'État de droit et de créer un environnement propice au développement politique, social et économique.

États membres du DCAF en 2015





Bruxelles

Ljubljana

Genève

Tunis

Tripoli

Beyrouth

Ramallah

Le mot du Directeur Changement de quart



Le Directeur du DCAF Theodor Winkler et le Président d'honneur du DCAF, ancien conseiller fédéral, Monsieur Adolf Ogi à l'occasion du 15^{ème} anniversaire du Centre. Maison de la Paix, Genève, le 29 septembre 2015
© DCAF 2015 / Patrice Moullet

En septembre 2015, quelque 200 invités se sont réunis sur le toit-terrasse de la Maison de la paix à Genève pour célébrer le 15^e anniversaire du DCAF. Les festivités se sont déroulées en présence de l'ancien conseiller fédéral M. Adolf Ogi, sous la présidence duquel eut lieu la toute première réunion du Conseil de fondation du DCAF, il y a quinze ans, à l'hôtel Président Wilson de Genève. Depuis sa fondation en 2000, le DCAF a connu un développement sans précédent. Il compte aujourd'hui 63 États membres contre 23 à ses débuts et 6 observateurs permanents. Les effectifs ont augmenté de 10 à 160 personnes, le budget de 2 à presque 35 millions de francs suisses, et le nombre de donateurs de 1 à 30. Pour compléter le travail effectué depuis le siège de Genève, des

bureaux régionaux et nationaux ont ouvert à Bruxelles, Ljubljana, Beyrouth, Ramallah, Tripoli et Tunis.

Aujourd'hui, le DCAF est reconnu dans le monde entier comme **l'un des principaux centres d'excellence** dans le domaine de la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Le Centre est devenu un partenaire institutionnel important concernant les questions de GSS/RSS pour les Nations Unies, l'Union européenne, l'OSCE, l'OCDE, l'Union africaine, la CEDEAO ainsi que pour plusieurs gouvernements en Europe, dans le Caucase, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie centrale et du Sud-Est et en Amérique latine. Le DCAF affiche un bilan exemplaire, unique au monde, s'agissant de questions spécifiques de RSS/GSS telles que le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité, la place du genre dans la RSS, les institutions de médiation pour les forces armées ou la gouvernance des entreprises de sécurité privées. Pendant la seule année 2015, le Centre a géré quelque 400 projets sur le terrain et s'est vu confier plus d'une centaine de nouveaux mandats par la Suisse (45) et d'autres pays donateurs (65). Pour la sixième année consécutive, le DCAF est cité parmi les meilleures organisations du monde dans le *Global Go To Think Tank Index* avec un excellent classement, tant dans la catégorie gouvernance que dans celle de la défense.

La réussite du DCAF est due à une combinaison de plusieurs facteurs :

- ▶ le fait que le Centre se situe au croisement **entre ONG et organisation internationale**, combinant la flexibilité de la première avec la durabilité et la capacité de mobilisation de la seconde. Le volet « organisation internationale » va, toutefois, prendre de l'importance à long terme. Des négociations sur un accord de siège avec la Suisse sont déjà en cours ;
- ▶ le fait de travailler à un niveau **stratégique, analytique et opérationnel**, qui est une particularité propre au DCAF ;
- ▶ son approche **globale**, qui englobe non seulement les forces armées mais aussi les composantes du secteur de la sécurité et toutes les formes de contrôle de ce dernier ;
- ▶ la **flexibilité** du Centre et son souci constant d'adapter son champ d'action à un environnement politique évoluant rapidement. Cette approche a permis au DCAF d'ajouter des volets importants à son activité, tels que la place du genre dans la RSS, les partenariats public-privé, le cyber, la sécurité et la santé, et d'autres encore ;
- ▶ le fait que le DCAF soit une **organisation à l'écoute**. Il n'existe pas d'approche universelle : la GSS/RSS doit être adaptée au contexte et

prévoir un processus d'appropriation locale pour être efficace et cohérente. Le renforcement des capacités locales fait partie intégrante du travail du DCAF ;

- la politique profondément ancrée **d'impartialité, de neutralité et de discrétion.**

Le DCAF se préoccupe des besoins de plusieurs groupes d'États en difficulté :

- **Les pays en transition démocratique.** Les jeunes démocraties sont une espèce fragile. Non seulement les organes du pouvoir hérités du passé totalitaire sont inefficaces, mais ils deviennent un dangereux État dans l'État (ou parfois même un groupe de factions rivales à l'intérieur de l'État). Il ne peut y avoir de stabilité, de sécurité, ni d'État de droit, si cet « État intérieur » n'est pas dissous et si le contrôle civil exercé sur le secteur de la sécurité n'est pas fermement établi.
- **Les États sortant d'un conflit.** Pour eux, la capacité à contrôler le secteur de la sécurité de manière transparente, responsable et proactive est une condition préalable de la réussite. Les conflits ont tendance à laisser derrière eux une violence résiduelle importante et causent de profondes souffrances. Si le nouveau pouvoir ne réussit pas à garantir la sécurité de chaque citoyen, l'ancien conflit aura tendance à s'embraser à nouveau. C'est pourquoi la GSS/RSS est un outil indispensable dans la prévention des conflits, leur résolution et la reconstruction au lendemain des affrontements.
- **Les États pris au piège de l'aide humanitaire.** La GSS/RSS est une solution pour aider les pays à se défaire de leur dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire et pour les accompagner sur la voie du développement économique. Il existe des liens étroits entre sécurité, État de droit et développement. Personne n'investit dans une zone de guerre. C'est pourquoi la GSS/RSS doit être un élément à part entière, non seulement de la consolidation de la paix, mais aussi de la coopération au développement.

À l'heure actuelle, une autre forme d'activité gagne rapidement en importance, celle de répondre aux effets de la **mondialisation**. Dans cette catégorie se trouvent d'abord les acteurs mondiaux qui ont tendance à échapper à la législation nationale, alors qu'en parallèle la communauté internationale ne peut s'entendre sur une définition multilatérale des « règles du jeu ». On compte parmi ces acteurs les entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP), l'industrie extractive et les fournisseurs d'accès internet. Afin d'éviter qu'un fossé normatif ne se creuse davantage dans ces secteurs importants, il faudrait créer de nouveaux types de partenariats public-privé fondés sur des instruments internationaux de « droit non contraignant ». À cet effet, le DCAF soutient plusieurs projets



Le directeur du DCAF sortant, l'Ambassadeur Theodor Winkler, et le futur directeur l'Ambassadeur Thomas Gürber
© 2016 DCAF / Heluidio Albino

pluripartites, qui réunissent des gouvernements, des entreprises et des organisations de la société civile dans l'objectif de définir des « règles du jeu » de type politiquement contraignant, par exemple le Document de Montreux pour les EMSP, l'élaboration de normes de référence pour les entreprises extractives en application des principes volontaires sur la sécurité et les droits humains, ou encore les initiatives dans le domaine de la cybersécurité et de la gouvernance de l'internet.

Le DCAF doit sans cesse faire face aux défis posés par un environnement politico-stratégique en constante mutation. Du point de vue de la GSS et de la RSS, les **nouvelles questions** qui doivent être abordées en urgence aujourd'hui sont :

- ▶ la migration illégale et la traite d'êtres humains ;
- ▶ la lutte contre la crime organisé, qui s'est transformée en menace stratégique et exige une réponse coordonnée englobant plusieurs domaines d'action ;
- ▶ la sécurité urbaine ;
- ▶ la lutte contre l'extrémisme violent et le fondamentalisme;
- ▶ l'utilité du secteur de la sécurité pour la prévention et la gestion des crises sanitaires mondiales.

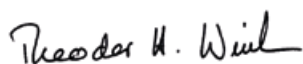
Ces nouveaux problèmes sont interdépendants et n'ont pas de solution miracle. Cependant, une chose est sûre : il ne peut y avoir de solution à long terme sans une solide composante GSS/RSS.

La nécessité de relever ces nouveaux défis a été reconnue par les Nations Unies dans les « **Objectifs de développement durable (ODD)** » (programme inter-gouvernemental qui devra être réalisé d'ici à 2030) parmi lesquels l'Objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces), l'Objectif 11 (Sécurité urbaine) et l'Objectif 5 (Égalité entre les sexes) concernent tout particulièrement les activités du DCAF. La capacité du Centre à trouver des solutions convaincantes et à contribuer à la concrétisation de ces ODD sera déterminante dans les années à venir.

Le 30 juin 2016, après 16 ans en poste, je m'appête à confier la direction du Centre à mon successeur, l'**Ambassadeur Thomas Gürber**, diplomate suisse chevronné qui possède une grande connaissance des questions de RSS/GSS et de coopération multilatérale. Je remets le Centre à l'Ambassadeur Gürber en toute confiance. Avec lui à la barre, le DCAF sera entre de bonnes mains.

Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer ma plus profonde reconnaissance, à la fois à titre professionnel et personnel, à ceux qui ont soutenu le DCAF tout au long de ces 16 années. Il s'agit tout d'abord de son talentueux et dévoué personnel tant à Genève qu'à l'étranger, puis du gouvernement suisse dont l'engagement et le soutien indéfectible ont permis au DCAF d'exister ainsi que de nos gouvernements donateurs qui ont favorisé plus que jamais le développement du Centre grâce à leurs contributions volontaires et généreuses. Ce sont aussi nos partenaires de par le monde mais aussi de la Genève internationale et de la Maison de la paix, qui ont rendu possibles les projets les plus ambitieux par leur participation et leur coopération. Il s'agit enfin de tous ceux qui ont fait confiance à notre organisation depuis 16 ans.

Je contemple avec fierté ce qui a été accompli par le DCAF et je souhaite, pour les années à venir, plein succès au Centre, à son nouveau Directeur et à son équipe.



Ambassadeur Theodor H. Winkler
Directeur du DCAF

Résultats du suivi: les progrès accomplis par le DCAF en 2015

Résultats du suivi: les progrès accomplis par le DCAF en 2015

Introduction

Les organisations multilatérales, les donateurs bilatéraux et les acteurs privés sont soumis à une pression de plus en plus forte pour rendre compte des résultats obtenus grâce au soutien apporté à la fois aux pays partenaires et à leurs propres parties prenantes. Le climat économique difficile ne fait qu'accroître cette nécessité. Dans le même temps, mesurer des résultats en matière de réforme du secteur de la sécurité (RSS) et dans ses domaines connexes est considéré comme une tâche particulièrement ardue, car les changements constatés relatifs à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité sont souvent de nature qualitative. C'est dans ce contexte qu'en 2014, le DCAF a commencé à mettre en place une gestion axée sur les résultats (GAR) au niveau de l'institution tout entière afin d'évaluer sa contribution au changement de manière utile et mesurable. La décision a été prise suite à une recommandation formulée lors d'une évaluation externe indépendante des trois Centres genevois, et a été reprise dans le message du Conseil fédéral suisse au parlement concernant le crédit-cadre alloué aux trois centres pour la période 2016-2019 ainsi que dans le document stratégique du DCAF pour 2016-2019.

Cette décision d'adopter un protocole global pour la GAR repose sur trois raisons. En premier lieu, il devrait renforcer la responsabilité vis-à-vis des partenaires (tant les donateurs que les bénéficiaires de l'aide apportée par le DCAF) ainsi que l'établissement des rapports qui leur seront soumis. Plus précisément, l'intégration de l'approche GAR à l'organisation tout entière comportera des analyses comparatives des résultats, permettant l'établissement de rapports systématiques et pragmatiques sur la contribution du Centre. De plus, la transition du DCAF vers la GAR appliquée à l'ensemble de l'institution améliorera la gestion et l'orientation stratégiques au sein de l'organisation. En effet, une prise de décision éclairée doit s'appuyer sur une bonne connaissance des faits si l'on veut être réactif face aux nouveaux défis. Enfin, la GAR devrait améliorer le programme pédagogique du DCAF, le rendant ainsi plus opérationnel, plus efficace et plus durable. Parallèlement,

les enseignements tirés devraient naturellement venir alimenter les nouveaux débats politiques au sein de la communauté de la RSS élargie. Il faut noter, cependant, que la GAR n'est qu'un outil, ce n'est pas une solution miracle. Autrement dit, elle sera surtout utile pour satisfaire à l'obligation de rendre compte, décider de l'orientation stratégique et encourager les activités pédagogiques au sein de l'organisation.

La transition vers la GAR prendra du temps. Il faudra non seulement façonner la culture organisationnelle mais aussi développer les compétences respectives. En fait, la GAR a déjà été utilisée dans une certaine mesure par le DCAF puisque certaines de ses divisions ont petit à petit mis au point un ensemble de méthodologies destinées à suivre et à évaluer (S&E) des projets et des programmes. Mais, il manquait une stratégie au niveau institutionnel, capable de regrouper tous ces efforts déployés en vue d'un même objectif et d'appliquer une conception commune de la façon d'y parvenir. En d'autres termes, ce système de GAR institutionnel ajoute un volet stratégique aux mécanismes de S&E déjà en place au niveau des différentes divisions. Plus important encore, ce système de suivi global garantit que les efforts seront axés sur les résultats stratégiques à moyen et long terme.

L'an dernier, la décision du DCAF d'adopter la GAR à l'échelle institutionnelle a surtout concerné la première série d'essais mis en place pour suivre le cadre de ses résultats. Le présent chapitre nous permet de mieux comprendre certains des résultats obtenus par le Centre en 2015 et de dégager des enseignements à retenir de cette expérience.

Afin de replacer la première série d'essais dans un contexte plus large, ce premier chapitre explique comment le DCAF est passé à la GAR, puis décrit succinctement le cadre de résultats appliqué à l'institution tout entière, détaillant toutefois les objectifs généraux visés. La majeure partie est consacrée à la présentation et à l'analyse des réalisations menées à bien par l'organisation en 2015, sélectionnant à cet effet un échantillon représentatif des résultats auxquels elle a participé l'an dernier. S'appuyant sur ces résultats pertinents, la partie suivante dégage plusieurs enseignements à tirer du soutien apporté par le Centre à la RSS et à ses domaines connexes en 2015. Le chapitre s'achève sur un aperçu de ce qu'il reste à faire au DCAF pour renforcer son système de GAR, notamment mettre en place la seconde et dernière série d'essais prévus en 2016.

Plus généralement, le présent chapitre montre où en est le DCAF dans son projet. Ainsi, pour la période considérée, plus de 50 rapports de suivi ont été recueillis auprès des différentes divisions ; même si ces rapports ne rendent pas encore compte de tous les projets et programmes du Centre et

ne représentent qu'une fraction du soutien apporté, ils donnent déjà une bonne idée des réalisations de l'institution. Plusieurs tendances communes se dessinent. Par exemple, en 2015, le Centre a plusieurs fois participé à la modification ou à la rédaction de lois et de cadres stratégiques afin de garantir leur conformité avec les normes internationales et les principes de bonne gouvernance. Il a aussi aidé à l'élaboration de cadres juridiques et politiques ou encore à la création d'institutions destinées à renforcer la surveillance et l'obligation de rendre compte dans un secteur de la sécurité donné. Il a en outre accompagné des acteurs internationaux dans leurs efforts pour améliorer la cohérence et l'efficacité de leur soutien à la RSS. Les leçons à retenir de cette expérience font ressortir plusieurs modèles : d'une part, ceux permettant d'identifier les meilleures méthodes capables de favoriser l'instauration de processus de réforme durables et d'autre part, ceux visant à traiter les difficultés fréquemment rencontrées lors des activités de soutien à la RSS. En continuant d'approfondir ces questions et en mettant ces enseignements à profit, le DCAF envisage de constituer une base de données empirique précieuse à l'usage de la communauté internationale dans son action pour soutenir la RSS. D'ici là, il est urgent de consolider les acquis. La transition vers la GAR continuera de se faire par étapes à partir des enseignements tirés de la première série d'essais.

Comment le système de GAR appliqué à l'ensemble du DCAF a été mis au point

Adopter un modèle de GAR à l'échelle institutionnelle suppose une réorganisation totale. Afin de recueillir le plein soutien nécessaire à sa mise en œuvre et préparer le terrain pour une institutionnalisation réussie, la transition a été conçue de façon à conjuguer une approche montante et une approche descendante. D'un côté, grâce à l'établissement d'un dialogue régulier au niveau du Comité directeur, il a été possible de déterminer l'orientation stratégique à adopter tout au long du processus. De l'autre, grâce à la création d'un groupe de travail interne consacré à la GAR, dirigé par la division Recherche et composé d'experts issus de divers services, les informations ont pu être intégrées dans toutes les divisions au niveau opérationnel.¹ Ce processus interne a également beaucoup bénéficié du savoir-faire d'experts extérieurs. À tous les stades, des conseils techniques ont été prodigués par des experts dépêchés par la Direction du développement et de la coopération (DDC), lesquels étaient spécialisés en assurance qualité et ont partagé leur vaste expérience en matière de GAR. Les ateliers organisés deux fois par an conjointement par le DCAF et la DDC ont permis de faire avancer ce processus.

¹ Depuis la création du groupe en octobre 2014, une douzaine de réunions ont eu lieu pour faire avancer le processus de GAR.

Le système de GAR du DCAF se compose de quatre phases :

- ▶ *La théorie du changement.* Dans la phase initiale, il s'agissait pour le DCAF de poser les jalons d'un cadre de résultats à l'échelle de l'organisation tout entière en formulant une théorie du changement applicable au plan institutionnel. Une première tentative pour énoncer une telle théorie et la représenter par un schéma a été présentée lors du premier atelier organisé par le DCAF et la DDC sur la GAR en mars 2014. Il en est ressorti qu'il était impossible de mettre au point une telle théorie sans avoir préalablement déterminé les méthodes de chacune des divisions.
- ▶ *Le cadre de résultats.* Dans la phase suivante, chacune des divisions a procédé à l'examen de sa propre théorie du changement, avec l'intention d'en faire une des pierres angulaires d'un cadre de résultats au plan institutionnel. En octobre 2014, lors du deuxième atelier consacré à la GAR, les différentes divisions ont présenté leurs approches et déterminé les points de convergence. Après l'atelier, un groupe de travail interne a été créé pour faire avancer le projet, et notamment pour élaborer un cadre de résultats intégrant les objectifs stratégiques de l'organisation.
- ▶ *Les domaines d'analyse.* La mise au point du cadre de résultats a marqué le début de la troisième phase du processus de GAR interne entrepris par le DCAF, processus axé sur la recherche des domaines d'intérêt et sur la sélection des indicateurs destinés à alimenter le cadre de résultats. Lors du troisième atelier sur la GAR, en avril 2015, les participants ont débattu des différentes méthodes de suivi du cadre, défini les points saillants d'une stratégie de recueil de données et échangé des opinions sur les indicateurs au niveau des effets obtenus. Reconnaissant que pour mettre sur pied un système de GAR il faut forcément passer par une période de tâtonnements, l'atelier a décidé de réaliser deux séries d'essais pour tester le système au niveau institutionnel sur deux années entre 2015 et 2016.
- ▶ *Les essais.* La quatrième phase du processus a consisté à préparer la première série d'essais. Après avoir consulté les différentes divisions de l'organisation, celle de la Recherche a publié un manuel à usage interne, y compris des modèles pour formater les rapports, et a dispensé des cours de formation aux personnels afin de leur apprendre comment adapter le système de suivi. La mise en œuvre de la première série d'essais a été le thème du quatrième atelier consacré à la GAR, qui s'est tenu en octobre 2015. L'objectif était de se mettre d'accord sur une conception commune des rôles et des responsabilités des divisions dans le processus de suivi et de lancer cette première série d'essais, qui s'est déroulée entre octobre 2015 et février 2016. De plus, en 2016, un poste de chef de projet a été tout spécialement créé dans le cadre du programme de GAR/S&E au sein de

la division Recherche. Il sera d'une grande utilité pour garantir la mise en œuvre de la GAR institutionnelle sur le long terme.

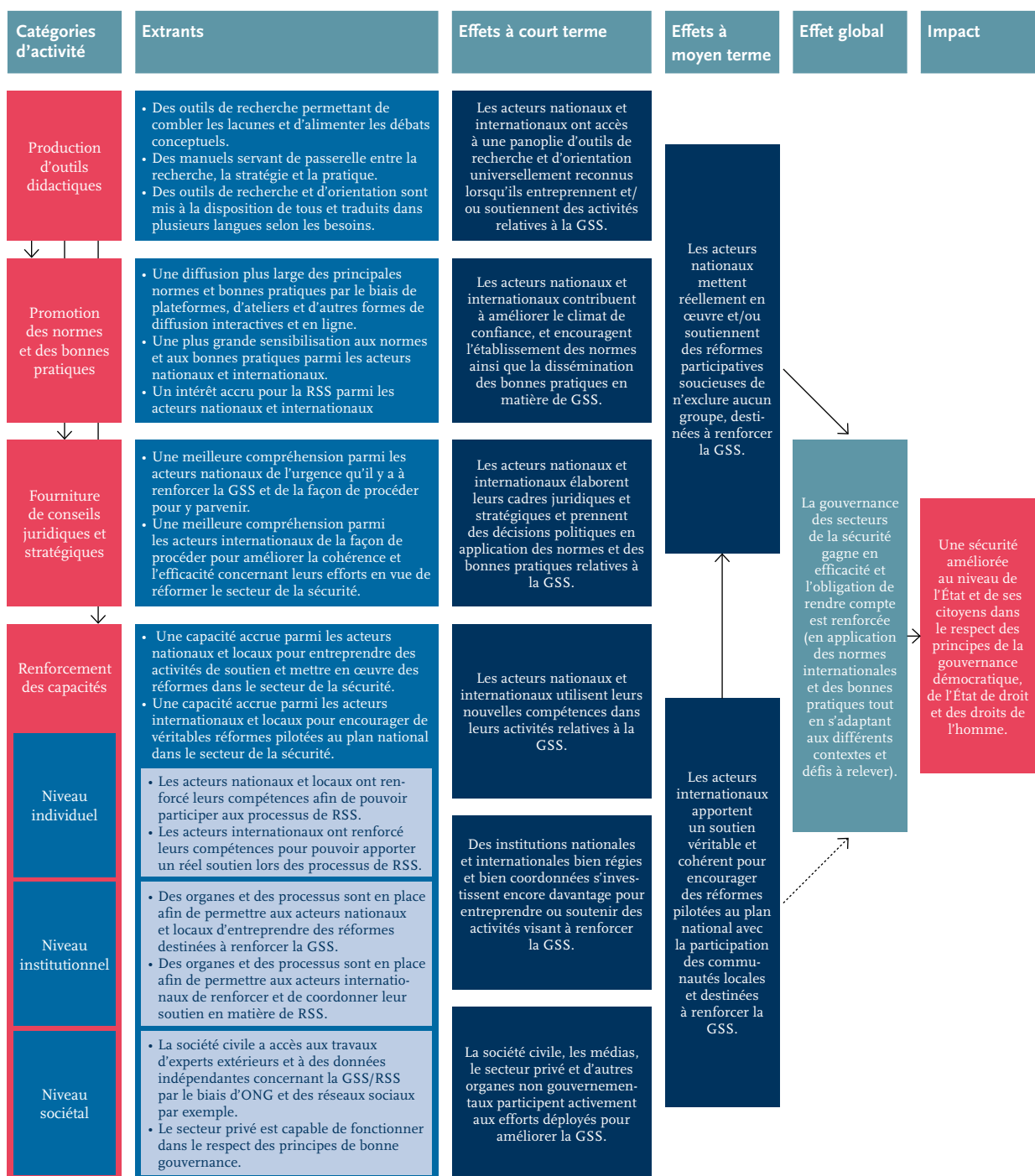
Durant la première série d'essais, plus de 50 rapports de suivi explicitant les effets à court et à moyen terme ont été recueillis. Cet échantillon comprenait des projets et des programmes ayant donné des résultats stratégiques significatifs en 2015. Bien qu'à l'origine, ces rapports aient été censés ne donner qu'un simple aperçu du soutien apporté par le DCAF à la RSS, ils couvraient un vaste éventail de projets et de programmes et se sont révélés assez représentatifs de tout le spectre des activités du Centre. Environ 70 pour cent d'entre eux avaient trait au soutien apporté aux acteurs nationaux, tandis que près de 30 pour cent avaient trait au soutien apporté aux acteurs internationaux en matière de RSS. Le thème central était de toute évidence la gouvernance démocratique (plus de 45 pour cent), puis venaient les activités relatives au maintien de la paix et à la défense (environ 20 pour cent chacun), l'autonomisation de la société civile (13 pour cent), la gouvernance des entreprises de sécurité privées (11 pour cent) et la justice pénale (9 pour cent).² Du point de vue géographique, plus de 40 pour cent des rapports traitaient de l'Europe du Sud-Est, ensuite des autres régions bénéficiant de la présence du DCAF, telles que les nouveaux États indépendants (15 pour cent), la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord : 15 pour cent), l'Afrique subsaharienne (13 pour cent) et l'Asie du Sud-Est (6 pour cent). Il faut noter, cependant, que même s'ils constituent un échantillonnage assez diversifié du travail du DCAF, ces rapports ne sont pas représentatifs de toutes les activités du Centre et que ces pourcentages ne tiennent pas compte de toutes ses activités, ni de tous les pays où l'organisation est présente.

Quels sont les résultats visés par le DCAF?

La GAR a pour vocation de répondre à la question « qu'avons-nous accompli ? ». Pour cela, il faut d'abord comprendre quels buts l'organisation cherche à atteindre. Pour le DCAF, l'objectif ultime (voir la colonne **Impact** dans le tableau 1) est d'aider ses États partenaires et leurs citoyens à améliorer leur sécurité tout en respectant les principes de la gouvernance démocratique, de l'État de droit et des droits de l'homme. Il est naturel de penser qu'en renforçant la gouvernance des secteurs de la sécurité au niveau national, on parvient à améliorer la sécurité à l'échelle de l'État et de ses citoyens. Le meilleur moyen sera donc de renforcer la gouvernance des secteurs de la sécurité nationaux (*effet global*) en favorisant des mesures destinées à améliorer à la fois l'efficacité et l'obligation de rendre compte au sein de ces secteurs.

² Un certain nombre de projets et programmes suivis correspondaient à plus d'une de ces catégories thématiques et ont donc été rattachés à plusieurs d'entre elles. Ceci explique pourquoi les pourcentages dépassent les 100 pour cent.

Tableau 1 : Le cadre de résultats institutionnels du DCAF



Il existe deux façons d'y parvenir (voir la colonne **Effets à moyen terme** dans le tableau 1). La première est de travailler directement avec des acteurs nationaux afin de les aider à mettre en œuvre et/ou encourager des réformes participatives destinées à renforcer la gouvernance du secteur de la sécurité et soucieuses de n'exclure aucun groupe. Ceci corrobore le fait que la responsabilité de la RSS incombe en premier lieu aux acteurs nationaux : le rôle du DCAF se limite à accompagner leurs efforts, respectant en toutes circonstances le principe de l'appropriation locale. La seconde façon est de passer par le biais d'acteurs internationaux qui apportent efficacité et cohérence dans la mise en place de réformes pilotées au plan national avec la participation des communautés locales, en vue de renforcer la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS). Bien entendu, l'aide apportée aux acteurs internationaux n'engendre pas automatiquement l'amélioration de la gouvernance du secteur, mais les acteurs en question jouent tout de même un rôle en ce qu'ils apportent leur soutien aux parties prenantes nationales. Les efforts déployés pour encourager l'assistance au niveau international sont d'une importance capitale pour le DCAF, car c'est en grande partie grâce à eux que l'élaboration des normes internationales relatives à la RSS peut progresser et que le soutien à la RSS peut gagner en cohérence et en efficacité.

Dans les deux cas (soutien aux acteurs nationaux et internationaux), l'activité du DCAF s'organise suivant **quatre catégories** afin d'atteindre ses extrants et ses effets à court terme (voir le tableau 1) :

- ▶ la production d'outils didactiques ;
- ▶ la promotion de normes et de bonnes pratiques ;
- ▶ la fourniture de conseils juridiques et stratégiques ;
- ▶ le renforcement des capacités tant au niveau individuel qu'au niveau institutionnel ou sociétal.

Les **extrants**, tels que des nouvelles compétences ou une plus grande sensibilisation aux normes et aux bonnes pratiques, sont les résultats directs de ces activités. Les **effets à court terme** reflètent l'utilisation de ces extrants ; par exemple, si les compétences acquises par des acteurs du secteur de la sécurité grâce à une formation dispensée par le DCAF ont été mises à profit.

En somme, le cadre de résultats appliqué à l'institution tout entière est constitué de deux volets : le niveau supérieur de la chaîne de résultats et l'inférieur. Au premier, on trouve l'impact, l'effet global et les effets à moyen terme. Le DCAF n'en a pas la maîtrise, mais il devrait tout de même influencer sur les résultats à ce niveau par le biais de ses différentes catégories d'activité. Le niveau inférieur correspond aux catégories d'activité, aux extrants et aux effets à court terme. On considère que le DCAF exerce un contrôle sur les

Encadré 1. Attribution ou contribution

Tout au long de ce rapport, le DCAF utilise le terme « contribution » aux résultats. Si le Centre peut « obtenir » des résultats à court terme, directement attribuables à ses activités, il ne peut en revanche que « contribuer » à des résultats à moyen et long terme. À ce niveau, les résultats appartiennent aux bénéficiaires du soutien du DCAF. De plus, il faut reconnaître que des acteurs extérieurs au DCAF auront, eux aussi, pu jouer un rôle en apportant leur contribution. Néanmoins, il est important pour le Centre de garder trace de son éventuelle contribution aux résultats sur le moyen et long terme s'il veut que ses efforts amènent un changement profond et positif comme il est postulé dans la théorie du changement sur lequel repose le cadre de résultats du DCAF. Le présent chapitre sera donc consacré aux résultats auxquels le DCAF a vraisemblablement contribué.

extrants et, dans une certaine mesure, sur les effets à court terme. Le processus de suivi a été mis en place pour déterminer s'il apporte une valeur ajoutée au niveau des **effets à court et à moyen terme** (voir les colonnes en rouge dans le cadre de résultats du tableau 1). À l'inverse du suivi de projets ou de programmes réalisés par les divisions, **le système de suivi du DCAF appliqué à l'ensemble de l'organisation se concentre exclusivement sur la contribution apportée au niveau des effets à moyen terme, laquelle relie les résultats du niveau inférieur à ceux du niveau supérieur tout en haut de la chaîne**. Cela montre bien que le DCAF devrait concentrer ses efforts dans la perspective d'un changement durable à long terme. Cependant, il ne serait pas réaliste d'attendre des résultats à moyen et long terme pour chacun des projets/programmes et chacune des périodes de suivi (durée d'un an). En effet, les résultats prennent parfois plusieurs années à se concrétiser.

Quels sont les résultats obtenus par le DCAF?



En 2015, le DCAF a apporté sa contribution à tout un éventail de résultats à moyen et long terme, dont certains étaient le produit d'activités relativement récentes et d'autres de projets ou de programmes étalés sur plusieurs années. Le thème central du rapport annuel de cette année sera donc les résultats car ils témoignent du rôle joué par le Centre dans les réformes participatives soucieuses de n'exclure aucun groupe, visant à renforcer l'efficacité et l'obligation de rendre compte tout en respectant les principes de la gouvernance démocratique, de l'État de droit et des droits de l'homme. On trouvera dans cette partie une analyse comparative de ces résultats, organisée selon les différentes catégories d'activité telles qu'indiquées dans le cadre. (Ils seront également repris dans les encadrés des chapitres suivants).

Les résultats présentés dans ce chapitre sont tirés des rapports de suivi recueillis lors de la première série d'essais (voir l'encadré 2). **Le DCAF a contribué à l'obtention d'un nombre de résultats bien plus grand que celui indiqué dans ce rapport**. Cependant, pour les besoins de cette étude, seuls ceux considérés

comme ayant une importance stratégique et, par conséquent, témoignant des progrès réalisés au-delà du niveau des extrants, sont pris en considération. De plus, l'analyse qui suit met en lumière le soutien apporté par le DCAF aux acteurs nationaux, ce qui montre bien que moins de 30 pour cent des rapports de suivi traitent du soutien apporté aux acteurs internationaux cette année. Il s'agit surtout des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En réalité cependant, le DCAF participe à des activités importantes aux côtés d'organisations multilatérales telles que l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), activités qui n'ont pas été prises en compte dans cette série d'essais.

L'élaboration d'outils didactiques

La première catégorie d'activité du cadre de résultats institutionnel mis au point par le DCAF est l'élaboration d'outils didactiques tels que des travaux de recherche, des directives opérationnelles et des applications logicielles sur internet. Ces instruments, conçus pour combler les lacunes entre la recherche et la stratégie, s'avèrent précieux pour aider à traduire dans les faits les principales normes et les grands principes relatifs à la RSS, mettre en avant les bonnes pratiques indiquant comment s'y prendre pour mettre en œuvre ou soutenir une RSS, et constituer une base de données tirées de l'expérience qui permettra de dispenser des avis juridiques et stratégiques. En général, la performance des outils didactiques se mesure en fonction de leur utilisation et, plus important encore, en fonction de ce que celle-ci apporte à l'amélioration de la GSS. En 2015, un grand nombre de ces outils, mis au point par le DCAF, ont donné des résultats concrets.



Premièrement, **les outils didactiques du DCAF ont été utilisés par des acteurs nationaux lors de l'élaboration ou la révision de cadres juridiques ou de documents d'orientation**. Par exemple, dans le cas du soutien pour instaurer une réglementation effective de la détention d'armes par des entreprises de sécurité privées (ESP) au *Salvador* , les études par pays réalisées par le DCAF sur le cadre réglementaire ont fourni de précieuses informations, lesquelles ont permis de mettre au point un plan d'action national et seront utiles lors des révisions stratégiques prévues par le gouvernement. La mise en œuvre effective de ces nouvelles politiques devrait avoir pour effet de renforcer le contrôle des ESP et leur responsabilisation concernant leur utilisation des armes légères et de petit calibre (ALPC). De même, dans le contexte du soutien du DCAF à la réforme de la police au *Myanmar* , trois études comparatives – sur les différentes façons de concevoir la police, les cadres juridiques relatifs au maintien de l'ordre et les systèmes de contrôle parlementaires de la police en Europe et en Asie – ont inspiré la révision de documents d'orientation

Encadré 2. Sélection des résultats


Les résultats inclus dans ce rapport ne sont présentés qu'à titre indicatif pour illustrer le soutien apporté à la RSS par le DCAF en 2015 et ne sont pas représentatifs de tous les résultats auxquels le Centre a pu contribuer. En particulier, seules les catégories suivantes ont été prises en considération :

- *Les résultats soumis par le biais de rapports de suivi.* Dans le cadre de la première série d'essais, seuls quelques projets/programmes sélectionnés font partie de l'étude cette année.
- *Les résultats constatés au niveau des effets (et non pas des extrants).* Si un grand nombre de projets du DCAF ont généré des extrants en 2015, l'on n'observe pas forcément des effets chaque année car les résultats de ce type peuvent prendre beaucoup de temps pour se concrétiser.
- *Les résultats obtenus l'an dernier.* Seuls les résultats constatés au cours de l'année passée sont pris en compte dans ce rapport.
- *Les résultats fondés sur une théorie du changement claire.* Pour être sûrs que le DCAF a, selon toute vraisemblance, contribué aux résultats à court et long terme mentionnés dans ce chapitre, seuls les résultats fondés sur une théorie du changement explicite ont été pris en considération.

ainsi que l'élaboration de propositions visant à instaurer des réformes juridiques et à renforcer l'obligation de rendre compte dans la police. Des responsables des forces de police birmanes et des membres du parlement ont systématiquement utilisé ces outils didactiques pour rédiger un nouvel énoncé de mission, définir plusieurs possibilités de législation sur la gouvernance de la police et examiner divers mécanismes visant à rendre la police responsable devant le parlement.

Deuxièmement, **les outils didactiques du DCAF ont préparé le terrain pour renforcer les programmes nationaux de formation.** La boîte à outils du DCAF sur l'intégrité de la police a été utilisée pour mettre au point et dispenser des cours sur le renforcement de la capacité dans des services de police de plusieurs pays. Au *Monténégro*  par exemple, le ministère de l'Intérieur a organisé à l'attention des fonctionnaires de police un cours préliminaire sur le renforcement de l'intégrité, inspiré de la boîte à outils et des modules d'apprentissage en ligne élaborés par le DCAF. En *Bosnie-Herzégovine* , le tout premier guide de procédure sur l'évaluation des cas de violence domestique et les peines prévues, publié par un groupe de juges bosniens avec l'aide du DCAF, a été officiellement adopté par les centres de formation à la magistrature, en tant qu'outil d'apprentissage. Il est à espérer que l'institutionnalisation du guide amènera des changements dans l'exercice de la

pratique judiciaire et que les affaires de violence domestique seront traitées plus rapidement.


Troisièmement, **les applications logicielles et les plateformes pédagogiques en ligne, élaborées par le DCAF, ont facilité le dialogue ainsi que la gestion (fondée sur des données concrètes) de processus de RSS (pilotes au plan national)**. Par exemple, le DCAF a aidé des pays des Balkans de l'Ouest participant au Programme sur la sécurité des frontières à mettre au point un instrument en ligne pour les auto-évaluations Schengen, qui leur permet de mesurer leur degré de conformité avec les normes européennes de gestion des frontières du point de vue juridique et du point de vue opérationnel. Les résultats de l'auto-évaluation ont guidé l'élaboration de plans d'action nationaux et de mesures spécifiques destinées à réformer les systèmes de gestion des frontières dans ces pays. Dans le cadre de son programme avec la *Libye* , le DCAF a mis en ligne une base de données juridique, qui sert de répertoire bilingue sur la législation nationale relative au secteur de la sécurité. Il sera ainsi plus facile de consulter la législation nationale du secteur de la sécurité et de comprendre son fonctionnement avant d'entreprendre des réformes. Les parties prenantes libyennes (des citoyens, des activistes, des juristes et des autorités) représentent plus de la moitié des quelque 5 000 personnes qui l'utilisent chaque mois. La base de données est également devenue une référence pour les chercheurs à travers le monde (par exemple l'Institut des États-Unis pour la paix, Altaï Consulting, l'Institut international pour la démocratie et l'aide au processus électoral, ou encore des experts indépendants spécialistes de la Libye).


La promotion de normes et de bonnes pratiques





La promotion de normes et de bonnes pratiques constitue la seconde catégorie d'activité du cadre de résultats. S'agissant des processus de réforme nationaux, elle comprend l'encouragement de normes démocratiques et de droits humains, de principes de bonne gouvernance, tels que la transparence, l'obligation de rendre compte, la réactivité et la participation, ou la primauté du droit. Au niveau international, il s'agit principalement de la promotion des normes et bonnes pratiques s'appliquant au soutien des donateurs à la RSS, par exemple l'appropriation nationale, l'approche holistique, une coordination effective et l'égalité des genres. Le succès de la diffusion et de l'adoption des normes et bonnes pratiques propagées par le DCAF s'évalue *grosso modo* en fonction du degré d'intensité de la collaboration entre les acteurs du secteur de la sécurité nationaux et les donateurs internationaux, mais aussi en fonction du nombre de processus multipartites lancés ou de leur pérennité. Un autre indicateur est le degré de conformité des lois, stratégies ou mécanismes élaborés par les acteurs nationaux et internationaux avec les normes et les

bonnes pratiques en vigueur en matière de GSS. Le DCAF a contribué l'an passé à plusieurs résultats dans ce domaine.

Premièrement, **la sensibilisation aux normes et bonnes pratiques préconisées par le DCAF s'est traduite par une amélioration de la coopération entre les différentes parties prenantes**. Par exemple, suite à la promotion des normes et bonnes pratiques relatives au contrôle du secteur de la sécurité lors de conférences régionales et de débats nationaux dans les *Balkans de l'Ouest*, la coopération interrégionale parmi les commissions parlementaires mandatées et les débats nationaux sur la RSS se sont intensifiés. De surcroît, les processus de rédaction et de révision sont devenus plus participatifs et plus ouverts à la diversité. Les activités du DCAF en Afrique de l'Ouest pour sensibiliser les acteurs de la GSS aux cadres normatifs existants et aux bonnes pratiques ont incité le ministère de la Sécurité et de la Protection civile du *Mali*  à inclure plusieurs organisations de la société civile en tant que membres permanents de son Comité sectoriel sur la RSS. Des membres importants du comité ont commencé à travailler avec elles pour recueillir des données sur la question du genre et sur les droits de l'homme dans le but d'élaborer des processus de RSS ciblant certaines composantes spécifiques du secteur de la sécurité. En Asie du Sud-Est, lors de la convention annuelle du Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité (qui avait déclenché un mouvement de débats nationaux pluripartites sur la RSS dans plusieurs pays), la promotion des normes et des bonnes pratiques en matière de contrôle démocratique et d'obligation de rendre compte à la population, a contribué à l'institutionnalisation d'un groupe de travail multipartite sur la RSS au Cambodge. Au plan international, l'étude exploratoire du DCAF sur les différentes conceptions de la RSS adoptées par les organisations multilatérales a joué un rôle dans la décision de l'ONU de prendre des mesures pour renforcer ses partenariats avec d'autres organisations multilatérales. En juin 2015, l'ONU , l'UA , l'UE  et l'OSCE  ont tenu leur première discussion comparative, conjointe et pragmatique sur les différentes manières d'aborder le soutien à la RSS. Les débats ont débouché sur des recommandations préliminaires visant à améliorer la coopération multilatérale dans les domaines suivants : la planification et les prestations conjointes, les évaluations préalables et finales, l'élaboration de stratégies et de lignes directrices.

Deuxièmement, **l'action du DCAF pour encourager l'utilisation des normes et des bonnes pratiques a contribué à intensifier l'engagement normatif vis-à-vis des réformes destinées à améliorer la GSS**. Il semble, par exemple, qu'en *Bosnie-Herzégovine* , des éducateurs juridiques aient commencé à préconiser l'usage des normes relatives à la question du genre ou celle de la justice dans le système judiciaire. Suite à une série d'ateliers animés par le DCAF dans les centres de formation à la magistrature, plusieurs participants


formateurs juridiques sont devenus des « ambassadeurs du changement » en choisissant d'œuvrer en faveur des normes internationales sur la violence domestique, le harcèlement lié au genre et les préjugés sexistes, dans le cadre des programmes de formation à la magistrature, des discours et de la communication avec les médias. Avec d'autres activités de soutien du DCAF dans le pays, ceci devrait contribuer à améliorer la réactivité du système judiciaire face à la violence domestique ainsi que l'intégration automatique du thème de l'égalité des genres dans ledit système judiciaire. S'agissant du Document de Montreux, la promotion des normes et des bonnes pratiques par le DCAF pour réglementer véritablement les entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP) a préparé le terrain pour que Madagascar  décide de se joindre au projet. Les campagnes de sensibilisation de longue durée prévues par le Document de Montreux ont aussi encouragé un changement normatif dans l'interprétation des dispositions du document, lequel changement est devenu encore plus manifeste depuis l'an dernier. Grâce à une meilleure compréhension du champ d'application du document, y compris dans les situations sans conflit armé, l'on a pu constater une participation accrue de la part d'acteurs n'appartenant pas à des organes gouvernementaux mais qui ont toujours été considérés comme responsables en matière de sécurité.

Troisièmement, **la promotion des normes et des bonnes pratiques par le DCAF a contribué à l'institutionnalisation des normes dans les cadres juridiques, politiques et institutionnels.** Par exemple, des consultations menées avec des ESP et des autorités nationales au Pérou  et au Salvador  sur la façon d'incorporer des normes et des principes relatifs à la bonne gouvernance de la détention d'armes par les ESP et à l'utilisation par ces dernières des ALPC dans le cadre de leurs fonctions professionnelles ainsi que dans la rédaction d'avant-projets visant à réglementer le secteur de la sécurité privée, ont commencé à donner des indications précieuses concernant les pratiques sur le terrain. En ce qui concerne le soutien du DCAF à la réforme de la police au Myanmar , des normes et des bonnes pratiques relatives à la gestion des foules et au maintien de l'ordre par la police de proximité ont été incorporées de fait dans plusieurs projets de textes juridiques et politiques rédigés par des hauts fonctionnaires des forces de police birmanes. De plus, dans le cadre du soutien aux États participant au volet « Comprendre pour prévenir » de la campagne sur le renforcement plurinational des capacités (« Multinational Capability Development ») lancée par le Commandement interarmées des forces américaines, le DCAF a mis en avant les bonnes pratiques relatives à la RSS dans ses travaux sur les chapitres pertinents d'un manuel opérationnel destiné aux militaires et par le biais d'ateliers et de séminaires consacrés à la question. Ainsi, par exemple, la RSS a été intégrée dans la formation des colonels à l'École d'état-major des forces armées allemandes . Cette initiative devrait renforcer le rôle des forces de défense fédérales ainsi que les

opérations des coalitions militaires multinationales soutenues par l'Allemagne dans le but de prévenir les conflits.



Les activités de conseils juridiques et stratégiques




La troisième catégorie d'activité du DCAF est le service de conseils juridiques et stratégiques qu'il propose aux acteurs nationaux ou internationaux. Il s'agit, par exemple, de commentaires ou de révisions juridiques, de recommandations sur la façon de remédier aux lacunes existant dans la législation en vigueur ou dans des cadres stratégiques, de conseils pratiques pour l'élaboration de lois ou de stratégies et pour la mise en place d'organes institutionnels. Le soutien consultatif apporté par le DCAF est, la plupart du temps, fondé sur des recherches approfondies et empiriques. Évaluer le taux de succès revient dans ce domaine à évaluer d'une part, le degré de conformité des cadres juridiques et stratégiques avec les recommandations formulées par le DCAF et d'autre part, la nature et la portée des décisions stratégiques prises pour mettre en œuvre des lois et des politiques révisées ou nouvellement créées.

Premièrement, **l'activité de conseil du DCAF a contribué à la création ou la modification de cadres juridiques régissant les secteurs de la sécurité dans différents pays.** Par exemple, suite aux conseils prodigués en matière de gestion des migrations, les pays bénéficiaires de son Programme sur la sécurité des frontières dans les Balkans de l'Ouest ont élaboré un instrument juridique aligné sur les normes européennes visant à réglementer la procédure des vols de rapatriement groupé des ressortissants de pays tiers dont les demandes d'asile ont été refusées. Au *Kosovo*,³ grâce à la participation d'experts du DCAF et par l'intermédiaire de son soutien au parlement, des amendements ont pu être apportés à la réglementation, adoptée en 2015, sur l'interception des communications électroniques. Aux termes de ces amendements, les agences de sécurité devront soumettre des rapports au parlement concernant ces mesures. En *Serbie*, au ministère de l'Intérieur et notamment à la direction de la police, les conseils du DCAF se sont traduits par une plus grande attention accordée aux questions de gestion des ressources humaines lors la révision du cadre juridique pour le maintien de l'ordre, comme en témoigne la nouvelle législation sur la police, qui prévoit des processus de sélection compétitifs fondés sur le mérite et retire au ministre de l'Intérieur le droit de procéder à des nominations de manière indépendante. Grâce aux conseils du DCAF, les autorités *palestiniennes*  ont pu élaborer un projet de loi pour les



³ L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 37 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

forces de sécurité nationales. La loi, qui a été approuvée par la société civile, a été soumise à l'approbation du Conseil des ministres et du Cabinet de la présidence.

Deuxièmement, **l'activité de conseil du DCAF a permis l'élaboration ou la modification de cadres stratégiques pour la RSS tant au niveau national qu'au niveau international.** Par exemple, suite aux recommandations prodiguées par le Centre, le gouvernement de *Macédoine*⁴  a mis au point un plan d'intégrité pour la police en uniforme. De même, le *Monténégro*  a entamé la révision de la politique de formation du ministère de l'Intérieur concernant l'intégrité de la police. Il est à espérer que ces deux documents d'orientation contribueront à instaurer une plus grande transparence au sein des services de police, à réduire la corruption et nouer des liens de confiance entre la police et le public. Les lignes directrices recommandées par le DCAF fin 2014 ont incité le Corps allié de réaction rapide (« Allied Rapid Reaction Corps ») de l'OTAN à adopter une approche à la RSS plus holistique, qui commence à se propager jusque dans les services chargés de la planification, de la formation et des évaluations.

Troisièmement, **l'activité de conseil du DCAF a contribué à la création d'organes institutionnels à la fois au niveau national et au niveau international.** Au niveau national, s'inspirant des conseils prodigués par le Centre, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile du *Mali*  a créé le Comité sectoriel sur la RSS chargé de coordonner les différents processus de réforme visant à renforcer la sécurité dans le pays. Le comité a déjà pris un certain nombre de mesures : il a notamment commandité des évaluations préalables de mécanismes de contrôle interne dans la gendarmerie nationale et une compilation de la législation sur le secteur de la sécurité. En *Serbie* , les efforts du DCAF pour encourager le ministère de l'Intérieur à adopter un concept plus moderne de gestion des ressources humaines ont permis de transformer la Direction des ressources humaines en Secteur de la gestion des ressources humaines, lequel est à présent dirigé par le ministre adjoint. C'est là un signe manifeste de l'engagement du gouvernement pour mettre en avant l'importance stratégique de cette fonction. En *Tunisie* , les recommandations formulées par le DCAF suite à une évaluation de la communication en temps de crise du ministère de l'Intérieur ont abouti à l'adoption par ledit ministère d'une stratégie de communication. L'énoncé, rédigé par un groupe de travail ministériel avec l'aide du DCAF, vise à renforcer la capacité du ministère à communiquer avec les citoyens et les partenaires extérieurs en temps de crise et prévoit la création d'une cellule spécialement dédiée. En outre, grâce aux changements déclenchés par le soutien consultatif

⁴ Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».


du DCAF, les institutions de défense sont devenues de plus en plus responsables. Par exemple, en *Afrique du Sud* , le Bureau de médiation militaire, créé avec l'assistance juridique du DCAF, s'est avéré efficace dans le traitement des plaintes déposées par des membres des forces nationales de défense. Selon les données statistiques publiées l'an dernier, l'institution de médiation a joué un rôle déterminant dans la résolution des plaintes. Les deux premières années, elle en a reçu pratiquement 600, ce qui témoigne du niveau de confiance que les membres des forces armées lui accordent. Au niveau international, les recommandations du DCAF ont favorisé la création d'organes institutionnels visant à rendre le soutien international plus efficace et plus cohérent. Par exemple, les conseils stratégiques prodigués par le Centre dans son étude exploratoire sur le rôle de l'OSCE  dans la GSS/RSS ont été utiles lors de l'adaptation des institutions au sein de cette organisation, y compris récemment à l'occasion d'une opération sur le terrain en vue de renforcer sa conception générale du soutien à la GSS/RSS.








Le renforcement des capacités aux niveaux individuel, institutionnel et sociétal

La quatrième catégorie d'activité du DCAF comprend des programmes de renforcement des capacités aux niveaux individuel, institutionnel et sociétal. Il s'agit d'accroître la capacité des acteurs nationaux à lancer, mettre en œuvre et soutenir des réformes de sécurité et de justice qui tiennent compte des normes démocratiques, des principes de bonne gouvernance et de la primauté du droit. À l'inverse, le renforcement des capacités à l'intention des acteurs internationaux a pour objectif d'améliorer l'efficacité et la qualité du soutien de la communauté des donateurs internationaux aux processus de RSS pilotés depuis l'intérieur du pays. En 2015, grâce à la participation du DCAF, un certain nombre de résultats ont été obtenus en matière de renforcement des capacités aux trois niveaux.

Au **plan individuel**, le soutien apporté par le DCAF vise souvent à inciter le personnel chargé de la gestion, des prestations et du contrôle de la sécurité à adopter un comportement proactif en les dotant des compétences et du savoir-faire nécessaires pour répondre avec efficacité aux exigences juridiques et sécuritaires des citoyens tout en respectant les normes et les bonnes pratiques de la GSS. Le degré de mise en œuvre parmi les stagiaires des compétences et connaissances acquises grâce à la formation dispensée par le DCAF constitue l'un des indicateurs du succès obtenu dans ce domaine.



Premièrement, **par le biais de programmes de renforcement des capacités au niveau individuel, le DCAF a contribué à rendre plus efficaces les services de formation dispensés par des acteurs nationaux**. Par exemple, grâce aux activités de renforcement des capacités, la qualité et le contenu de l'enseignement sur




les questions liées au genre dans le système judiciaire de *Bosnie-Herzégovine*  ont commencé à s'améliorer. Ceci est dû au fait que les juges, les procureurs et les éducateurs juridiques formés par le Centre ont appliqué avec succès leur savoir nouvellement acquis en matière de violence domestique, de harcèlement sexuel lié au genre et de préjugés sexistes ainsi que leurs toutes nouvelles compétences en méthodologie de l'enseignement pour adultes lors des cours qu'ils donnent dans les centres de formation de la magistrature. De même, grâce aux conseils dispensés par le DCAF dans les centres de formation au maintien de la paix de divers pays, les programmes ont pu être améliorés, ce qui s'est traduit par une meilleure compréhension d'une part, de la notion de RSS appliquée aux opérations de maintien de la paix et d'autre part, de son importance. Par exemple, en Bosnie-Herzégovine, le personnel du Centre de formation pour les opérations de maintien de la paix a réussi à dispenser un cours de perfectionnement sur la RSS pratiquement sans aide, et d'ici la fin de 2016 il sera sans doute capable de le faire sans aucune aide extérieure.

Deuxièmement, après avoir participé à des programmes du DCAF sur le renforcement des capacités, des acteurs nationaux ont décidé de se joindre à des projets pour l'amélioration de la GSS. En Albanie , en Bosnie-Herzégovine , en Croatie , en Macédoine , au Monténégro  et en Serbie  certains de ces programmes consacrés au renseignement criminel dans le cadre de la gestion des frontières ont incité des responsables à se réunir pour mettre au point des mesures opérationnelles transfrontalières afin de réagir aux menaces de criminalité organisée mises au jour au cours d'actions conjointes en matière de renseignement et d'analyse de risque. De même, en ce qui concerne les entreprises de sécurité privées en Amérique latine et dans les Caraïbes, les activités de renforcement des capacités ciblées ont induit un changement de comportement parmi les ESP. Fait remarquable, au Pérou  des agents armés ont commencé à appliquer les normes relatives aux ALPC à la gestion des stocks, suite à la formation qu'ils avaient reçue dans le cadre du partenariat entre le DCAF et le Centre régional de l'ONU pour la paix, le désarmement et le développement.

Au plan institutionnel, le DCAF apporte son concours pour la création d'organes et de processus permettant à des acteurs nationaux et internationaux d'être plus efficaces dans leurs fonctions visant à améliorer la GSS. Par exemple, les programmes de renforcement des capacités au niveau institutionnel peuvent se concentrer sur la performance dans des domaines tels que les ressources financières, les ressources humaines et la gestion de l'information, le renforcement du contrôle interne/externe, et l'amélioration de la coopération. Généralement, le succès du renforcement des capacités au niveau institutionnel s'évalue au moyen d'indicateurs qui reflètent la qualité de

la mise en œuvre des processus et des organes de gestion nouvellement créés ou améliorés, comme par exemple la mesure dans laquelle ils sont utilisés et à quel point ils contribuent à rendre la sécurité et le soutien des donateurs à la RSS plus efficaces et plus responsables.

Premièrement, **en renforçant les capacités au niveau institutionnel, le DCAF a préparé le terrain pour l'amélioration des processus.** Dans les *Balkans de l'Ouest*, en *Bosnie-Herzégovine*, au *Kosovo*, au *Monténégro* et en *Serbie*, renforcer les capacités au sein des commissions parlementaires consacrées à la défense et à la sécurité leur a permis de s'impliquer davantage dans le suivi de la mise en œuvre des lois applicables au secteur de la sécurité et d'utiliser les instruments et les procédures mis à leur disposition pour contrôler ledit secteur. Les activités de renforcement des capacités destinées aux personnels parlementaires ont également eu un effet positif sur le contrôle démocratique des forces de défense et de sécurité dans la région. Suite aux conseils prodigués par le DCAF, ils se sont davantage investis en apportant une aide plus conséquente aux comités chargés de la défense et de la sécurité, notamment en ce qui concerne la surveillance de l'application de certaines lois spécifiques, l'examen du budget et la rédaction ou la révision de la législation. Dans le cas du soutien à la *Palestine* , l'utilisation de la plateforme de coordination, mise en place avec l'aide du DCAF pour améliorer l'efficacité des mécanismes de traitement des plaintes des citoyens, a permis de mieux comprendre les rôles et les responsabilités des services en question au sein de plusieurs institutions de sécurité. Elle a aussi permis d'obtenir un consensus politique sur la façon d'améliorer le système de traitement des plaintes dans son ensemble. Il est à espérer que ces résultats se traduiront par une prise en compte plus efficace et plus rapide des abus et violations présumés, ce qui contribuera à accroître la responsabilisation du secteur de la sécurité palestinien. Au plan international, le DCAF a assisté la DDC et ses partenaires au *Honduras*  dans l'élaboration de processus efficaces pour la gestion de la mise en œuvre du programme de RSS. Ceci a amené les organisations partenaires, la Banque interaméricaine de développement et l'Alliance pour la paix et la justice à adopter de véritables mesures de réduction des risques, qui intègrent les principes et les meilleures pratiques, afin de rendre le soutien à la RSS encore plus performant.



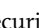
Deuxièmement, **les activités du DCAF relatives au renforcement des capacités au niveau institutionnel ont contribué à l'élaboration d'approches régionales permettant de faire face aux menaces sécuritaires transnationales.** Ceci s'est vérifié avec le Programme pour la sécurité des frontières, qui est actif en *Albanie* , en *Bosnie-Herzégovine* , en *Macédoine* , au *Monténégro*  et en *Serbie*  et soutenu par la *Croatie*  et la *Slovénie* . Grâce à ces activités, la police des frontières de ces pays a pu participer à l'organisation


et au déroulement d'opérations transfrontalières conjointes dans la région des Balkans de l'Ouest ainsi qu'au niveau européen, en application des dispositions de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est. Ces premières expériences en matière de planification, de préparation et d'exécution d'opérations policières transfrontalières respectant les meilleures pratiques européennes devraient permettre de renforcer la confiance entre les institutions des pays bénéficiaires responsables de la sécurité aux frontières et devraient faciliter, à l'avenir, la coopération pour lutter contre la criminalité organisée. De plus, en ce qui concerne ces opérations conjointes, les services nationaux de la police des frontières ont appliqué avec succès les mécanismes institutionnels mis en place avec l'aide du DCAF. Par exemple, dans les *Balkans de l'Ouest*, la police des frontières a mis au point un système permettant d'échanger des informations opérationnelles sur la criminalité transnationale détectée durant les opérations transfrontalières et de les envoyer directement aux bases de données internationales de la police. Les résultats obtenus lors de l'opération conjointe KOSTANA 2015 sur les formes de criminalité grave et organisée associée à des flux migratoires illégaux se sont révélés précieux à Europol dans sa mission d'analyse non seulement du renseignement mais aussi des menaces qui pesaient sur l'UE. De plus, s'agissant de l'application de la Convention, les onze Parties contractantes⁵ ont pour la première fois participé à une opération conjointe ciblée, qui faisait également partie intégrante de l'opération plus vaste d'Europol « les journées d'action Blue Amber ». Cela a été le premier pas vers une coopération opérationnelle harmonisée et vers le renforcement des flux d'échange d'informations entre les Parties contractantes dans leur lutte contre le passage de clandestins.

Au **niveau sociétal**, les programmes de renforcement des capacités ont pour objectif de donner les moyens à la société civile de participer à la gouvernance du secteur de la sécurité. À cette fin, le soutien apporté par le DCAF vise à renforcer son rôle en l'amenant à exercer un contrôle démocratique sur le secteur de la sécurité, à sensibiliser le public aux besoins judiciaires et sécuritaires des groupes marginalisés et de la population dans son ensemble, et à guider l'élaboration des stratégies en matière de GSS. Ces activités sont complétées par des programmes de renforcement des capacités à l'intention du secteur privé, notamment les industries extractives. L'objectif est d'améliorer les méthodes de gestion de la sécurité au sein des sociétés qui fonctionnent dans des environnements complexes. Le succès de ces programmes dépend de la mesure dans laquelle la société civile, les médias, le secteur privé et d'autres organes non gouvernementaux participent aux efforts d'amélioration de la GSS. La fréquence et la qualité de la couverture médiatique des questions liées




⁵ L'Albanie, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Hongrie, la Macédoine, la Moldavie, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie et la Slovaquie.

à la sécurité ou le degré de succès remporté par les plaidoyers indépendants provenant de la société civile constituent d'autres indicateurs. Des résultats non négligeables ont été obtenus par le DCAF en 2015.

Premièrement, **le renforcement des capacités au niveau sociétal mis en place par le DCAF a eu pour effet d'inciter les organisations de la société civile à prendre une part plus active dans les efforts déployés pour améliorer la GSS.** Par exemple, suite à l'assistance technique apportée par le Centre à la société civile au *Mali* , les organisations pour la défense des droits de l'homme ont commencé à faire campagne pour la mise en œuvre effective et rapide des processus de RSS. Elles ont également joué un rôle considérable dans les débats nationaux sur la GSS. Hormis cette fonction de sensibilisation, des organisations de la société civile (OSC) ont mis en place des consultations entre des communautés locales et des prestataires de services de sécurité dans plusieurs régions du pays. Ceci devrait contribuer à renforcer les liens de confiance entre le public et les forces de sécurité et à améliorer la réactivité des institutions de sécurité face aux besoins judiciaires et sécuritaires de la population. D'autre part, des OSC ont entamé une collaboration active pour diffuser les informations et pour élaborer des méthodes communes concernant la sensibilisation à la RSS. De même, au *Myanmar* , les activités liées au renforcement des capacités ont permis à des OSC de formuler des propositions pour renforcer l'obligation de rendre compte dans la police. En *Europe du Sud-Est*, des chercheurs issus de diverses OSC ont utilisé leurs compétences acquises au cours des formations préconisées par le DCAF pour analyser les défis à relever et les lacunes à combler dans la réglementation du secteur de la sécurité privée dans la région. Il en est résulté plusieurs publications qui devraient s'avérer utiles lors des débats nationaux sur le contrôle des ESP. Les activités du DCAF relatives au renforcement des capacités ont aussi permis à des OSC de travailler aux côtés de sociétés de l'industrie extractive pour traiter des questions de sécurité et de droits humains. Au *Pérou* , l'organisation de la société civile *Socios Perú* a mis à profit le savoir publié par le DCAF et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans leur boîte à outils sur la sécurité et les droits de l'homme pour collaborer avec des sociétés péruviennes et essayer de trouver des solutions locales aux problèmes actuels.

Deuxièmement, **le soutien apporté par le DCAF en matière de renforcement des capacités a préparé le terrain pour nouer des liens de confiance avec la société civile et commencer à utiliser ses propositions et son savoir-faire dans des processus de RSS nationaux.** Par exemple, les activités de programmation réalisées par le DCAF au *Mali*  ciblant des OSC ont incité le ministère de la Sécurité et de la Protection civile à solliciter le soutien de la Commission des droits de l'homme pour mobiliser de hauts représentants de la société civile et des médias qui n'avaient pas encore bénéficié d'une formation en RSS.

Dans ce contexte, la Commission des droits de l'homme et trois organisations importantes de la société civile ont rédigé des modules sur la sécurité, sur la place des droits humains et de l'égalité des genres dans le secteur de la sécurité, et sur la RSS en tant que concept fondamental ; dans un premier temps, ils ont été utilisés lors de sessions de sensibilisation destinées aux membres de ces trois organisations.




Pour résumer, la contribution du DCAF a permis d'obtenir un nombre considérable de résultats l'an dernier, dont une grande partie concernait la révision de cadres juridiques et politiques afin de les mettre en conformité avec les normes en vigueur et les bonnes pratiques existantes. Il s'agissait, par exemple, d'instruments juridiques relatifs à la sécurité des frontières ou à la gouvernance de la police. Parmi les documents d'orientation élaborés, l'on peut citer un plan d'intégrité pour la police en uniforme en *Macédoine*  et une stratégie de communication en temps de crise, adoptée par le ministère de l'Intérieur en *Tunisie* . De telles stratégies et amendements juridiques ont souvent été inspirés par les outils didactiques ciblés mis au point par le DCAF, ses conseils stratégiques et juridiques ou son soutien à l'utilisation de normes. Par le biais de ses recommandations, le DCAF a aussi contribué dans une grande mesure à la création de nouveaux organes institutionnels, tels que le Comité sectoriel sur la RSS au *Mali* . Les activités du Centre visant à promouvoir les normes et les bonnes pratiques ont souvent contribué à améliorer le dialogue et la coopération entre les différentes parties prenantes du secteur de la sécurité, à renforcer le respect des normes dans la mise en œuvre des réformes et à institutionnaliser ces normes dans la législation et les politiques. Enfin, l'aide apportée, notamment en matière de renforcement des capacités, a permis de progresser en intensifiant la coopération régionale entre les différentes institutions de sécurité, en accentuant le contrôle externe du secteur de la sécurité et en donnant plus de responsabilités à la société civile.

Quelles leçons le DCAF a-t-il tiré de ses activités de soutien ?

L'un des principaux objectifs du système de GAR élaboré par le DCAF est de constituer une base de données validant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas en matière de soutien à la RSS. S'inspirant de l'analyse de divers rapports de suivi, cette partie dégage plusieurs leçons à retenir de l'expérience de l'an dernier. Bien que les enseignements présentés ci-dessous soient fondés sur des informations préliminaires tirées de la première série d'essais, ils sont indicatifs de tendances plus générales qui se sont cristallisées au fil du temps et qu'il faudra tout de même continuer à étudier durant la seconde série d'essais.

Utiliser des outils didactiques ciblés en tant que point d'ancrage pour des réformes à long terme

L'élaboration d'outils didactiques ciblant un public spécifique et visant un objectif clair a été souvent citée comme étant un facteur clé dans l'établissement d'un soutien pour des réformes à long terme. Certes, cela peut être l'occasion de nouer des relations avec des parties prenantes nationales, ce qui facilitera les choses plus tard lorsqu'il s'agira de traiter des sujets plus délicats, de conférer une plus grande crédibilité à un soutien qui sera fondé sur des faits et/ou conçu par le DCAF sur mesure en fonction du contexte, ou encore de fournir des données permettant d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes. Ainsi, la mise au point d'outils didactiques ciblés, tels que des études exploratoires ou préliminaires, a souvent servi de point d'ancrage pour une assistance de longue durée et personnalisée.

Des études exploratoires réalisées par le DCAF ont été très utiles pour déployer ses activités de soutien au *Myanmar* , Une analyse approfondie du cadre juridique régissant la police birmane ainsi qu'une étude comparative sur les différentes façons de concevoir le maintien de l'ordre et la gouvernance de la police dans le monde se sont avérées précieuses car, en fournissant une base solide de données empiriques, elles ont permis la formulation de conseils techniques et stratégiques convaincants en vue de définir une nouvelle conception de la police, un code de conduite et une méthodologie pour la gestion des foules. De plus, s'inspirant d'une étude comparative sur les bonnes pratiques en matière de contrôle parlementaire de la police en Asie et en Europe, des membres du Parlement birman ont soumis des propositions visant à établir des mécanismes de liaison entre le parlement et la police ainsi qu'un nouveau (sous-)comité pour les affaires policières. Des recherches comparatives stratégiques menées par le DCAF sur les institutions de médiation ont également contribué à renforcer le bureau de médiation pour les forces armées au *Royaume-Uni* , ce qui a conduit le Parlement britannique à promulguer une loi lui conférant des pouvoirs considérablement plus importants. Dans le cas du soutien apporté par le DCAF en *Palestine* , l'élaboration d'un rapport d'évaluation sur la réunification des secteurs de la sécurité en Cisjordanie et à Gaza a permis aux décideurs de mieux comprendre les questions à traiter et les recommandations qui permettront d'avancer.

De même, la réalisation d'une étude préliminaire et d'évaluations par pays de l'état d'avancement du cadre de réglementation a joué un rôle déterminant dans les activités du DCAF visant à renforcer la surveillance du contrôle des ALPC et la non-prolifération de ces armes au sein des entreprises de sécurité privées en *Amérique latine* et dans les *Caraïbes*. Selon le DCAF, l'étude préliminaire est essentielle pour déterminer quelles autorités et quels


acteurs du secteur de la sécurité privée pourront effectivement contribuer à lancer des réformes. Parallèlement, l'étude a permis d'instaurer un climat de confiance entre le Centre et des parties prenantes nationales, ce qui a facilité la tenue de débats plus approfondis sur les changements à prévoir en matière de réglementation de la détention des armes à feu et de la gestion des stocks par les ESP. Enfin, concernant l'assistance apportée par le DCAF à l'OSCE [OSCE](#), une étude exploratoire a fourni les données empiriques nécessaires pour formuler une série de recommandations ciblées visant à améliorer la cohérence et l'efficacité des façons de concevoir la RSS adoptées par l'OSCE, dont plusieurs continuent à être appliquées longtemps après, comme cela a été le cas récemment pour sa première série de directives sur la GSS/RSS.

Définir des méthodologies pour institutionnaliser le processus de réforme

Le soutien à l'institutionnalisation des processus de réforme a souvent été considéré comme une condition indispensable à l'obtention de progrès durables. Le problème se pose systématiquement dans les programmes de renforcement des capacités du DCAF, où des personnels ayant reçu la formation risquent d'être par la suite affectés à d'autres postes sans avoir eu l'occasion d'utiliser leurs compétences ni de les transmettre. Cela a été une préoccupation récurrente en ce qui concerne l'assistance aux parlementaires car leur rotation fréquente du fait des élections a parfois empêché d'obtenir des résultats à long terme.

Le DCAF a distingué plusieurs possibilités de soutenir l'institutionnalisation des processus de réforme. Par exemple, s'agissant de l'assistance aux parlements, dans les *Balkans de l'Ouest*, il était particulièrement difficile d'ajuster le contenu de ces activités après chaque élection de façon à répondre aux besoins de membres très expérimentés des comités sur la sécurité et les services du renseignement et en même temps aux besoins des néophytes en la matière. Le DCAF a en partie résolu le problème en invitant des parlementaires confirmés à participer à des activités de renforcement des capacités destinées à des représentants nouvellement élus. C'est une façon d'encourager l'apprentissage entre pairs. En Asie du Sud-Est, l'approche adoptée a été la promotion de contacts réguliers entre parlementaires au niveau régional grâce à la création d'un Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est. Cela a donné un réseau constitué d'anciens parlementaires et de parlementaires en activité qui se réunissaient chaque année, atténuant ainsi le problème du fort taux de rotation au sein des parlements.

Le DCAF a également reconnu la nécessité d'investir autant que possible dans des stratégies de réforme au plan institutionnel et à long terme, qui dépassent le cadre du renforcement individuel des capacités. Dans le cas de la

Bosnie-Herzégovine , il fallait de toute évidence encourager le changement dans les institutions chargées du traitement judiciaire des cas de violence domestique, étant donné la pénurie de tribunaux spécialisés en la matière. Tous les juges pénaux du pays pouvant se trouver face à des affaires de ce type, essayer de modifier les pratiques individuelles a été considéré comme une solution trop compliquée. Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, le DCAF a choisi de rédiger un guide de procédure, pour les juges et par les juges, servant de référence au système judiciaire concernant les questions de violence domestique. Le guide a été adopté en tant qu'outil pédagogique officiel par les centres de formation à la magistrature, qui sont chargés de toute la formation continue des procureurs dans le pays, inscrivant ainsi son institutionnalisation dans le curriculum habituel.

Promouvoir des processus participatifs et ouverts à la diversité

Les activités de soutien du DCAF ont souvent mis en avant l'intégration et la participation des parties prenantes issues du gouvernement, du secteur de la sécurité et de la société civile car ce sont elles qui rendent possibles les résultats à long terme. Réunir un consensus politique suffisant pour promouvoir un processus de réforme est donc une condition préalable essentielle au succès des programmes de RSS.


Le DCAF encourage régulièrement le dialogue entre divers acteurs de façon à garantir la prise en compte d'informations provenant d'un grand nombre de parties prenantes et à instaurer un climat de confiance entre les prestataires de sécurité et la population. Par exemple, dans le cadre du Programme de renforcement des capacités de la police en Europe du Sud-Est, la participation de toutes les parties prenantes nationales, y compris des membres du parlement, le système judiciaire, des organisations de la société civile et les médias, ont valorisé les efforts de réforme déployés par la police. De même, le soutien apporté par le DCAF lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du Code de conduite international des entreprises de sécurité privées (ICoC), ainsi que de son mécanisme de contrôle (l'Association de l'ICoC), a montré que la participation égalitaire et significative des différentes parties prenantes est cruciale pour renforcer l'adhésion à l'ICoC et sa crédibilité. En tant que modérateur plausible et neutre, le DCAF a joué un rôle essentiel dans les efforts déployés pour tisser des liens de confiance entre le public et des acteurs privés en permettant la réalisation de processus de travail efficaces et en veillant à préserver le caractère participatif des activités.

L'importance d'encourager des processus participatifs et ouverts à la diversité transparaît également dans les travaux du DCAF réalisés avec les organisations multilatérales. Par exemple, le Centre a préconisé une approche soucieuse de n'exclure aucun groupe lors de l'élaboration des principes directeurs internes



de l'OSCE ^{OSCE} relatifs à la GSS/RSS (inspirés du savoir-faire accumulé au sein du réseau de l'OSCE sur la GSS/RSS) tant dans son secrétariat que dans ses institutions et sur le terrain. Mis au point selon une démarche participative reposant sur des questionnaires, des discussions à l'occasion d'ateliers consacrés à des thèmes importants ou lors de nombreuses autres rencontres, ces principes sont dérivés de l'expérience acquise par l'organisation et des bonnes pratiques tirées des différents environnements dans lequel l'OSCE fonctionne. Cela devrait encourager la mise en œuvre à venir des principes directeurs afin de renforcer la cohérence et l'efficacité du soutien de l'OSCE à la GSS/RSS.

Sélectionner les organisations de la société civile susceptibles d'entrer dans un partenariat

Une composante essentielle de la RSS est la nécessité d'encourager la société civile à jouer son rôle et contribuer aux efforts déployés pour améliorer la GSS. Le choix de partenaires nationaux faisant partie de la société civile est parfois difficile, surtout en dehors de la capitale du pays. Dans certains cas, de tels partenaires peuvent ne pas posséder le savoir-faire nécessaire pour collaborer avec le DCAF sur certains projets ; dans d'autres, ils peuvent ne pas avoir assez de temps ni de moyens. Il est essentiel cependant, d'inciter aussi tôt que possible des organisations de la société civile à s'impliquer dans l'action pour améliorer la GSS.


Le DCAF a essayé de remédier à ce problème en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur les réseaux existants de la société civile et en allant à la rencontre d'OSC situées dans des zones rurales. Tel a été le cas, par exemple, au  où le DCAF a concentré son effort sur des acteurs de la société civile déjà organisés en plateformes collaboratives à rayonnement national. Cela a permis au Centre d'accroître la portée de son soutien à la société civile et de tirer parti de la diversité de la société malienne tout en conservant un nombre gérable d'interlocuteurs directs. De plus, le DCAF a priorisé ses activités avec des communautés de pratique existantes dans des domaines comme le maintien de la paix et les droits humains en fonction de leur pertinence avec les problèmes sécuritaires du pays. Forts de leur savoir-faire spécialisé, des membres de ces plateformes ont pu très vite faire usage des concepts fondamentaux de la RSS.



En ce qui concerne le renforcement des capacités, le DCAF a reconnu l'intérêt d'améliorer les compétences des OSC dans des domaines dépassant la RSS. Par exemple, dans le cas du soutien apporté par le Centre aux campagnes de sensibilisation à la réglementation des entreprises de sécurité privées parmi les organisations partenaires en Europe du Sud-Est, des efforts ont également été déployés afin d'affiner leurs compétences en matière de méthodologie. Ces

OSC sont ainsi mieux armées pour réaliser des analyses pertinentes du cadre réglementaire pour les ESP. De même, s'agissant du partenariat du DCAF avec une OSC portant sur la participation des femmes dans des communautés frontalières rurales au Libéria , l'action menée pour renforcer les capacités de l'organisation en administration et en gestion financière a permis d'améliorer la mise en œuvre, le suivi, et l'établissement des rapports. Parallèlement, le DCAF a compris qu'il était important de reconnaître que les réseaux professionnels issus de la société civile ne peuvent pas toujours fonctionner au-delà du temps que les bénévoles veulent bien y consacrer, qu'il s'agisse de dirigeants ou de simples membres. Dans ce cas, il faut éviter d'avoir recours à une organisation professionnelle de petite taille qui n'aura pas les moyens de mener le projet à bien. C'est ce qui s'est par exemple passé avec l'Association des femmes juges en Bosnie-Herzégovine  et la réforme du système judiciaire national.

S'engager dans des projets pluriannuels pour favoriser le changement à long terme

Si les projets à court terme sont parfois indispensables pour instaurer un climat de confiance permettant la coopération future, les projets pluriannuels sont un autre rouage essentiel à la performance du DCAF. Presque la moitié des projets ou programmes ayant donné de bons résultats au niveau des effets globaux avaient été entrepris trois années plus tôt. Accompagner le processus depuis le début jusqu'à la fin est un point important de la stratégie du DCAF et met en évidence le caractère pérenne des actions liées à la RSS.

La plupart du temps, les projets pluriannuels supposent que l'on passe du soutien pour l'élaboration de cadres normatifs au renforcement de leur mise en œuvre. Cela a, par exemple, été le cas avec la mise au point des cadres réglementaires internationaux concernant les EMSP qui, partie d'une recherche stratégique ciblée en 2014, a abouti à la fourniture de conseils pour le gouvernement suisse et le CICR en vue de l'élaboration du Document de Montreux. Depuis lors, la situation a encore plus évolué car le DCAF aide des acteurs régionaux et nationaux ainsi que la communauté internationale à mettre ledit document en œuvre, ce qui a eu pour effet d'inciter plusieurs États et organisations internationales tels que l'Australie, l'UE et l'OTAN à modifier leurs cadres réglementaires pour les EMSP de façon à les mettre en conformité avec les bonnes pratiques internationales. Il en est allé de même en ce qui concerne l'aide du DCAF à l'ONU  pour renforcer sa conception de la RSS, qui a commencé avec l'élaboration de recommandations politiques fondées sur des données empiriques et s'est transformée en une assistance pour la mise en œuvre de plusieurs d'entre elles, notamment la rédaction d'une note d'orientation technique à l'usage du personnel des Nations Unies.

Dans le même ordre d'idées, l'engagement constant et la volonté continue du DCAF d'aller plus loin dans l'accompagnement ont permis d'intégrer la notion d'égalité des sexes dans la police de la *Sierra Leone* . L'inscription de la question du genre dans les institutions de sécurité étant un processus de longue haleine qui dépend de la volonté politique et du sentiment d'adhésion national, l'aide à la police sierra-léonaise a nécessité des conseils techniques continus. La mission a été menée à bien par le bureau chargé de la question du genre, créé juste après le programme d'assistance initial. De même, l'aide apportée au Centre de formation aux opérations de maintien de la paix (CFOMP) en *Bosnia and Herzegovina*  a montré que l'adoption d'une approche progressive pour renforcer la capacité d'une institution à dispenser une éducation et une formation sur la RSS était la meilleure façon de la valoriser en tant que vecteur de changement dans le milieu militaire. Tout en renforçant la capacité de formation du centre par étapes itératives qui ont petit à petit augmenté le degré d'engagement et de responsabilité des formateurs, cela a permis de préparer le terrain pour un changement durable.

Pour résumer, la première série d'essais montre qu'il reste encore beaucoup à apprendre des activités d'assistance du DCAF à l'intention des acteurs nationaux et internationaux en matière de RSS. Premièrement, des tendances générales se dessinent indiquant quel type de soutien durable est plus adapté. En fait, l'on a souvent remarqué qu'entreprendre des projets pluriannuels permet d'allouer le temps nécessaire pour bien accompagner les processus de réforme et d'adapter l'aide en fonction des besoins. De même, les outils didactiques ciblant un public spécifique sont un point d'ancrage non négligeable pour les activités de soutien du DCAF. L'élaboration de ces instruments peut aider à nouer des liens de confiance avec des parties prenantes nationales et internationales, et aussi à renforcer la crédibilité des services de conseil du Centre, étant donné que ces conseils seront fondés sur des données empiriques. Deuxièmement, bien que les divisions du DCAF fonctionnent dans des contextes différents, les types de défis auxquels les programmes et les projets de RSS doivent faire face ont des points communs. Par exemple, le problème posé par les cycles électoraux dans les législatures nationales a été constaté tant en Europe du Sud-est qu'en Asie du Sud-Est. Il en va de même, en ce qui concerne le rôle de la société civile dans les processus de réforme, car le phénomène a été remarqué lors des activités du DCAF en Afrique mais aussi dans les Balkans de l'Ouest. Bien que ces problèmes varient en importance, il y a de nombreux enseignements à dégager des solutions adoptées pour y remédier. Tandis que le DCAF continue de se pencher sur les résultats de ses activités de soutien et sur les leçons à en tirer, il est à espérer que celles-ci ne seront que les premières d'une longue série et qu'il sera possible d'aller plus loin encore. À long terme, ceci devrait faciliter la mise en place d'une base de

données empiriques étayant les différentes stratégies de soutien international à la RSS dans sa portée la plus générale.

Aller de l'avant

Un peu plus d'un an après que le DCAF a commencé à entamer son processus de transition vers la gestion axée sur les résultats, des progrès considérables ont été réalisés. La première série d'essais du système de suivi au niveau institutionnel a été menée à bien comme prévu, et donne un assez bon aperçu de l'efficacité et de la viabilité de la programmation mise en place par le Centre. Le recueil de plus de 50 rapports de suivi sur ses activités a permis d'obtenir et de traiter un échantillon, restreint mais tout de même représentatif, de résultats. Ceux-ci sont impressionnants et font ressortir plusieurs tendances. Pour résumer, en 2015, par le biais de ses programmes de soutien, le DCAF a souvent contribué à la révision ou à la rédaction de lois et de cadres stratégiques dans le respect des normes internationales et des principes de bonne gouvernance, à la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques, ou à la création d'organes institutionnels visant à renforcer le contrôle et l'obligation de rendre compte dans le secteur de la sécurité. D'autres résultats concernent l'institutionnalisation de projets de formation, la participation accrue de la société civile dans le but d'améliorer la GSS, ainsi qu'une meilleure cohérence et une plus grande efficacité s'agissant du soutien des acteurs internationaux à la RSS.

En mai 2016, le DCAF a entamé sa seconde série d'essais. Il s'agit désormais de tirer des enseignements de l'expérience pratique acquise au cours de la première série, thème du cinquième atelier sur la GAR organisé par le DCAF et la DDC en avril 2016 et dont l'objectif était d'indiquer comment procéder pour ajuster les modèles des rapports de suivi, revoir les directives relatives au suivi et signaler d'autres éventuels besoins internes en matière de renforcement des capacités. Si des progrès ont été accomplis en peu de temps, le DCAF reconnaît que sa transition vers la GAR continuera à se faire par paliers, les tâtonnements étant inévitables et les réglages se faisant graduellement. Tout au long du processus, le DCAF mettra l'accent sur la méthode « d'apprentissage par l'action » à partir de retours d'information sur la mise en pratique du système de suivi institutionnel. Le DCAF reconnaît donc que cela prendra plusieurs années pour mettre au point un système de GAR fiable du point de vue méthodologique et totalement intégré aux organes de gestion à la fois au niveau des divisions et au niveau institutionnel. La première série d'essais a montré que, pour l'instant, la transition vers la GAR est sur la bonne voie.

Dans le même temps, le processus de transition lui-même, outre le produit fini attendu, a déjà prouvé son utilité. Les nombreuses sessions de renforcement des capacités qui ont eu lieu pour préparer la première série d'essais ont permis

d'augmenter la capacité concernant les activités de S&E dans toute l'organisation. Cela aura sûrement pour effet de renforcer les efforts actuels déployés au niveau des divisions. D'autre part, les essais ont permis d'alimenter la réflexion sur les modes de planification à adopter pour obtenir des résultats. Il faudra pour cela harmoniser les outils et les cadres utilisés actuellement par le DCAF dans la planification des projets avec le système de suivi institutionnel. Pour finir, travailler ensemble dans le but de définir des objectifs stratégiques et de partager les leçons identifiées sur la façon de procéder pour surmonter les obstacles rend l'organisation encore plus « unie dans l'action ». Le DCAF a bien l'intention de continuer sur sa lancée et de mettre à profit les progrès accomplis. Il espère notamment affiner son système de GAR pour qu'il impacte encore davantage les décisions stratégiques, et qu'il améliore la transparence et les enseignements à dégager en matière de RSS.

La coopération avec les organisations internationales

Les Nations Unies



Dates importantes :

- | | |
|------------------|---|
| 2007 | Le DCAF soutient la présidence de la République slovaque au Conseil de sécurité de l'ONU en animant le tout premier débat ouvert sur la RSS. |
| 2008 | L'étude réalisée par le DCAF sur la RSS et les missions intégrées de l'ONU à la demande du DOMP et du PNUD sert de base de données empiriques pour la rédaction du tout premier rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la RSS (A/62/659-S/2008/39). |
| 2010-2012 | Le DCAF apporte son aide à l'élaboration de la première série de Notes d'orientation techniques intégrées. |
| 2013 | Le DCAF initie un dialogue avec des États membres et des organes des Nations Unies ainsi qu'avec des experts, concernant l'élaboration du second rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la RSS (A/67/970– S/2013/480). |
| 2014 | La responsable du programme « L'ONU et la RSS » du DCAF est détachée au DOMP pour l'assister dans l'élaboration et l'adoption de la toute première résolution spécifiquement consacrée à la RSS (S/RES/2151). |

L'ONU a été l'une des premières organisations à élaborer et promouvoir des normes relatives à la RSS. Son cadre normatif fécond a permis de produire une résolution du Conseil de sécurité et deux rapports du Secrétaire général sur la RSS, ainsi que de nombreux documents stratégiques ou d'orientation. De plus, en raison de ses mandats, de sa légitimité et de sa présence depuis le début des opérations, elle est la seule à proposer des services de soutien sur le terrain. Le nombre des demandes d'assistance adressées aux Nations Unies pour mettre en place des processus de RSS continue d'augmenter, comme en témoigne celui, sans cesse croissant, des missions du Conseil de sécurité qui font appel à l'ONU pour leur venir en aide dans ce domaine. La toute première résolution du Conseil de sécurité sur la RSS, adoptée à l'unanimité en 2014, reconnaît le « rôle important qu'à joué l'ONU en aidant des pays à se doter d'institutions durables ». Parallèlement, elle met en évidence des domaines qui demandent plus d'efforts, comme par exemple la nécessité de pondérer le soutien entre les composantes du

secteur de la sécurité et le secteur considéré dans son ensemble, de renforcer les partenariats avec des organisations régionales et sous-régionales, ou d'améliorer le suivi et l'évaluation du soutien apporté par l'ONU à la RSS.





Les solutions adoptées par le DCAF

Le DCAF a joué un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle conception de la RSS adoptée par l'ONU depuis 2006. En effet, il a formé un partenariat stratégique avec le bureau chargé de la question de la RSS au sein du Département des opérations de maintien de la paix, qui centralise toutes les ressources techniques relatives à la RSS pour le système onusien. Le Centre travaille également avec des membres du Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur la RSS, qui est présidé à la fois par le DOMP et le PNUD, et compte 14 services. Actuellement, le DCAF s'attache en priorité à :

- ▶ soutenir la mise en œuvre par l'ONU des dispositions clés de la résolution UNSCR 2151 sur la RSS ;
- ▶ apporter son assistance à l'ONU pour l'élaboration de ses stratégies et de ses directives ;
- ▶ dispenser des conseils techniques aux personnels de l'ONU et renforcer leur capacité tant au siège que sur le terrain ;
- ▶ renforcer les méthodes de suivi et d'évaluation de l'ONU concernant la RSS ;
- ▶ encourager la mise en œuvre de la résolution UNSCR 1325 et de celles qui y sont liées concernant les femmes, la paix et la sécurité ;
- ▶ inciter les États membres de l'ONU et les organisations multilatérales à se concerter.

Principaux résultats obtenus en 2015




L'étude exploratoire réalisée par le DCAF sur les différentes approches des organisations multilatérales en matière de RSS a amené l'ONU à **prendre des mesures pour renforcer ses partenariats avec d'autres organisations multilatérales**. Par exemple :

- L'ONU , l'UA , l'UE  et l'OSCE  ont tenu un premier débat contradictoire fondé sur des faits et portant sur leurs façons de concevoir le soutien à la RSS (à partir des résultats de l'étude exploratoire) en juin 2015, qui a abouti à une première série de recommandations visant à renforcer la coopération multilatérale dans les domaines suivants : la planification et l'exécution, les évaluations préalables et les évaluations finales, l'élaboration de stratégies et de directives.

Activités réalisées en 2015

Lieu	Activités	Partenaires/Commanditaires
 ONU (siège)	<p>Soutien à l'élaboration d'une Note d'orientation technique intégrée sur le suivi et l'évaluation de la RSS après une vaste concertation dans l'ensemble de l'organisation.</p> <p>Réalisation d'une étude exploratoire sur les différentes approches de la RSS adoptées par les organisations multilatérales, notamment l'ONU, l'OSCE, l'UE, l'UA, pour encourager des débats pragmatiques relatifs au renforcement de la coordination des opérations sur le terrain.</p> <p>Soutien au Groupe des amis de la GSS/RSS lors d'une réunion au niveau ministériel sur les Objectifs de développement durable, en marge de la 70^e session de l'Assemblée générale de l'ONU.</p>	<p>DOMP</p> <p>Slovaquie</p>
Amérique latine et Caraïbes	Renforcement ciblé des capacités et conseils à l'usage des parties prenantes nationales au Salvador  et au Pérou  pour encourager l'application de normes, d'instruments et de mécanismes d'assistance technique internationaux régissant la détention d'ALPC dans le secteur de la sécurité privée.	UNLIREC
 République démocratique du Congo	Évaluation de la viabilité, de la pertinence et de l'efficacité d'un projet du PNUD sur la police de proximité.	PNUD
Europe du Sud-Est	Cours de formation sur la sensibilisation à la question du genre dans la police à l'intention des forces armées en Bosnie-Herzégovine  , en Macédoine*  , au Monténégro  et en Serbie  , dans le cadre du projet PNUD/SEESAC sur « l'égalité entre les genres dans l'armée ».	PNUD/SEESAC
 Géorgie	Cours stratégique sur la question du genre et les mécanismes de traitement des plaintes à l'intention des personnels du ministère de la Défense géorgien	ONU Femmes
 Guatemala	Évaluation du programme de la Commission internationale de lutte contre l'impunité au Guatemala.	PNUD
 Libéria	Évaluation du nouveau programme d'initiation destiné aux officiers de l'UNPOL travaillant à la MINUL.	MINUL/UNPOL

* Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

 Mali	<p>Projet de recherche inter-agences sur l'intégration du genre dans le secteur de la sécurité au Mali. Publication d'un nouvel outil didactique : <i>Le genre et le secteur de la sécurité: Une étude de la Police nationale, de la Protection civile, des Forces armées et de sécurité, du système judiciaire et des services pénitentiaires au Mali.</i></p>	MINUSMA/UNPOL
 Pakistan	<p>Évaluation du système de formation et d'éducation de la police dans la province du Pendjab.</p>	ONUSDC
 Suisse	<p>Manifestation annuelle à l'intention du corps diplomatique genevois portant sur les questions inscrites dans les Objectifs de développement durable (sécurité, justice et bonne gouvernance).</p>	ONUG
	<p>Réunion de haut niveau à l'occasion du « 15^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité : bilan et perspectives ».</p>	DFAE

Activités à venir

- ▶ Note d'orientation technique intégrée sur le suivi et l'évaluation de la RSS (2016).
- ▶ Étude exploratoire du DCAF sur le soutien aux réformes du secteur de la sécurité pilotées par les pays eux-mêmes : les différentes façons des organisations multinationales d'aborder la RSS (*Supporting Nationally-Led Security Sector Reform: Multilateral Organisations' Approaches to SSR* (2016).
- ▶ Révision du kit pédagogique du HCDH sur les droits de l'homme et le maintien de l'ordre (2016).
- ▶ Soutien au programme de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (ONUSOM – Puntland) sur le développement du secteur de la sécurité (2016).
- ▶ Aide au DOMP pour la révision de l'action de l'ONU concernant son soutien à la réforme du secteur de la défense (2016).
- ▶ Aide au DOMP pour entreprendre une révision externe du rôle, de l'organisation et de la capacité du Département de la police de l'ONU (2016).
- ▶ Séminaire conjoint DCAF-ONUG à l'intention du corps diplomatique genevois sur la cyber sphère et la nécessité de mettre en place des initiatives multipartites dans ce domaine (2016).

L'Union européenne



Dates importantes :

2005	L'UE adopte une stratégie pour le soutien de la PESD à la RSS. Le DCAF ouvre un bureau à Bruxelles.
2008	Le DCAF ouvre un bureau à Ljubljana pour héberger le Secrétariat permanent de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est.
2009	L'UE rejoint le Comité de direction de l'ISSAT. Le DCAF se voit confier ses premières missions de formation et de conseil pour les opérations sur le terrain par l'UE.
2013	Sur mandat de la Commission européenne, le DCAF réalise une étude sur le soutien de l'UE à la réforme du secteur de la justice et de la sécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes.
2013–2015	Le DCAF met en œuvre la composante « bonne gouvernance et obligation de rendre compte » du programme de l'UE « Appui à la réforme des forces de police du Myanmar dans les domaines de la maîtrise des foules et des services de police de proximité ».
2015–2016	Le DCAF apporte son aide polyvalente à l'UE pour mettre au point son nouveau cadre stratégique sur le soutien à la RSS.

L'Union européenne joue un rôle majeur et de plus en plus important sur la scène internationale au sein de la communauté des donateurs participant à la mise en œuvre des processus de GSS/RSS régionaux et nationaux. Plusieurs institutions de l'UE (dont le Service européen pour l'action extérieure et les services de la Commission) ainsi que des États membres de l'UE s'impliquent directement pour soutenir la RSS en mettant à disposition toute une gamme de moyens pratiques et financiers complémentaires. Les stratégies adoptées par l'UE au niveau des pays et des régions, appliquées au développement et à la sécurité, accordent souvent une place privilégiée aux activités de RSS et celles qui y sont liées. Le fait que l'UE figure parmi les institutions les plus influentes dans le domaine de la RSS se traduit par le nombre sans cesse


croissant de projets, de subventions, d'aides budgétaires et de missions de PSDC financées par l'UE ou directement mises en œuvre par elle.

Dans le cadre de sa collaboration avec l'UE, le DCAF s'attache en priorité à :





- ▶ encourager l'élaboration de stratégies en matière de RSS ;
- ▶ fournir des conseils opérationnels pour aider l'UE à configurer la mise en place et l'exécution de services judiciaires et sécuritaires sur le terrain ;
- ▶ renforcer la capacité en matière de GSS/RSS parmi les personnels de l'UE tant au siège que sur le terrain ;
- ▶ s'attaquer à la question des migrations illégales, de la traite des êtres humains et de la criminalité transfrontalière organisée en travaillant ensemble sur les thèmes de la sécurité aux frontières et du maintien de l'ordre ;
- ▶ renforcer l'obligation de rendre compte parmi la police et les services du renseignement ;
- ▶ mettre en œuvre des projets financés par l'UE pour promouvoir la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.

Tous les États membres de l'UE font partie du DCAF, et l'UE est l'un des partenaires multilatéraux du Comité de direction de l'ISSAT du DCAF. Le Centre a des bureaux régionaux à Bruxelles et à Ljubljana. Le bureau slovène héberge le Secrétariat permanent de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est. En aidant les États membres de l'UE ainsi que ses pays partenaires à adopter et respecter les normes et les bonnes pratiques relatives à la GSS/RSS, le DCAF contribue d'une part, à atténuer les disparités socio-économiques constatées dans l'Europe élargie et d'autre part, à améliorer la stabilité et la sécurité sur tout le continent.

Activités réalisées en 2015

Lieu	Activités	Partenaires/Commanditaires
 UE (siège)	Assistance pour la préparation et la révision du processus de planification de l'UE concernant la nouvelle stratégie de l'UE en matière de RSS, y compris l'analyse d'une étude de cas pour la RDC, le Mali et l'Ukraine. Rôle de modérateur lors de consultations avec des États membres.	SEAE, DG DEVCO, DG NEAR, gouvernements slovaque et néerlandais
	Sensibilisation aux grandes tendances, aux défis à relever et aux enseignements tirés en matière de RSS à l'intention des représentants de l'UE	DG DEVCO

	<p>Rôle de modérateur lors d'un séminaire consacré au concept général de la RSS et au plan d'action de l'UE et de l'ONU axé sur le Mali : « A comprehensive approach to SSR – the EU-UN Action Plan with focus on Mali ».</p>	<p>SEAE</p>
	<p>Rédaction de deux chapitres pour le nouveau manuel de la CESD sur les missions et les opérations <i>Handbook on Missions and Operations</i> (l'un traite de la RSS et l'autre des ESP lors des interventions civiles).</p>	<p>SEAE</p>
<p> UE (États membres)</p>	<p>Cours de formation à la RSS destiné aux fonctionnaires et aux praticiens.</p>	<p>Gouvernements finlandais et néerlandais</p>
	<p>Séance d'initiation à la RSS dans le cadre d'un cours du CEPOL sur la sensibilisation à la réforme du secteur de la sécurité.</p>	<p>CEPOL</p>
	<p>Supervision de sept projets sur l'asile, les migrations et la lutte contre la traite des êtres humains déployés en Roumanie  et en Bulgarie .</p>	<p>UE au titre de l'accord de coopération de la Suisse à l'élargissement de l'Union européenne</p>
	<p>Élaboration de modules sur la place du genre dans la RSS, faisant partie d'un cours semestriel accrédité par le CESD, sur la façon d'aborder la dimension genre dans les opérations sur le terrain : « A Comprehensive Approach to Gender in Operations ».</p>	<p>Initiative bilatérale hispano-néerlandaise sur le genre dans les opérations sur le terrain</p>
<p>Europe du Sud-Est</p>	<p></p> <p>Mise en place d'exercices opérationnels conjoints à l'intention des personnels de la sécurité aux frontières des 11 Parties contractantes de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est dans le but de renforcer le respect des normes et des pratiques européennes s'agissant des opérations policières transfrontalières.</p> <p>Coopération dans les domaines de la migration illégale et de la lutte contre la traite des êtres humains.</p> <p>Projet de recherche DCAF-DemandAT sur le secteur de la sécurité et le maintien de l'ordre, notamment sur l'application par les autorités du droit pénal et du droit public pertinent.</p>	<p>UE, CCP ESE, DG HOME, CEPOL, EUROPOL, EUROJUST</p>
<p> Guinée-Bissau</p>	<p>Sensibilisation à la RSS et aide aux représentants de l'UE en Guinée-Bissau participant à la mission d'évaluation conjointe UA-UE-ONU.</p>	<p>Délégation de l'UE en Guinée-Bissau</p>

 Myanmar	<p>Mise en œuvre de la composante « obligation de rendre de compte et bonne gouvernance » du projet 2013-2015 de l'UE « Appui à la réforme des forces de police du Myanmar dans les domaines de la maîtrise des foules et des services de police de proximité », y compris l'énoncé d'une nouvelle conception de la police, l'actualisation du cadre juridique, des codes de fonctionnement et des manuels de la police, et l'élaboration de pratiques visant à rendre la police plus responsable devant le parlement.</p>	<p>Instrument pour la stabilité de l'UE</p>
 Palestine	<p>Mise en œuvre d'un projet financé par l'UE destiné à renforcer le contrôle financier du secteur de la sécurité, comprenant l'examen juridique des mécanismes de lutte contre la corruption prévus par l'Autorité palestinienne et la création d'un groupe d'experts chargé de la surveillance financière.</p> <p>Mise en œuvre d'un projet financé par l'UE visant à améliorer le système de traitement des plaintes dans le secteur de la sécurité.</p>	<p>Bureau du représentant de l'UE pour la Cisjordanie et la bande de Gaza</p>
 Yémen	<p>Mise en œuvre d'un projet financé par l'UE pour encourager le dialogue entre les principaux acteurs sur le processus de stabilisation après-guerre et l'avenir du secteur de la sécurité et de la justice au Yémen.</p>	<p>Délégation de l'UE au Yémen</p>
 Zimbabwe	<p>Compilation des enseignements tirés du programme « Paix et sécurité » au Zimbabwe.</p>	<p>Délégation de l'UE au Zimbabwe</p>

Activités à venir

- ▶ Soutien pour l'élaboration du nouveau cadre stratégique de l'UE sur la RSS (2016).
- ▶ Aide aux représentants de l'UE pour sélectionner des projets concernant des programmes de réforme de la justice en Guinée-Bissau (2016).
- ▶ Cours de formation destiné au groupe d'Entraînement des services de police européens (2016).

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)



Dates importantes :

2001-2005	Le DCAF aide à l'élaboration de la première série de commentaires sur le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.
2004	Le DCAF et l'OSCE signent un protocole d'accord établissant un partenariat stratégique.
2008	Le DCAF et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE publient le <i>Manuel sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales du personnel des forces armées ainsi que la boîte à outils intitulée La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité</i> .
2014	Le DCAF s'engage dans un partenariat stratégique avec la Suisse durant la présidence en exercice suisse de l'OSCE en 2014. L'étude exploratoire du DCAF sur « Le rôle de l'OSCE dans la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité » est publiée et dote le Secrétariat de l'OSCE de moyens spécialement dédiés à la RSS.
2015	Avec l'aide du DCAF, l'OSCE met au point la première série de directives internes sur la GSS/RSS.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) réunit 56 États d'Europe, d'Asie centrale et d'Amérique du Nord. Elle joue un rôle primordial dans l'alerte précoce, la prévention des conflits, la gestion des crises et la reconstruction au lendemain des affrontements. Elle prend une part de plus en plus prépondérante dans les activités relatives à la GSS/RSS sur le plan régional, que ce soit pour l'établissement des normes ou le soutien lors des opérations sur le terrain.

Les efforts déployés par l'OSCE pour mettre au point une conception cohérente commune de la GSS/RSS se sont considérablement accélérés lors de la prési-



dence en exercice suisse de l'OSCE en 2014. En prévision de cette présidence et avec l'aval du Secrétaire général de l'organisation, le DFAE suisse avait mandaté le DCAF pour réaliser une étude exploratoire sur le rôle de l'OSCE dans le soutien à la GSS/RSS. L'étude a permis de formuler des recommandations pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie, dont plusieurs ont été concrétisées depuis, notamment la création de moyens dédiés à la RSS, l'établissement d'un réseau interinstitutionnel de points focaux consacrés à GSS/RSS, et la mise au point de directives internes relatives à la GSS/RSS.

Depuis 2004, le DCAF a consolidé son partenariat avec des organes exécutifs de l'OSCE, notamment son Secrétariat, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), ainsi que la direction des opérations sur le terrain. Il travaille également avec son Assemblée parlementaire et son École des cadres pour la gestion des frontières. À l'heure actuelle, le Centre aide l'OSCE à mettre en œuvre plusieurs des recommandations suggérées dans l'étude exploratoire, mais il apporte aussi son concours d'une manière plus générale dans le domaine de la GSS/RSS, notamment :

- ▶ en travaillant avec l'OSCE à l'élaboration de sa stratégie sur la RSS et des directives correspondantes ;
- ▶ en dispensant des conseils opérationnels et en aidant l'OSCE à améliorer la prestation de services judiciaires et sécuritaires sur le terrain ;
- ▶ en renforçant la capacité des personnels de l'OSCE tant au siège que sur le terrain ;
- ▶ en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales parmi les personnels des forces armées, et en valorisant le rôle des institutions de médiation dans la surveillance du secteur de la sécurité ;
- ▶ en travaillant ensemble sur les thèmes de la sécurité aux frontières et du maintien de l'ordre ;
- ▶ en encourageant l'intégration du genre dans la stratégie de l'OSCE sur la RSS.





Principaux résultats obtenus en 2015

Les recommandations stratégiques formulées par le DCAF dans son étude exploratoire sur « Le rôle de l'OSCE dans la GSS/RSS » ont **amené l'organisation à prendre plusieurs mesures pour augmenter l'efficacité et la cohérence de son soutien en matière de GSS/RSS**, notamment :

-  L'OSCE a terminé la mise au point de quatre directives relatives à la GSS/RSS (publiées en avril 2016) sur les approches pluridimensionnelles, les évaluations des besoins, les approches axées sur l'impact et celles visant à renforcer la coopération régionale.
-  L'OSCE utilise de plus en plus la GSS/RSS pour accentuer le caractère holistique de son soutien. Par exemple, un rapport, adressé en 2015 par un responsable des missions de l'OSCE au Conseil permanent, mentionne que les opérations sur le terrain commencent à refléter une conception plus globale de la GSS/RSS ainsi qu'un fonctionnement plus adapté.

Activités réalisées en 2015

Lieu	Activités	Partenaires/Commanditaires
 OSCE (siège)	<p>Soutien pour l'élaboration des directives internes de l'OSCE relatives à la GSS/RSS, notamment en ce qui concerne les approches pluridimensionnelles, les évaluations des besoins, les approches axées sur l'impact et celles visant à renforcer la coopération régionale.</p> <p>Coopération avec le Conseiller principal de l'OSCE sur les questions liées au genre.</p>	<p>Secrétariat de l'OSCE, Centre de l'OSCE pour la prévention des conflits Réseau des points focaux de l'OSCE sur la GSS/RSS</p>
 OSCE (États participants)	<p>Cours pour cadres supérieurs sur la sécurité et la gestion des frontières (« Border Security and Management for Senior Leadership ») à l'intention de 28 hauts responsables des services de la sécurité aux frontières de 16 États de l'OSCE.</p> <p>Cours de formation des formateurs à l'intention de 18 conférenciers/instructeurs provenant d'instituts de formation des gardes-frontière au Kirghizistan  et au Tadjikistan .</p>	<p>École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières</p> <p>Centre de l'OSCE à Bichkek, Centre de l'OSCE au Tadjikistan, École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières</p>

 Arménie	Collaboration avec le Bureau de l'OSCE à Erevan concernant la réforme de la police, l'égalité des genres et des questions de contrôle parlementaire ; ateliers de formation sur la police de proximité et la dimension de genre, sur les droits humains et le maintien de l'ordre.	Bureau de l'OSCE à Erevan
 Kirghizistan	Coordination des différentes stratégies à adopter par le gouvernement pour renforcer davantage la capacité de gestion des crises.	Centre de l'OSCE à Bichkek
 Suisse	Réunion de haut niveau « OSCE Focus » sur l'Europe en crise : « Europe in Crisis : Renewed Relevance of the OSCE ? ».	Secrétariat de l'OSCE, DFAE, GCSP
 Ukraine	Coopération à propos de questions de déminage humanitaire et de restes explosifs de guerre (REG), aboutissant à la rédaction d'une feuille de route pour créer des institutions nationales de lutte antimines en Ukraine.	Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine, CIDHG

Activités à venir :

- ▶ Publication des directives internes de l'OSCE sur la GSS/RSS et aide à l'examen de leur mise en œuvre (2016).
- ▶ Seconde édition du cours pour cadres supérieurs sur la sécurité et la gestion des frontières (2016-2017).
- ▶ Seconde édition du cours de formation des formateurs destiné à des instituts d'Asie centrale spécialisés dans la formation des gardes-frontière (2016-2017).
- ▶ Conférence au niveau de l'OSCE sur le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (juin 2016).

L'OTAN et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN



Dates importantes :

- | | |
|-------------|--|
| 1996 | La Suisse rejoint le programme Partenariat pour la paix (PpP) de l'OTAN. |
| 2001 | Le DCAF préside le groupe de travail du Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du programme Partenariat pour la paix chargé d'étudier la question de la RSS.

Le DCAF commence à travailler avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN sur plusieurs thèmes, notamment les « nouveaux parlementaires » et les « programmes d'orientation », les séminaires régionaux Rose-Roth en Europe du Sud-Est et dans l'ex-Union soviétique, ainsi que sur l'élaboration d'outils didactiques. |
| 2005 | Le DCAF et le Bureau de liaison de l'OTAN commencent à programmer ensemble des activités liées à la gouvernance du secteur de la sécurité en Ukraine par l'intermédiaire de la plateforme du Groupe de travail conjoint OTAN-Ukraine sur la réforme de la défense (2005-2009).

Le DCAF soutient le Plan d'action du partenariat de l'OTAN pour l'établissement d'institutions de défense (Partnership Action Plan on Defence Institution Building, PAP-DIB) dans des pays partenaires. |
| 2007 | Le DCAF entame une collaboration avec l'OTAN dans le cadre de son Programme pour le renforcement de l'intégrité. |
| 2009 | Le DCAF entame une collaboration avec le Comité OTAN sur la dimension de genre. |

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) joue un rôle de plus en plus important en matière de GSS/RSS pour les questions relatives à l'établissement des normes, la programmation des réformes dans les pays candidats ou partenaires et les considérations civilo-militaires lors des opérations militaires, par exemple dans l'élaboration de cours de gestion de la défense destinés à des civils ou de programmes de lutte contre la corruption.

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) regroupe des parlementaires provenant de tous les États membres et États partenaires de l'OTAN et permet ainsi une coordination entre les différentes législatures et l'organisation. Dans le même temps, l'AP-OTAN sensibilise les parlementaires aux grandes questions sécuritaires, comme le contrôle démocratique du secteur de la sécurité ou les meilleures pratiques en matière de GSS.

Le Programme de l'OTAN pour le renforcement de l'intégrité (RI) fournit des instruments et une formation pratiques permettant d'améliorer l'intégrité, la transparence et l'obligation de rendre compte, mais aussi de réduire le risque de corruption dans les secteurs de la défense et de la sécurité.

La représentante spéciale de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité ainsi que le Bureau du conseiller pour les questions de genre de l'état-major militaire international de l'OTAN encouragent l'intégration de ce thème dans les stratégies de défense et les pratiques adoptées par des États membres et partenaires.

Le Groupement des institutions d'études de défense et de sécurité du programme PpP de l'OTAN propose une plateforme consacrée aux meilleures pratiques en matière de contrôle et de gouvernance dans les institutions de tous les États partenaires et de tous les États membres. Son groupe de travail dédié à la RSS encourage notamment la coopération dans des activités telles que la recherche, les campagnes de sensibilisation et les formations spécialisées, car elles contribuent à améliorer le processus de RSS et de bonne gouvernance dans des démocraties stables ou en voie de stabilisation de la zone euro-atlantique. De plus, le Programme de renforcement de la formation « défense » de l'OTAN (« Defence Education Enhancement Program » ou DEEP) permet aux corps d'officiers et de sous-officiers ainsi qu'aux hauts responsables civils de la défense des pays partenaires de devenir de vrais professionnels en alignant les programmes d'éducation militaire sur les normes et les valeurs démocratiques.

Les solutions adoptées par le DCAF

La collaboration entre le DCAF, l'OTAN et l'AP-OTAN est guidée par la participation de la Suisse au programme PpP de l'OTAN dans les pays membres du Conseil de partenariat euro-atlantique. Tous les membres de l'OTAN (excepté l'Islande) et tous les membres du PpP (excepté le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan) sont également des États membres ou des observateurs permanents du DCAF.

Les travaux du DCAF avec l'OTAN et l'AP-OTAN portent (ou ont porté) sur les thèmes suivants :

- ▶ le renforcement de la capacité en matière de contrôle parlementaire ;
- ▶ la création d'institutions de défense ;
- ▶ la réforme des services du renseignement ;
- ▶ l'inscription et l'intégration du genre dans la politique de l'OTAN ;
- ▶ le renforcement de la notion d'intégrité et de la lutte contre la corruption dans les secteurs de la défense et de la sécurité.

Activités réalisées en 2015

Bénéficiaires	Activités	Partenaires/Commanditaires
 OTAN (siège)	Présentation sur le traitement des plaintes liées au genre à la conférence annuelle du Comité de l'OTAN sur la dimension de genre.	Bureau du conseiller pour les questions de genre de l'état-major militaire international
	Table ronde et présentation d'outils didactiques à l'intention des forces armées et d'institutions de médiation sur la question du genre et les systèmes de traitement des plaintes, dans le cadre de la manifestation organisée à l'occasion du 15 ^e anniversaire de l'adoption de la résolution UNSCR 1325.	Programme de l'OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité
 AP-OTAN	Coopération dans le cadre du « Programme d'orientation » destiné aux parlementaires nouvellement élus. Nouveaux outils didactiques: <i>Oversight and Guidance : Parliaments and Security Sector Governance</i> , DCAF et AP-OTAN 2015. <i>Le rôle des parlements dans la promotion de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » dans les pays membres de l'OTAN - Enquête de l'Assemblée parlementaire (2015)</i> , DCAF et AP-OTAN 2015.	AP-OTAN
 Afghanistan	Formation sur la gestion du secteur de la défense et sur le renforcement de l'intégrité au sein des institutions de défense à l'intention des forces armées afghanes et de hauts responsables civils du ministère de la Défense à l'occasion d'une conférence DEEP de l'OTAN sur « le contrôle démocratique des forces armées », organisée en Azerbaïdjan.	Direction de l'OTAN pour l'intégration, les partenariats et la coopération, Programme de renforcement de la formation « défense » de l'OTAN (DEEP)
 Arménie	Participation au séminaire Rose-Roth, notamment à une session sur « le renforcement de l'intégrité en tant que partie intégrante de la réforme du secteur de la défense en Arménie ».	AP-OTAN

 Azerbaïdjan	<p>Atelier consacré au renforcement de l'intégrité au ministère de la Défense d'Azerbaïdjan pour présenter la version en langue locale de l'ouvrage <i>Développement de l'intégrité et réduction de la corruption dans le secteur de la défense. Recueil des meilleures pratiques</i>, DCAF et OTAN, 2010.</p>	<p>Bureau de liaison de l'OTAN à Tbilissi, Bureau de liaison de l'OTAN dans le Caucase du Sud</p>
 Jordanie	<p>Projet d'une durée de deux ans pour évaluer les pratiques des forces armées jordaniennes du point de vue de l'égalité des genres et de la sécurité et aider à l'élaboration d'un plan d'action visant à améliorer l'intégration des femmes dans les forces nationales (2015-2017).</p>	<p>Fonds d'affectation de l'OTAN à la Jordanie (phase III), Direction des Affaires féminines des forces armées jordaniennes, DFAE suisse</p>
 Kirghizistan	<p>Participation à un séminaire sur le renforcement de l'intégrité intitulé « Présentation du Programme de l'OTAN sur le RI au ministère de la Défense de la République du Kirghizistan et expériences internationales », axé sur les enseignements tirés lors de la mise en œuvre du programme de RI.</p>	<p>Programme de l'OTAN pour le renforcement de l'intégrité (RI)</p>
 Moldavie	<p>Participation au séminaire Rose-Roth, notamment à une session sur « le renforcement de l'intégrité et le contrôle démocratique ».</p>	<p>AP-OTAN</p>
 Suède	<p>Organisation de deux sessions intitulées « La place du genre dans la RSS » et « Les hommes et la condition masculine » à l'occasion du cours de formation des formateurs sur la question du genre, prescrit par l'OTAN et donné dans le cadre de la Coopération des pays nordiques en matière de défense.</p>	<p>Centre nordique pour les questions de genre dans les opérations militaires, SWEDINT (Centre international des forces armées suédoises)</p>
 Ukraine	<p>Rédaction d'un document de travail sur « la façon de mettre en place un système robuste, efficace et durable pour l'orientation professionnelle dans l'armée ukrainienne ».</p> <p>Participation à la « Semaine de lutte contre la corruption » organisée par le Collège national de défense, et présentation d'exposés sur « l'évaluation des risques de corruption dans les services d'approvisionnement des matériels pour la défense » et sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du plan d'action anti-corruption 2015-2017 du ministère de la Défense ukrainien.</p> <p>Participation à l'atelier de recherche avancée de l'OTAN sur « le rôle des femmes et de la perspective du genre dans le traitement des conflits militaires en Ukraine : application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU et des résolutions qui y sont liées ».</p> <p>Séminaire sur « l'état d'avancement des réformes en Ukraine ».</p>	<p>Bureau de liaison de l'OTAN en Ukraine, Programme d'orientation OTAN-Ukraine pour les carrières militaires</p> <p>Programme de l'OTAN pour le renforcement de l'intégrité (RI), Bureau de liaison de l'OTAN en Ukraine</p> <p>OTAN, Centre pour le renforcement de la démocratie (ONG), Istituto Affari Internazionali (IAI) (Italie)</p> <p>AP-OTAN, Association du Traité de l'Atlantique (ATA)</p>

Activités à venir

- ▶ Cours de formation de l'OTAN sur le renforcement de l'intégrité (2016).
- ▶ Manuel sur l'enseignement de la perspective du genre dans l'armée (*Teaching Gender in the Military : A Handbook*) (DCAF et GPP, 2016)
- ▶ Soutien à la conférence annuelle du Comité de l'OTAN sur la dimension de genre (2016).
- ▶ Évaluation des forces armées jordaniennes du point de vue de l'égalité des genres et de la sécurité (2016).
- ▶ Mise à jour du recueil du DCAF et de l'OTAN *Développement de l'intégrité et réduction de la corruption dans le secteur de la défense* (2017).

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest



Dates importantes :

- | | |
|-------------|---|
| 2004 | Le DCAF signe un protocole d'accord avec le Parlement de la CEDEAO qui établit un partenariat stratégique. |
| 2010 | Le DCAF et la Commission de la CEDEAO signent un protocole d'accord en vue de promouvoir la bonne gouvernance du secteur de la sécurité dans les pays membres de la CEDEAO. |
| 2011 | Le Conseil des ministres de la CEDEAO adopte le Code de conduite pour les forces armées et les services de sécurité de la CEDEAO. |

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une organisation sous-régionale composée de 15 membres, dont la vocation était à l'origine d'encourager l'intégration économique des pays ouest-africains concernés. Considérant les obstacles à la stabilité régionale en Afrique de l'Ouest, elle s'est de plus en plus impliquée dans la promotion de la sécurité, du développement économique et de l'État de droit, élargissant son mandat jusqu'à la prestation de conseils et la mise en place d'une assistance pour la prévention des conflits et la bonne gouvernance du secteur de la sécurité dans la sous-région. Dans le cadre de ces fonctions, l'organisation a notamment adopté le Code de conduite pour les forces armées et les services de sécurité de la CEDEAO (2011) et met actuellement au point sa stratégie régionale en matière de GSS/RSS.




Dans le cadre de sa collaboration avec la CEDEAO, le DCAF :

- ▶ dispense des conseils d'orientation pour l'élaboration et la mise en œuvre du cadre stratégique de la CEDEAO concernant la RSS ;
- ▶ apporte son assistance technique lors des opérations menées par la CEDEAO sur le terrain lorsque elles concernent des questions liées à la GSS/RSS ;

- ▶ renforce les compétences des personnels de la CEDEAO en matière de GSS/RSS ;
- ▶ inscrit et intègre le genre dans l'élaboration de la stratégie de la CEDEAO et sa mise en œuvre.

Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigeria et le Sénégal sont membres à la fois de la CEDEAO et du DCAF. Le Centre est en outre chargé de la programmation des activités liées à la GSS/RSS au Libéria, au Niger et en Sierra Leone.

Activités réalisées en 2015

Lieu	Activités	Partenaires/Commanditaires
 CEDEAO (siège)	Conseils pour la mise au point de la version préliminaire de la stratégie régionale de la CEDEAO concernant la RSS/GSS. Publication de quatre chapitres de la boîte à outils du DCAF et de la CEDEAO sur la RSS/GSS en Afrique de l'Ouest consacrés à l'élite politique et au sentiment d'appropriation nationale des processus de RSS, à la programmation en matière de RSS, à la gestion effective du soutien à la RSS provenant de sources extérieures, et au rôle de la société civile dans la GSS/RSS.	Commission de la CEDEAO
 Mali	Campagnes de sensibilisation à l'intention des OSC sur les normes de la CEDEAO relatives à la RSS, lancement de l'outil DCAF-CEDEAO traitant de la participation de la société civile dans la GSS/RSS.	CEDEAO, École de maintien de la paix de Bamako, Commission nationale des droits de l'homme (Mali), ARGAMali, réseaux d'OSC
 Niger	Diffusion auprès des services de police du Code de conduite pour les forces armées et les services de sécurité de la CEDEAO.	Police nationale du Niger

Activités à venir

- ▶ Élaboration de la boîte à outils du DCAF et de la CEDEAO traitant de la RSS/GSS en Afrique de l'Ouest (2016).
- ▶ Adoption de la stratégie régionale de la CEDEAO en matière de RSS/GSS (2016-2017).
- ▶ Élaboration d'un plan de mise en œuvre régional du Code de conduite pour les forces armées et les services de sécurité de la CEDEAO ainsi que de la stratégie régionale de la CEDEAO sur la RSS/GSS (2016-2017).

L'Union africaine



Dates importantes :

2010	L'Union africaine rejoint le Comité de direction de l'ISSAT en qualité d'observateur.
2014	Le cadre stratégique de l'UA sur la RSS est adopté.

L'Union africaine (UA) joue un rôle déterminant dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique et assume à présent des responsabilités en matière de GSS/RSS, tant pour l'établissement des normes y afférentes (notamment grâce à l'adoption en 2014 du cadre stratégique de l'UA sur la RSS) que pour sa mise en œuvre pratique sur le terrain.



Au-delà de leur application immédiate aux activités de l'UA, les stratégies de l'Union inspirent et alimentent les politiques de ses États membres en matière de GSS/RSS ainsi que celles d'organisations sous-régionales, telles que la CEEAC et la CEDEAO.

Le partenariat stratégique du DCAF et sa collaboration avec l'UA sont principalement axés sur :

- ▶ la mise en œuvre du cadre stratégique adopté en 2014 par l'UA concernant la RSS ;
- ▶ le renforcement des compétences des personnels de l'UA en matière de RSS ;
- ▶ l'intégration du genre dans l'élaboration de la stratégie de l'UA.

L'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Ghana, Madagascar, le Mali, le Nigeria, le Sénégal et la Tunisie sont membres à la fois de l'UA et du DCAF. Le DCAF est chargé de la programmation de la GSS/RSS dans plusieurs de ces pays ainsi qu'au Libéria, au Niger et en Sierra Leone. L'UA siège en tant qu'observateur au Comité de direction de l'ISSAT depuis 2010.

Activités réalisées en 2015

Lieu	Activités	Partenaires/Commanditaires
 UA (siège)	<p>Examen et validation des notes d'orientation opérationnelles de l'UA mises au point pour servir à l'élaboration du cadre stratégique de l'UA sur la RSS, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ quatre notes sur l'évaluation des besoins en matière de RSS, les codes de conduite pour les institutions de sécurité africaines, l'harmonisation de la législation nationale sur la sécurité, et la place du genre dans la RSS ; ▶ un manuel de formation en matière de RSS ; ▶ des modèles pour le suivi et l'évaluation des processus de RSS ; ▶ un manuel sur les bonnes pratiques à adopter pour la RSS en Afrique. 	UA, RASS
	<p>Atelier sur l'évaluation conjointe des groupes armés non étatiques dans des environnements de plus en plus stables, sur le DDR et sur la sécurité transfrontalière ; compte rendu sur l'élaboration d'un manuel de formation et d'un recueil de bonnes pratiques en matière de DDR.</p>	UA
 Madagascar	<p>Aide apportée au Comité d'organisation technique de la RSS pour renforcer la capacité de l'UA et lui permettre de préparer son premier séminaire national sur la RSS à Madagascar.</p>	UA

Activités à venir

- ▶ Soutien pour la programmation de projets de RSS à Madagascar (2016).

L'Organisation internationale de la Francophonie



Milestones

2008	L'OIF obtient le statut d'observateur permanent au Conseil de fondation du DCAF.
2010	Le DCAF et l'OIF entament une collaboration sur le genre et la RSS.
2011	L'OIF entre au Comité de direction de l'ISSAT. L'OIF soutient le projet de recherche du DCAF sur les institutions de médiation compétentes pour les forces armées dans les pays francophones d'Afrique (2011-2014).

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) représente l'une des zones linguistiques les plus vastes au monde. L'OIF a pour mission de promouvoir la solidarité entre ses 80 États et gouvernements membres, qui à eux tous totalisent plus d'un tiers des États membres de l'ONU pour une population de plus de 890 millions de personnes, dont 200 millions de francophones.

L'OIF joue un rôle de plus en plus important dans la promotion de la démocratie, la prévention des conflits et leur résolution, la bonne gouvernance, l'État de droit et l'égalité des genres. Jusqu'à présent, le DCAF a travaillé en collaboration avec l'OIF sur les thèmes suivants :

- ▶ la promotion de la GSS/RSS dans les pays francophones ;
- ▶ la promotion des institutions de médiation pour les forces armées dans les pays francophones d'Afrique ;
- ▶ la place du genre dans la RSS ;
- ▶ la traduction vers le français des outils didactiques et des brochures d'information rédigés par le DCAF dans le cadre de campagnes de sensibilisation.

Plusieurs projets récents ont été menés conjointement, par exemple :

- ▶ la conférence OIF-DCAF-GCSP sur « La situation au Mali et au Sahel : comment sortir durablement de la crise ? » ;
- ▶ une étude exploratoire sur le rôle des entreprises de sécurité privées en Afrique de l'Ouest (2015) ;
- ▶ la rédaction d'un nouvel ouvrage didactique par le DCAF et l'OIF sur les institutions de médiation pour les forces armées dans les pays francophones de l'Afrique sub-saharienne : *Ombuds Institutions for the Armed Forces in Francophone Countries of Sub-Saharan Africa* (2016).

Activités à venir

- ▶ Coopération pour la programmation de la GSS/RSS à Madagascar (2016).
- ▶ Soutien à la 8^e Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées (2016).

L'Union interparlementaire



Dates importantes :

- | | |
|-------------|--|
| 2001 | L'UIP et le DCAF entament une collaboration sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité. |
| 2003 | Le DCAF et l'UIP publient le guide <i>Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité – Principes, mécanismes et pratiques</i> . Il s'agit d'un ouvrage de référence destiné aux parlementaires chargés des questions de défense et de sécurité. Le guide a été, à ce jour, traduit en 38 langues, et 100 000 exemplaires ont été distribués aux parlements dans le monde entier. |
| 2009 | L'UIP obtient le statut d'observateur au Conseil de fondation du DCAF. Parallèlement, le DCAF obtient le statut d'observateur auprès de l'UIP. |

L'Union interparlementaire (UIP) réunit des parlementaires de 163 pays et 10 assemblées régionales en tant que membres associés. Son rôle est d'encourager la démocratie, la sécurité des personnes, la prévention des conflits et l'État de droit. Parallèlement, elle sensibilise les parlementaires aux questions sécuritaires les plus importantes, telles que la GSS/RSS.

Le DCAF et l'UIP travaillent ensemble sur plusieurs aspects de la GSS/RSS en aidant les parlements à remplir leur rôle constitutionnel en tant qu'organes législatifs, représentatifs et de surveillance dans les milieux de la sécurité et de la défense. Cette collaboration concerne principalement :

- ▶ l'amélioration de la capacité des parlements à travailler en toute indépendance en ce qui concerne l'analyse politique, la préparation de projets de lois, et le contrôle effectif du secteur de la sécurité ;
- ▶ l'élaboration et la diffusion d'outils didactiques (guides, manuels, matériels de formation, études comparatives, etc.) que les parlementaires pourront consulter dans l'exercice de leurs fonctions législatives ou de surveillance ;
- ▶ le renforcement institutionnel grâce à l'établissement d'organismes, de processus et de procédures encourageant la promotion des programmes de RSS au sein d'organes parlementaires.

En participant à la coopération interparlementaire, le DCAF encourage d'une part, l'échange de bonnes pratiques entre parlementaires et d'autre part, la mise en conformité des lois, procédures et pratiques nationales avec les normes internationales relatives à la GSS/RSS les plus pertinentes.

Activités réalisées en 2015

- ▶ Discussions préliminaires à propos d'un ouvrage didactique rédigé conjointement par le DCAF et l'UIP et dont la parution est prévue pour 2016 : *Promoting Democratic Accountability of the Private Security Sector : A Practical Handbook for Parliamentarians*.
- ▶ Participation à la 132^e Assemblée générale de l'UIP et à des réunions connexes.
- ▶ Traduction et parution de la version en langue birmane du manuel du DCAF-UIP intitulé *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité : principes, mécanismes et pratiques*.

Upcoming

- ▶ Participation à la 132^e Assemblée générale de l'UIP (Lusaka, 2016).
- ▶ Version en langue khmère du manuel du DCAF-UIP intitulé *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité : principes, mécanismes et pratiques*.

La coopération régionale

L'Europe du Sud-Est



États membres du DCAF	Albanie (2000) Bosnie-Herzégovine (2001) Bulgarie (2000) Croatie (2001) Macédoine [‡] (2000) Moldavie (2002) Monténégro (2006) Roumanie Serbie (2001) Slovénie (2001)
Projets également au	Kosovo*
Bureaux régionaux	DCAF Ljubljana

Dates importantes :

2000-2006	L'Albanie, la Bulgarie, la Macédoine et la Roumanie font partie des membres fondateurs du DCAF en 2000. La Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Slovénie et la République fédérale de Yougoslavie d'alors rejoignent le DCAF en 2001, suivies par la Moldavie en 2002 et par la Serbie et le Monténégro en 2006.
2002	Le DCAF lance le Programme sur la sécurité des frontières dans les Balkans de l'Ouest.
2007	Le DCAF devient partenaire d'exécution pour la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est (CCP ESE).

[‡] Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

* L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 37 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dates importantes :

2008	Le DCAF ouvre un bureau à Ljubljana pour héberger le Secrétariat de la CCP ESE.
2011	Le DCAF entreprend des programmes en Bulgarie et en Roumanie sur l'asile, les migrations et la traite des êtres humains.
2012	Le DCAF lance le Programme pour le renforcement de l'intégrité dans la police. Le DCAF devient partenaire d'exécution pour le Programme suisse de coopération policière régionale dans les Balkans de l'Ouest (2012-2016).

Vingt ans après la fin des conflits en ex-Yougoslavie et après plusieurs décennies de réformes politiques, les pays de l'Europe du Sud-Est subissent un retard significatif en termes de réformes, de développement de leurs capacités institutionnelles et d'harmonisation de leurs politiques et de leurs pratiques avec les standards de l'Union européenne.

Malgré des progrès considérables vers la démocratie, il reste encore beaucoup à faire, notamment dans le secteur de la sécurité. Il faudrait moderniser l'administration publique et les institutions de sécurité, renforcer leur sens des responsabilités et leur efficacité, mettre au point des mécanismes de contrôle, et encourager la diversité ainsi que la participation effective de la société civile dans les processus de GSS.

L'intégration dans la zone euro-atlantique et la perspective de l'accession à l'UE sont une excellente motivation pour pousser les gouvernements à remédier aux insuffisances et entreprendre des réformes. Cependant, les impasses politiques persistantes dans certaines parties de l'Europe du Sud-Est en 2015 ont ralenti la cadence du changement, allant parfois jusqu'à entraver l'État de droit et la stabilité dans la région.

D'autre part, l'Europe du Sud-Est est confrontée à des problèmes sans précédent, indépendants de la dynamique politique interne, notamment les conséquences des inondations de 2014 ou l'arrivée incessante de migrants et de réfugiés depuis 2015. Certains pays sont incapables de faire face à ces situations par leurs propres moyens. Il est donc impératif d'accroître la collaboration, non seulement au sein de la région mais au-delà, de façon à trouver des solutions durables à ces questions sécuritaires qui dépassent les frontières.

Les solutions adoptées par le DCAF

La mission du DCAF en Europe du Sud-Est consiste à soutenir la transition vers la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité dans la région,

et à encourager les efforts pour harmoniser davantage les stratégies et les pratiques avec l'acquis de l'UE ainsi qu'avec les bonnes pratiques et les normes internationales. Son action est axée sur :

- ▶ l'encouragement de la coopération entre la police régionale et la police des frontières afin de lutter contre la criminalité organisée transfrontalière, les migrations clandestines et la traite des êtres humains ;
- ▶ l'aide aux ministères de la Défense et de l'Intérieur pour renforcer les capacités et mettre en œuvre des réformes ;
- ▶ l'aide à des parlements ainsi qu'à des organes de surveillance indépendants et spécialisés pour mener à bien leurs missions de contrôle du secteur de la sécurité ;
- ▶ le renforcement de l'intégrité dans les services de police et d'autres services du secteur de la sécurité ;
- ▶ l'autonomisation des OSC pour leur permettre de jouer un rôle actif dans le contrôle du secteur de la sécurité ;
- ▶ la promotion de l'égalité des genres.

Principaux résultats obtenus en 2015

Grâce à l'assistance parlementaire apportée par le DCAF dans les Balkans de l'Ouest, **des parlements ont pu renforcer leur contrôle sur le secteur de la sécurité**. En particulier :

- Les commissions parlementaires de plusieurs pays de la région ont commencé à nouer des liens étroits avec des acteurs importants du secteur de la sécurité et de la société civile lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des cadres juridiques et stratégiques. D'autres exemples de cette évolution favorable démarrée par le DCAF peuvent être mentionnés, notamment des débats multipartites sur la mise en œuvre de mesures relatives à la sécurité informatique en application des normes européennes en Serbie et au Kosovo, ou encore des contacts réguliers entre la commission parlementaire sur la sécurité et toutes les agences de sécurité en Bosnie-Herzégovine.
- Forts du savoir-faire du DCAF, les parlements de la région ont modifié leur législation du secteur de la sécurité pour la mettre en conformité avec les normes européennes. Le Centre a prodigué ses conseils à plusieurs pays, par exemple, à propos de la réglementation des interceptions électroniques par des agences de sécurité, de la législation sur les armes ou encore de celle concernant la police.

Grâce aux conseils stratégiques formulés par le DCAF dans le cadre de son Programme sur la sécurité des frontières, **plusieurs pays des Balkans de l'Ouest ont pu prendre des mesures efficaces pour améliorer leur gestion des frontières**. En particulier :

- Plusieurs pays ont travaillé ensemble en vue de mettre au point un instrument juridique visant à réglementer la procédure de rapatriement en groupe par avion des ressortissants de pays tiers, dont les demandes d'asile ont été refusées, en application des normes et des pratiques européennes. Depuis décembre 2015, les gouvernements de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, du Monténégro et de Serbie ont ratifié l'accord et l'ont fait signer par leurs ministres respectifs.
- Les pays participant au Groupe de travail sur l'intégration dans l'espace Schengen ont utilisé une application d'auto-évaluation en ligne, mise au point par le DCAF, leur permettant de mesurer leur degré de conformité avec les normes européennes de gestion des frontières du point de vue juridique et du point de vue opérationnel. Les résultats ont guidé l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions nationaux destinés à harmoniser progressivement les systèmes de gestion des frontières en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine, au Monténégro et en Serbie avec les normes de Schengen. Les services de police des frontières des pays de la région ont utilisé des programmes d'échange de données conçus par le DCAF pour partager des informations durant des opérations régionales conjointes et ont envoyé ces informations directement aux bases de données internationales de la police. Ainsi, les résultats obtenus lors de l'opération conjointe KOŠTANA 2015 se sont révélés précieux à Europol dans sa mission d'analyse non seulement du renseignement mais aussi des menaces qui pesaient sur l'UE.

Grâce à l'aide apportée par le DCAF au Secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est (CCP ESE), hébergé dans son bureau régional de Ljubljana, **les pays des Balkans de l'Ouest, la Moldavie et les pays membres de l'UE signataires de la CCP ESE ont pu continuer à harmoniser leurs normes relatives à la coopération policière transfrontalière**. En particulier :

- Dans le souci d'améliorer l'échange obligatoire de renseignements en temps réel pour lutter contre les réseaux de passeurs, les 11 Parties contractantes à la CCP ESE ont pour la première fois participé à une opération conjointe ciblée, qui faisait également partie intégrante de l'opération plus vaste d'Europol « les journées d'action Blue Amber ». Cela a constitué le premier pas vers une coopération opérationnelle harmonisée et vers le renforcement des échanges d'informations entre les Parties contractantes dans leur lutte contre le passage de clandestins.
- Les Parties contractantes à la CCP ESE ont mis au point des instruments juridiques multilatéraux adaptés, qui régiront l'échange transfrontalier automatique des informations relatives à l'ADN en application des normes européennes. La signature aura lieu dès que les procédures seront validées.

Grâce à l'aide du DCAF pour renforcer et cultiver l'intégrité dans les services de police, **les pays bénéficiaires ont pu prendre des mesures visant à institutionnaliser cette pratique dans la police.**

En particulier :

- Sur les conseils du DCAF et avec son assistance, le ministère de l'Intérieur de Macédoine a élaboré un plan d'intégrité national pour la police en uniforme.
- Le ministère de l'Intérieur et l'académie de police du Monténégro ont commencé à mettre en œuvre une série de recommandations tirées d'une étude sur l'incorporation de la notion d'intégrité dans le curriculum et la formation de la police, ce qui devrait faciliter l'application du plan d'intégrité du ministère. Suite à cela, le Monténégro a commencé à appliquer son plan d'intégrité en dispensant les premiers cours destinés à des officiers de police et inspirés des outils didactiques du DCAF.

Grâce à l'aide du DCAF, **le ministère de l'Intérieur de la République de Serbie a pu inscrire la réforme de la gestion des ressources humaines en tête de ses priorités.** Cette décision a abouti à :

- La décision prise en 2015 de transformer la Direction des ressources humaines en Secteur de la gestion des ressources humaines, lequel relève à présent du ministre adjoint.
- La finalisation, en décembre 2015, d'un nouveau projet de loi sur la police, qui servira de base pour l'élaboration de pratiques modernes en matière de gestion des ressources humaines au ministère de l'Intérieur et dans les services de police serbes, inspirées des recommandations du DCAF.

Grâce au renforcement des capacités, à l'appui d'experts et au soutien financier apportés par le DCAF, **plusieurs organisations de la société civile dans les Balkans de l'Ouest ont pu s'impliquer davantage dans des débats nationaux sur la GSS/RSS.** En particulier :

- Plusieurs OSC ont mené des campagnes de sensibilisation nationales et régionales ainsi que des activités de recherche, qui ont enrichi les discussions à l'échelle nationale ou régionale sur des sujets tels que les priorités nationales en matière de sécurité (en Bosnie-Herzégovine), le professionnalisme de la police (en Albanie), les efforts des parlements en matière de contrôle du secteur de la sécurité (en Macédoine) et la réglementation des entreprises de sécurité privées au plan régional.

Programmes régionaux du DCAF en Europe du Sud-Est

Soutien à la mise en œuvre de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est (CCP ESE)		
Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
<p>Coopération policière régionale, lutte contre la criminalité organisée et les migrations clandestines transnationales, harmonisation des normes et pratiques policières régionales avec les exigences requises par l'UE</p>	<p>Hébergement du Secrétariat de la CCP ESE et aide aux activités ; organisation d'exercices transfrontaliers sur le terrain et formation des personnels de la police ; promotion de la police et de la coopération judiciaire ; échanges d'informations relatives aux opérations.</p> <p>Au total, 31 missions ont été menées à bien en 2015 par plus de 500 intervenants issus des 11 Parties contractantes à la CCP ESE ; des réunions d'organes statutaires de la CCP ESE : des réunions entre les directeurs généraux et les directeurs de la police criminelle ; des réunions d'experts et des programmes de renforcement des capacités dans des domaines spécifiques tels que la protection des données, la formation et l'entraînement des forces de police, l'harmonisation des télécommunications, les enquêtes conjointes, la surveillance transfrontalière, les documents de voyage falsifiés, et la lutte contre le terrorisme.</p>	<p>Services de police des 11 Parties contractantes à la CCP ESE : l'Albanie, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Hongrie, la Macédoine, la Moldavie, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie et la Slovaquie</p> <p>CEPOL ; Commission européenne ; EUROJUST, EUROPOL ; Gouvernement du Liechtenstein et gouvernement helvétique</p>

Programme sur la sécurité des frontières dans les Balkans de l'Ouest		
Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
<p>Renforcement des capacités dans les services de police frontalière des différents pays, promotion de la coopération régionale pour le maintien de l'ordre aux frontières, mise en conformité des normes et pratiques relatives à la gestion des frontières avec les exigences requises par l'UE</p>	<p>Simplification des échanges professionnels ainsi que des opérations de police transfrontalières conjointes et coordonnées, non seulement au sein des pays des Balkans de l'Ouest mais également entre eux et les pays européens voisins ; simplification de l'échange des données sur les opérations ; élaboration d'outils destinés à évaluer le degré de conformité avec les normes de Schengen.</p> <p>Au total, 17 missions régionales et trois séminaires en ligne ont eu lieu en 2015, auxquels ont participé plus de 500 intervenants : entre autres, deux opérations de police transfrontalières conjointes et deux coordonnées ; une simulation d'évaluation Schengen de la Serbie ; le lancement d'un module d'auto-évaluation Schengen en ligne ; le lancement de la plateforme « Border Sentry » qui permet d'échanger des informations sur les incidents aux frontières.</p>	<p>Police des frontières et services des migrations d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro, et de Serbie</p> <p>Frontex ; OIM ; Initiative régionale pour les migrations, l'asile et les réfugiés ; Secrétariat de la CCP ESE ; Gouvernement helvétique</p>

Soutien au Programme suisse de coopération policière régionale dans les Balkans de l'Ouest

De 2012 à 2016

Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
Lutte contre la criminalité grave et organisée, coopération régionale pour le maintien de l'ordre aux frontières	<p>Gestion globale des programmes pour le compte de la DDC ; sélection de projets de lutte contre la criminalité grave et organisée grâce à une meilleure coopération régionale des services de police, et suivi de leur mise en œuvre.</p> <p>En 2015, 6 projets ont été mis en œuvre.</p>	<p>DDC (commanditaire) ; OIM ; OSCE ; Secrétariat de la CCP ESE ; ONUDC ; Bureau fédéral de police criminelle autrichien ; Services de police et ministères de l'Intérieur des pays des Balkans de l'Ouest</p>

Programme pour le renforcement de l'intégrité dans la police

De 2012 à ce jour

Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
Renforcement de l'intégrité dans les services de police	<p>Soutien aux processus de réforme de la police visant à encourager l'intégrité grâce à des campagnes de sensibilisation et des plaidoyers ; examen de stratégies et de politiques ; aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'intégrité ; formation et renforcement des capacités à l'intention de hauts fonctionnaires de la police et des personnels en général ; mise au point et diffusion d'outils didactiques traitant du renforcement de l'intégrité.</p> <p>Plusieurs nouveaux outils didactiques ont été lancés en 2015, dont le manuel de formation intitulé <i>Training Manual on Police Integrity</i>, et deux cours en ligne sur l'intégrité dans les services de police.</p>	<p>Gouvernement helvétique et OSCE (commanditaires) ; Services de police et/ou ministères de l'Intérieur, parlements, institutions de surveillance et de contrôle de la police, OSC et médias des pays des Balkans de l'Ouest</p>

Encouragement d'une approche démocratique pour l'obligation de rendre compte et pour le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité dans les Balkans de l'Ouest

De 2005 à ce jour

Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
<p>Surveillance parlementaire, publique et indépendante du secteur de la sécurité, gouvernance ouverte à la diversité et participative, mise en conformité des normes</p>	<p>Soutien pour le renforcement des capacités à des parlements et des organes de surveillance spécialisés indépendants ; conseils juridiques et politiques pour encourager l'élaboration de normes locales conformes aux normes européennes ; diffusion d'instruments et d'outils didactiques permettant d'acquérir des connaissances indépendantes et impartiales sur les questions essentielles de la gouvernance et du contrôle du secteur de la sécurité.</p> <p>En 2015, le programme comprenait 5 activités régionales consacrées à l'aide humanitaire, à la gestion des migrations, et au contrôle civil de la police et des services du renseignement ; ainsi que 14 activités consacrées à des thèmes tels que le renforcement de l'intégrité, la budgétisation de la défense, la surveillance électronique, et les organes indépendants de traitement des plaintes concernant la police.</p>	<p>Commissions parlementaires de surveillance pour la défense, la sécurité et le renseignement ; Institutions gouvernementales et institutions du secteur de la sécurité ; Organes de surveillance indépendants et spécialisés ; OSC de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo, de Macédoine, du Monténégro et de Serbie</p> <p>UE, OSCE, ONU, PNUD (partenaires exécutifs) ; Gouvernement du Luxembourg, gouvernement norvégien et gouvernement helvétique (commanditaires)</p>

Collaboration pour la recherche en matière de sécurité privée en Europe du Sud-Est

De 2014 à 2017

Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
<p>Responsabilisation et réglementation des entreprises de sécurité privées (ESP)</p>	<p>Analyse des cadres régissant les ESP dans différents pays ; recommandations pratiques visant à promouvoir le sens des responsabilités dans les ESP.</p> <p>En 2015, deux ateliers régionaux ont été consacrés à la responsabilisation des ESP, des campagnes de sensibilisation ont été organisées au niveau national et une étude intitulée <i>A Force for Good ? Mapping the Private Security Landscape in Southeast Europe</i> a été publiée.</p>	<p>Centre de politique de sécurité – Belgrade (Serbie) ; Centre pour l'étude de la démocratie (Bulgarie) ; Institut pour la démocratie et la médiation (Albanie) ; Centre kosovar pour les études sur la sécurité (Kosovo)</p> <p>Fonds national suisse de la recherche scientifique (commanditaire)</p>

Soutien à la société civile		De 2005 à ce jour
Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
Contrôle démocratique du secteur de la sécurité, GSS ouverte à la diversité et participative	<p>Appui financier et consultatif à des OSC œuvrant en faveur de la GSS/RSS et menant des travaux de recherche ; aide aux OSC pour la coopération et le partage du savoir ; constitution de réseaux et formation de chercheurs et de jeunes professionnels appartenant à des OSC.</p> <p>En 2015, le programme comportait les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ soutien à un projet de recherche sur la police de proximité en Albanie (OSC Institut pour la démocratie et la médiation – Tirana) ; ▶ publication d'une étude intitulée <i>Assessing the potential for renewed ethnic violence in Bosnia and Herzegovina</i> (OSC Democratization Policy Council et OSC The Atlantic Initiative) ; ▶ soutien au cinquième forum de Belgrade sur la sécurité (OSC Belgrade Fund for Political Excellence) ; ▶ dotation institutionnelle de 12 mois allouée à l'OSC Centre kosovar pour les études sur la sécurité ; ▶ formation de jeunes professionnels provenant des Balkans de l'Ouest sur la gouvernance en matière de surveillance électronique. 	<p>OSC d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, du Kosovo, de Macédoine, du Monténégro et de Serbie</p> <p>Gouvernement helvétique (commanditaire)</p>

Projets bilatéraux du DCAF en Europe du Sud-Est en 2015

Albanie		Partenaires/Commanditaires
Conception d'un programme de RSS	Soutien pour la mise au point d'un programme suédo-albanais sur la police de proximité.	Gouvernement suédois ; Ministère de l'Intérieur d'Albanie ; Police d'État albanaise
Soutien à la société civile	Aide pour la réalisation d'une étude exploratoire sur le secteur de la sécurité privée et pour l'analyse du cadre régissant les ESP en Albanie.	Institut pour la démocratie et la médiation (OSC) ; Fonds national suisse de la recherche scientifique

Sécurité des frontières	Soutien au développement des systèmes de gestion des frontières, à l'alignement de la législation, des politiques et des pratiques sur les standards de l'UE ; et à la coopération régionale.	Ministère de l'Intérieur et Police des frontières d'Albanie
Coopération policière	Soutien à l'Albanie, en tant que partie contractante à la CCP ESE, dans le processus de mise en œuvre de la Convention aux niveaux stratégique et opérationnel.	Ministère de l'Intérieur et Services de police d'Albanie ; CEPOL ; Commission européenne ; EUROJUST, EUROPOL ; Gouvernement du Liechtenstein et gouvernement helvétique

Bosnie-Herzégovine		Partenaires/Commanditaires
Contrôle parlementaire et civil du secteur de la sécurité	Conseils, lors d'audiences publiques, sur la mise en œuvre des recommandations parlementaires concernant la surveillance, la codification des bonnes pratiques et des procédures de contrôle parlementaire, ou encore l'accès à des données objectives concernant la GSS.	Comité de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine pour la défense et la sécurité
	Aide au Bureau du Commissaire militaire parlementaire grâce au financement des salaires de deux conseillers juridiques.	Bureau du Commissaire militaire parlementaire ; Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine
	Renforcement de la capacité du Bureau public de traitement des plaintes relatives au travail des officiers de police (organe indépendant au sein de l'Assemblée parlementaire, chargé du traitement des plaintes concernant les exactions commises par la police).	Bureau public de traitement des plaintes relatives au travail des officiers de police en Bosnie-Herzégovine
	Aide pour un projet de recherche visant à évaluer les progrès accomplis par le parlement en matière de contrôle du secteur de la sécurité.	Centre pour les études sur la sécurité, Sarajevo (OSC)
Égalité des genres dans le secteur de la justice	Projet de deux ans sur l'intégration de l'égalité des genres dans les stratégies et les pratiques utilisées par le système judiciaire de Bosnie-Herzégovine, notamment en ce qui concerne les questions de violence domestique, de harcèlement sexuel et lié au genre, et les préjugés sexistes.	The Atlantic Initiative (OSC)
Formation en matière de RSS	Renforcement de la capacité, conseils et encadrement pour aider le Centre d'entraînement aux opérations de maintien de la paix de Bosnie-Herzégovine à concevoir et dispenser des cours de formation à la RSS.	Gouvernement helvétique
Sécurité des frontières	Soutien au développement des systèmes de gestion des frontières, à l'alignement de la législation, des politiques et des pratiques sur les standards de l'UE ; et à la coopération régionale.	Ministère de l'Intérieur et Police des frontières de Bosnie-Herzégovine

Coopération policière	Soutien à la Bosnie-Herzégovine, en tant que partie contractante à la CCP ESE, dans le processus de mise en œuvre de la Convention aux niveaux stratégique et opérationnel.	Ministère de l'Intérieur et Services de police de Bosnie-Herzégovine ; CEPOL ; Commission européenne ; EUROJUST, EUROPOL ; Gouvernement du Liechtenstein et gouvernement helvétique
------------------------------	---	---

Bulgarie		Partenaires/Commanditaires
Asile, migrations et traite des êtres humains	Conception et suivi de projets sur les migrations, l'asile et la traite des êtres humains pour les secteurs de la police, de la justice et des migrations.	DDC/Fonds de la contribution suisse à l'élargissement de l'UE ; Team Consult ; Coginta
	Suivi de deux projets sur l'asile, les migrations et la traite des êtres humains (2015-2018).	Animus Association Foundation (OSC) ; OIM
Soutien à la société civile	Aide pour la réalisation d'une étude exploratoire sur le secteur de la sécurité privée et pour l'analyse du cadre régissant les ESP en Bulgarie.	Centre pour l'étude de la démocratie (OSC) ; Fonds national suisse de la recherche scientifique
Coopération policière	Soutien à la Bulgarie, en tant que partie contractante à la CCP ESE, dans le processus de mise en œuvre de la Convention aux niveaux stratégique et opérationnel.	Ministère de l'Intérieur et Services de police de Bulgarie ; CEPOL ; Commission européenne ; EUROJUST, EUROPOL ; Gouvernement du Liechtenstein et gouvernement helvétique

Kosovo*		Partenaires/Commanditaires
Contrôle parlementaire	Programme de renforcement de la capacité pour soutenir l'Assemblée du Kosovo dans l'élaboration d'un cadre juridique sur l'interception des télécommunications, en vue également d'améliorer la participation de l'assemblée aux décisions politiques concernant la cybersécurité, et d'encourager l'échange des enseignements tirés de l'expérience de l'intégration de la Croatie dans l'UE.	Assemblée du Kosovo ; Gouvernements norvégien et helvétique (commanditaires)
Renforcement de l'intégrité	Encouragement de débats nationaux sur l'intégrité de la police et échange de bonnes pratiques concernant la formation de responsables en matière de contrôle du secteur de la police.	Ministère de l'Intérieur et d'autres institutions concernées ; Gouvernement helvétique (commanditaire)

* L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 37 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Soutien à la société civile	Dotation institutionnelle d'une durée de 12 mois allouée au Centre kosovar pour les études sur la sécurité (une OSC spécialisée dans l'élaboration de documents d'orientation sur la GSS/RSS).	Centre kosovar pour les études sur la sécurité (OSC)
	Aide pour la réalisation d'une étude exploratoire sur le secteur de la sécurité privée et pour l'analyse du cadre régissant les ESP au Kosovo.	Centre kosovar pour les études sur la sécurité (OSC) ; Fonds national suisse de la recherche scientifique

Macédoine		Partenaires/Commanditaires
Contrôle parlementaire	Recommandations pour la mise en place de moyens permettant le contrôle parlementaire des activités de renseignement suite à l'accord de Przino négocié par l'UE.	Parlement de Macédoine ; Analytica (OSC) ; Gouvernement norvégien
Contrôle civil du secteur de la sécurité	Soutien à l'OSC Analytica pour l'élaboration et la publication de leur analyse sur la surveillance des activités de renseignement en Macédoine, et formulation de recommandations.	Analytica (OSC)
Sécurité des frontières	Soutien au développement des systèmes de gestion des frontières, à l'alignement de la législation, des politiques et des pratiques sur les standards de l'UE ; et à la coopération régionale.	Ministère de l'Intérieur et Police des frontières de Macédoine
Coopération policière	Soutien à la Macédoine, en tant que partie contractante à la CCP ESE, dans le processus de mise en œuvre de la Convention aux niveaux stratégique et opérationnel.	Ministère de l'Intérieur et Services de police de Macédoine ; CEPOL ; Commission européenne ; EUROJUST, EUROPOL ; Gouvernement du Liechtenstein et gouvernement helvétique

Moldavie		Partenaires/Commanditaires
Renforcement des capacités des services de police des frontières	Participation des responsables de la Police des frontières moldave aux activités de renforcement des capacités régionales dans le cadre du programme du DCAF sur la sécurité des frontières.	Ministère de l'Intérieur et Police des frontières de Moldavie
Coopération policière	Soutien à la Moldavie, en tant que partie contractante à la CCP ESE, dans le processus de mise en œuvre de la Convention aux niveaux stratégique et opérationnel.	Ministère de l'Intérieur et Services de police de Moldavie ; CEPOL ; Commission européenne ; EUROJUST, EUROPOL ; Gouvernement du Liechtenstein et gouvernement helvétique

Monténégro		Partners / mandators
Responsabilisation de la police	Soutien au Conseil pour le contrôle civil de la police (organe officiel chargé du traitement des plaintes relatives aux exactions commises par la police du Monténégro) afin de sensibiliser le public à ses activités et de familiariser les citoyens avec les procédures de dépôt des plaintes.	Conseil pour le contrôle civil de la police
Contrôle parlementaire	Conseils lors de l'auto-évaluation de l'impact de la surveillance parlementaire sur le secteur de la sécurité au Monténégro.	Comité du Parlement du Monténégro sur la défense et la sécurité ; Institut Alternativa (OSC) ; Conseil pour le contrôle civil de la police
Renforcement de l'intégrité	Aide au ministère de l'Intérieur pour la mise en œuvre du Plan d'intégrité de la police.	Ministère de l'Intérieur du Monténégro
Sécurité des frontières	Soutien au développement des systèmes de gestion des frontières, à l'alignement de la législation, des politiques et des pratiques sur les standards de l'UE ; et à la coopération régionale.	Ministère de l'Intérieur et Police des frontières du Monténégro
Coopération policière	Soutien au Monténégro, en tant que partie contractante à la CCP ESE, dans le processus de mise en œuvre de la Convention aux niveaux stratégique et opérationnel.	Ministère de l'Intérieur et Services de police du Monténégro, CEPOL ; Commission européenne ; EUROJUST, EUROPOL ; Gouvernement du Liechtenstein et gouvernement helvétique

Roumanie		Partenaires/Commanditaires
Asile, migrations et traite des êtres humains	Conception et suivi de projets sur les migrations, l'asile et la traite des êtres humains pour les secteurs de la police, de la justice et des migrations.	DDC/Fonds national suisse de la recherche scientifique ; Team Consult ; Coginta
	Suivi de trois projets sur les migrations, l'asile et la traite des êtres humains (2014-2015).	Inspection générale de Roumanie pour l'immigration ; Reaching Out Romania (OSC)
	Conception et suivi de deux projets sur la sensibilisation et l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains (2014-2018).	Agence roumaine de lutte contre la traite des êtres humains
Coopération policière	Soutien à la Roumanie, en tant que partie contractante à la CCP ESE, dans le processus de mise en œuvre de la Convention aux niveaux stratégique et opérationnel.	Ministère de l'Intérieur et Services de police de Roumanie ; CEPOL ; Commission européenne ; EUROJUST, EUROPOL ; Gouvernement du Liechtenstein et gouvernement helvétique

Serbie	Partenaires/Commanditaires	
Contrôle parlementaire	Aide au Comité de l'Assemblée nationale chargé de la défense et de la sécurité pour d'une part, examiner les progrès accomplis en vue d'améliorer le contrôle du budget de la défense nationale et d'autre part, trouver des solutions au problème de la cybersécurité.	Assemblée nationale de Serbie
Cybersécurité	Soutien au ministère de l'Intérieur pour l'élaboration d'un programme dans le cadre de son projet de renforcement de la capacité concernant la cybersécurité.	Ministère de l'Intérieur de Serbie
Soutien à la société civile	Aide pour la réalisation d'une étude exploratoire sur le secteur de la sécurité privée et pour l'analyse du cadre régissant les ESP en Serbie.	Centre de politique de sécurité – Belgrade ; Fonds national suisse de la recherche scientifique
Sécurité des frontières	Soutien au développement des systèmes de gestion des frontières, à l'alignement de la législation, des politiques et des pratiques sur les standards de l'UE ; et à la coopération régionale.	Ministère de l'Intérieur et Police des frontières de Serbie
Coopération policière	Soutien à la Serbie, en tant que partie contractante à la CCP ESE, dans le processus de mise en œuvre de la Convention aux niveaux stratégique et opérationnel.	Ministère de l'Intérieur et Services de police de Serbie ; CEPOL ; Commission européenne ; EUROJUST, EUROPOL ; Gouvernement du Liechtenstein et gouvernement helvétique

Les nouveaux États indépendants



États membres et observateurs permanents auprès du DCAF

-  Arménie (2002)
-  Azerbaïdjan (2002)
-  Bélarus (2002)
-  Géorgie (2001)
-  Kazakhstan (2012, observateur permanent)
-  Kirghizistan (2011)
-  Moldavie (2002)
-  Fédération de Russie (2000)
-  Ukraine (2000)

Projets mis en œuvre en/au

-  Arménie
-  Azerbaïdjan
-  Géorgie
-  Kirghizistan
-  Moldavie
-  Tadjikistan
-  Ukraine

Dates importantes :

- 2000-2002** Dès 2000, la Russie et l'Ukraine font partie des membres fondateurs du DCAF. La Géorgie rejoint le Centre en 2001, suivie de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, et de la Moldavie en 2002.
- 2003** Le DCAF commence l'élaboration d'un programme sur la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité en Ukraine.
- 2005** Le DCAF soutient le Plan d'action du partenariat pour l'établissement d'institutions de défense (PAP-DIB) dans les pays partenaires de l'OTAN, notamment l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine.

Dates importantes :

2007	Le DCAF entame une collaboration avec le Programme de l'OTAN pour le développement de l'intégrité, notamment en matière d'élaboration de programmes dans le Caucase, au Kirghizistan, en Moldavie et en Ukraine.
2011-2012	Le Kirghizistan rejoint le DCAF en 2011 et le Kazakhstan, avec le statut d'observateur permanent, en 2012.
2015	Le DCAF, le CIDHG et l'OSCE débutent une collaboration en matière de déminage humanitaire et de gouvernance de la sécurité en Ukraine.

Depuis plus de 20 ans, des pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale bénéficient d'une aide au développement politique et économique, notamment en matière de gouvernance démocratique du secteur de la sécurité. Qui plus est, depuis 1994, tous les États membres de l'OSCE ont adhéré au Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, lequel énonce clairement la volonté de l'ensemble du continent d'assurer le contrôle démocratique du secteur de la sécurité.

En dépit de ces avancées, les institutions démocratiques et sécuritaires se heurtent encore à des difficultés dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne la façon d'assurer la transparence et l'obligation de rendre compte vis-à-vis des politiques et des pratiques de sécurité, les mécanismes de lutte contre la corruption à mettre en place, la façon de retenir du personnel qualifié issu de la société civile et le renforcement de la capacité de contrôle entre institutions démocratiques, institutions de contrôle indépendantes, organismes de la société civile et médias, et en leur sein. À noter par ailleurs que des conflits armés ont éclaté au niveau local, national et international.

Les solutions apportées par le DCAF

La coopération entre le DCAF et cette région s'appuie également sur la participation de ces pays à l'OSCE et – au même titre que la Suisse – au programme du Partenariat pour la paix (PpP) de l'OTAN déployé en Europe centrale et de l'Est. Tous les membres du PpP à l'exception du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan font également partie des États membres du DCAF ou des observateurs permanents auprès du Centre. Dans ces pays, le DCAF collabore aussi depuis plus de 10 ans avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Dans cette région, le DCAF contribue sur demande à l'élaboration de programmes multipartites de développement des capacités en collaboration avec des parlements, des gouvernements, des organisations de la société civile, des institutions de médiation et du secteur de la sécurité et des organisations

régionales et internationales. L'objectif de cette coopération est de favoriser et de consolider la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité et l'État de droit. Les activités portent essentiellement sur :


- ▶ le développement des capacités des parlements en matière de contrôle du secteur de la sécurité et de promulgation de législations ;
- ▶ le développement des capacités des institutions au niveau local et la fourniture d'une aide au processus de réforme des ministères de la Défense et de l'Intérieur dans le cadre d'une structure de contrôle transparente ;
- ▶ la réforme des services de défense, du renseignement et du maintien de l'ordre ;
- ▶ le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption dans les secteurs de la défense et de la sécurité ;
- ▶ l'intégration du genre dans le processus d'élaboration des politiques et dans les organes du secteur de la sécurité ;
- ▶ la promotion du rôle des institutions de médiation dans le contrôle de toutes les composantes du secteur de la sécurité ainsi que le soutien aux institutions de médiation pour les forces armées par l'intermédiaire de l'ICOAF (Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées), dans l'objectif d'assurer la protection des libertés et droits fondamentaux des membres des forces armées ;
- ▶ le renforcement des capacités de contrôle des organisations de la société civile et des médias ;
- ▶ la traduction d'outils didactiques en russe.

Activités réalisées en 2015

 Arménie	Partenaires/Commanditaires
Réforme de la police Visite d'étude sur la police de proximité par le directeur de la police de la République d'Arménie et le responsable de coopération internationale auprès du DCAF.	Police de la République d'Arménie, Bureau de l'OSCE à Erevan
Ateliers de formation à l'intention de la police de la République d'Arménie sur la police de proximité, les droits de l'homme et la place du genre dans la police.	Police de la République d'Arménie, Bureau de l'OSCE à Erevan, London Metropolitan University


Contrôle parlementaire	Participation, au cours du séminaire Rose-Roth, à une séance sur le thème « Le renforcement de l'intégrité dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité en Arménie ».	Assemblée nationale de la République d'Arménie, AP-OTAN
Formation à la RSS	Atelier sur « La RSS – de la théorie à la pratique » à l'intention du gouvernement arménien.	Gouvernement arménien, Bureau de l'OSCE à Erevan
Nouveaux outils didactiques	Traduction en arménien des ouvrages suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Parliamentary Powers in Security Sector Governance</i>, DCAF 2011 ▶ <i>Ombuds Institutions for the Armed Forces : A Handbook</i>, DCAF 2011 ▶ <i>Manuel – Renforcer le contrôle financier dans le secteur de la sécurité</i>, DCAF 2012 	Bureau de l'OSCE à Erevan


 Azerbaïdjan		Partenaires/Commanditaires
Développement de l'intégrité	Organisation d'un atelier sur le renforcement de l'intégrité au ministère de la Défense azerbaïdjanais et présentation de la traduction de l'ouvrage <i>Développement de l'intégrité et réduction de la corruption dans le secteur de la défense. Recueil de meilleures pratiques</i> , DCAF et OTAN 2010.	Ministère de la Défense azerbaïdjanais, Bureau de liaison de l'OTAN à Tbilissi, agent de liaison de l'OTAN pour le Caucase du Sud
Nouveaux outils didactiques	Traduction en azerbaïdjanais de l'ouvrage <i>Toolkit on Police Integrity</i> , DCAF 2012.	

 Géorgie		Partenaires/Commanditaires
Contrôle parlementaire	Table ronde sur « Le contrôle parlementaire des services de sûreté de l'État » : examen de la législation sur les services de sûreté de l'État à la lumière des normes et des meilleures pratiques européennes. Table ronde sur « Le contrôle du secteur de la sécurité » et aperçu des normes et règles y afférentes.	Commission de la défense et de la sécurité du parlement géorgien, Conseil civil de défense et de sécurité (ONG)
Gouvernance du secteur de la sécurité	Atelier sur « Le contrôle démocratique du secteur de la sécurité de Géorgie » en présence du Président géorgien.	Centre géorgien de sécurité et de développement (ONG)
Réforme du secteur de la défense	Lancement d'un projet en collaboration avec le ministère de la Défense géorgien sur la réforme du secteur de la défense et le développement de l'intégrité.	Ministère de la Défense géorgien, Conseil civil de défense et de sécurité (ONG)


Institutions de médiation	<p>Formation entre pairs au développement des capacités à l'intention du nouveau service en charge du contrôle du secteur de la sécurité du Bureau du défenseur public de Géorgie et étude des meilleures pratiques en la matière dans le cadre d'une visite au Bureau du défenseur des citoyens de Serbie.</p> <p>Atelier de formation plus général à l'intention des agents du Bureau du défenseur public sur « le contrôle du secteur de la sécurité ».</p>	Bureau du défenseur public de Géorgie
Égalité des genres	Cours stratégique sur la place du genre dans les mécanismes de traitement des plaintes à l'intention du ministère de la Défense géorgien.	Ministère de la Défense géorgien, ONU Femmes
Nouveaux outils didactiques	<p>Traduction en géorgien des ouvrages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Overseeing Intelligence Services: A Toolkit</i>, DCAF 2012 ▶ <i>Toolkit on Police Integrity</i>, DCAF 2012 	


 Kazakhstan		Partenaires/Commanditaires
Nouveaux outils didactiques	<i>Collective Security Treaty Organisation – Contingency Planning after 2014</i> , DCAF 2015	Institut kazakh d'études stratégiques

 Kirghizistan		Partenaires/Commanditaires
Gestion des crises	Maintien de la coordination quant aux solutions possibles pour renforcer les capacités en matière de gestion de situations de crise du gouvernement kirghize.	Conseil de défense de la République kirghize, Centre de l'OSCE à Bichkek
Développement de l'intégrité	Participation à un séminaire sur le développement de l'intégrité intitulé « Présentation du Programme de l'OTAN pour le développement de l'intégrité au sein du ministère de la Défense de la République kirghize et expériences d'autres pays » axé sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de ce programme.	Ministère de la Défense kirghize, Programme de l'OTAN pour le développement de l'intégrité

 Moldavie		Partenaires/Commanditaires
Réforme du secteur de la défense	<p>Participation à la « Réunion bilatérale sur le renforcement des capacités du secteur de la défense – Moldavie » consacrée aux aspects législatifs de la réforme du secteur de la défense.</p> <p>Commande d'une étude sur « Le renforcement de la gouvernance démocratique du secteur de la défense moldave » en appui à la réunion bilatérale et aux programmes y afférents.</p>	Ministère de la Défense moldave, Secrétariat international de l'OTAN

Contrôle parlementaire	Participation, au cours du séminaire Rose-Roth, à une séance sur le thème « Le renforcement de l'intégrité et le contrôle démocratique ».	AP-OTAN
Réforme de la justice	Examen de la contribution du projet du NORLAM (groupe de conseillers norvégiens pour l'État de droit) à la réforme de la justice en Moldavie.	NORLAM
Nouveaux outils didactiques	<p><i>Moldova's Security and Defence Sector Legislation</i>, DCAF et OTAN 2015</p> <p>Traduction en moldave des ouvrages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Overseeing Intelligence Services: A Toolkit</i>, DCAF 2012 ▶ <i>Toolkit on Police Integrity</i>, DCAF 2012 ▶ <i>Gender Self-Assessment Guide for the Police, Armed Forces and Justice Sector</i>, DCAF 2011 	OTAN

 Tadjikistan		Partenaires/Commanditaires
Institutions de médiation	Contrôle des installations militaires du Tadjikistan et du respect des normes nationales et internationales relatives aux droits et libertés du personnel militaire.	Bureau du médiateur au Tadjikistan, Bureau des libertés civiles (ONG)

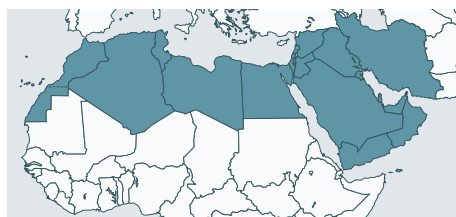
 Ukraine		Partenaires/Commanditaires
Contrôle parlementaire	Séminaire sur « L'état d'avancement des réformes en Ukraine ».	Verkhovna Rada, AP-OTAN, Association du Traité de l'Atlantique
Réintégration des militaires	Élaboration d'un document de travail intitulé <i>Mise en place d'un système de transition professionnelle solide, efficace et durable au sein de l'armée ukrainienne</i> .	Bureau de liaison de l'OTAN en Ukraine, Programme OTAN-Ukraine sur la transition de carrière pour le personnel militaire
Renforcement de l'intégrité	Participation à la « Semaine de lutte contre la corruption » organisée par l'Université de défense nationale et portant notamment sur « Le recensement des risques de corruption dans l'acquisition d'équipements de défense » et sur les enseignements à tirer de la mise en œuvre du Plan de lutte contre la corruption 2015–2017 du ministère de la Défense ukrainien.	Université de défense nationale de l'Ukraine, Programme de l'OTAN pour le renforcement de l'intégrité, Bureau de liaison de l'OTAN en Ukraine
	Coordination avec le Programme international de défense et de sécurité de Transparency International (Royaume-Uni) sur les questions de défense et de lutte contre la corruption.	Transparency International (Royaume-Uni)
Déminage humanitaire	Coopération en matière de déminage humanitaire et de restes explosifs de guerre (REG) menant à l'élaboration d'une feuille de route sur la mise en place d'institutions nationales de lutte antimines en Ukraine.	CIDHG, Coordinateur du projet de l'OSCE en Ukraine



















Égalité des genres	Participation à l'« Atelier de recherche avancée de l'OTAN sur le rôle des femmes et de la perspective de genre dans le règlement du conflit militaire en Ukraine : mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de résolutions connexes ».	Centre pour le développement de la démocratie (ONG), Istituto Affari Internazionali (IAI) – Italie, OTAN
	Participation à la conférence du Conseil de l'Europe sur « La collecte de données sur les violences faites aux femmes et la violence domestique : la mise en œuvre des dispositions de la Convention d'Istanbul ».	Council of Europe
Élaboration de politiques sur la GSS/ RSS	Contribution au Livre vert sur la protection des infrastructures critiques.	Institut national d'études stratégiques, Bureau de liaison de l'OTAN en Ukraine
	Appui sur les questions relatives à la réforme du secteur de la défense ukrainien pour le compte de la publication de la FOI intitulée <i>Ukraine : évaluation de la réforme du secteur de la sécurité</i> .	FOI – Agence suédoise de recherche sur la défense
Étude du secteur de la sécurité	Soutien à l'Académie Folke Bernadotte afin de réaliser une étude sur les programmes relatifs à la justice internationale et à la gouvernance du secteur de la sécurité en Ukraine, réalisation de missions d'évaluation sur ce thème, recherche de solutions en matière de programmation et examen de questions de coordination.	Académie Folke Bernadotte – Suède
	Étude préliminaire de certains programmes de justice internationale et d'aide à la sécurité (hors DCAF) en Ukraine.	Gouvernement suédois
Nouveaux outils didactiques	<p><i>The Security Sector Legislation of Ukraine. 2012-2014 Updates</i>, DCAF, OTAN et Centre d'études sur l'armée, la conversion et le désarmement, 2015.</p> <p>Traduction en ukrainien des ouvrages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Federalism and Police Systems</i>, DCAF 2011 ▶ <i>The Parliamentary Dimension of Defence Procurement</i>, DCAF 2013 ▶ <i>Manuel – Renforcer le contrôle financier dans le secteur de la sécurité</i>, DCAF 2012 ▶ <i>Ombuds Institutions for the Armed Forces: A Handbook</i>, DCAF 2011 	

Activités à venir

- ▶ Poursuite de la coopération sur la programmation des activités de renforcement des capacités avec le Bureau du défenseur public de Géorgie (2016-2017)
- ▶ Coopération avec le Centre Razumkov en vue de l'organisation en Ukraine de conférences sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance du secteur de la sécurité (2016-2017)

Le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord



<p>États membres du DCAF</p>	<p> Liban (2007)  Tunisie (2011)</p>	
<p>Projets également mis en oeuvre dans les pays suivants ou les concernant</p>	<p> Égypte  Jordanie  Libye  Maroc  Palestine  Yémen</p>	
<p>Bureaux régionaux</p>	<p>DCAF Beyrouth DCAF Ramallah DCAF Tripoli DCAF Tunis</p>	
<p>Fonds d’affectation du DCAF pour l’aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord</p>	<p>États contributeurs</p> <p> Belgique  Luxembourg  Pays-Bas  Slovaquie  Suède  Suisse</p>	<p>États bénéficiaires</p> <p> Égypte  Libye  Maroc  Tunisie</p>

Dates importantes :

2005	Le DCAF crée le Programme Moyen-Orient et Afrique du Nord. Le DCAF ouvre un bureau à Ramallah et lance un programme global sur la gouvernance du secteur de la sécurité dans les territoires palestiniens occupés.
2006	Le DCAF aide à la mise en œuvre des recommandations formulées par l'Instance Équité et Réconciliation du Royaume du Maroc.
2007	Le Liban rejoint le DCAF.
2009	Le DCAF ouvre un bureau à Beyrouth.
2011	Printemps arabes : des révoltes populaires entraînent des changements politiques en Égypte, en Libye, en Tunisie et au Yémen, faisant de la réforme du secteur de la sécurité une priorité. La Tunisie adhère au DCAF. Le Centre ouvre un bureau à Tunis et lance un programme complet d'assistance sur la gouvernance du secteur de la sécurité au niveau national.
2012	Le DCAF crée le Fonds d'affectation pour le soutien au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord. Le DCAF ouvre un bureau à Tripoli.

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) vient de connaître une nouvelle année particulièrement difficile. Les affrontements se sont poursuivis en Iraq, en Libye et en Syrie, une nouvelle guerre a éclaté au Yémen, et tous les pays de la région MENA à l'exception d'Oman ont été militairement engagés dans un ou plusieurs des conflits armés qui ravagent la région.

En 2015, la violence armée a entraîné la mort ou le déplacement de centaines de milliers de personnes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La région reste à l'origine du plus grand nombre au monde de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. L'arrivée massive de réfugiés fait par ailleurs peser un poids supplémentaire sur des pays aux ressources limitées comme la Jordanie, le Liban, la Tunisie et la Turquie, tout en mettant à rude épreuve la capacité d'accueil de nombreux pays européens.

En avril 2015, le règlement du différend nucléaire avec l'Iran a donné l'occasion exceptionnelle de renforcer la coopération régionale. Les craintes des pays arabes face au rehaussement du statut politique et économique de l'Iran, conjuguées à une méfiance réciproque entre les différents protagonistes, ont néanmoins aggravé les tensions sectaires et remis à plus tard les chances de voir la stabilité et la prospérité s'installer dans la région.

L'explosion des dépenses de sécurité combinée à la hausse du coût des activités humanitaires ont continué de grever les budgets des États de la région MENA. À terme, la capacité limitée à fournir des services publics pourrait saper la légitimité des gouvernements en place et, partant, accroître la fragilité des États de l'ensemble de la région. Si des investissements substantiels ne sont pas consentis en faveur de la mise en place d'institutions légitimes et de leur capacité à fournir des services et à assurer la sécurité des citoyens, les progrès escomptés en termes de stabilité pourraient bien se révéler illusoire.


Les solutions apportées par le DCAF

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le DCAF contribue à la mise en place d'une solide gouvernance du secteur de la sécurité fondée sur la démocratie, l'État de droit et des services de sécurité efficaces et responsables. Ce faisant, il s'emploie à remédier à certaines des causes profondes de la fragilité des États et de l'extrémisme violent propres à cette région. Ses activités portent principalement sur :


- ▶ la réforme et/ou la mise en place d'institutions de sécurité et de justice ;
- ▶ la promotion de la transparence et de la redevabilité du secteur de la sécurité ;
- ▶ le renforcement des capacités des parlements en matière de législation et de contrôle ;
- ▶ la promotion du dialogue sur la sécurité aux niveaux régional, national et local ;
- ▶ l'aide aux communautés locales dans la formulation de leurs besoins en matière de sécurité et la recherche de solutions à des problèmes de sécurité au niveau local ;
- ▶ le renforcement des capacités d'OSC et de médias de façon à ce qu'ils jouent un rôle constructif dans la gouvernance du secteur de la sécurité ;
- ▶ la mise en place de mécanismes de traitement des plaintes efficaces au sein du secteur de la sécurité.

La coordination des programmes du DCAF dans la région MENA est assurée par le Centre à Genève et leur mise en œuvre par les bureaux régionaux et nationaux du DCAF à Beyrouth, Ramallah, Tripoli et Tunis. Avec l'appui complémentaire du Fonds d'affectation du DCAF pour le soutien au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord, le Centre est très bien placé pour répondre de manière souple et rapide aux besoins relatifs à la réforme du secteur de la sécurité de la région.

Principaux résultats obtenus en 2015

 L'appui du DCAF a permis à des acteurs nationaux d'élaborer une législation pour régir les activités des forces de sécurité palestiniennes. Par exemple :

→ Les Forces de sécurité nationales ont approuvé un projet de loi, fruit de consultations publiques et de séances de travail avec des juristes et des membres de la société civile. Le texte a été soumis au Conseil des ministres et au Cabinet de la présidence.

 Les activités du DCAF ont permis d'améliorer la redevabilité, l'efficacité et la coordination des mécanismes de traitement de plaintes déposées par les citoyens en Palestine. Par exemple :


→ Les services des plaintes de différentes institutions de sécurité ont entrepris de dresser leurs propres statistiques en indiquant précisément le nombre et le type de plaintes reçues et instruites suite à la publication du premier rapport annuel sur les plaintes établi par le Conseil des ministres avec l'aide du DCAF, en 2013.

→ Une plateforme de coordination destinée aux différents services des plaintes a été mise sur pied et les services de plusieurs institutions de sécurité y ont eu activement recours pour coordonner leurs procédures et entamer un dialogue sur leurs rôles et responsabilités respectifs.


 L'appui du DCAF a permis d'améliorer la communication tant interne qu'externe du ministère de l'Intérieur tunisien. Par exemple :

→ Suite à l'évaluation par le DCAF de son plan de communication en temps de crise, le ministère de l'Intérieur a adopté une stratégie comprenant la création d'une cellule de communication de crise.


→ En s'inspirant des recommandations du DCAF, le ministère de l'Intérieur a créé un site internet garantissant un accès libre aux données statistiques relatives à ses activités.

 Grâce au DCAF, la capacité des magistrats et des médecins légistes tunisiens à utiliser des preuves médico-légales dans le cadre d'enquêtes sur des allégations de mauvais traitements a été renforcée.

→ Des médecins légistes et plusieurs magistrats tunisiens ont formé un groupe de travail chargé de rédiger un manuel de standardisation des processus d'investigation et de documentation des cas portant sur des allégations de torture et de mauvais traitements.

 L'appui du DCAF a permis de renforcer le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité tunisien. Par exemple :

→ Le Parlement tunisien a rédigé un projet de règlement instaurant une « commission de contrôle » ainsi qu’une « commission législative » compétentes sur les questions liées au secteur de la sécurité. Appuyée par le DCAF et le PNUD, la commission législative a élaboré un plan de travail parallèlement à un plan de développement des ressources humaines.

 Le DCAF a contribué à étayer les débats, au niveau local et international, sur la réforme du secteur de la sécurité en Libye.

→ La base de données en ligne du DCAF sur la législation libyenne relative au secteur de la sécurité a été enrichie et sert désormais d’outil de référence pour les parties prenantes basées en Libye (citoyens, activistes, juristes et autorités), lesquelles représentent plus de la moitié des quelque 5 000 utilisateurs mensuels.


→ Avec plus de 320 000 abonnés Facebook, l’Observatoire en ligne du secteur de la sécurité, « Marsad Libye », constitue désormais l’une des principales sources d’information relative à l’évolution du secteur de la sécurité en Libye.

Activités réalisées en 2015

 Égypte	
Accès à l’information	<p>Analyse continue des développements relatifs au secteur de la sécurité et publication de rapports d’experts sur les relations entre civils et militaires.</p> <hr/> <p>Poursuite du développement de l’Observatoire en ligne du secteur de la sécurité « Marsad Égypte », www.marsad.eg.</p>
 Jordanie	
Égalité des genres	<p>Mise en place d’un projet sur deux ans visant à réaliser une évaluation sur la place du genre au sein des forces armées jordaniennes (FAJ) et à appuyer l’élaboration d’un plan d’action visant à mieux intégrer les femmes militaires dans les FAJ (2015-2017).</p>
	Partenaires
	<p>Direction des Affaires féminines des forces armées jordaniennes, Fonds d’affectation de l’OTAN à la Jordanie (phase III), DFAE suisse</p>

 Lebanon		Partenaires
Dialogue inclusif sur les besoins sécuritaires et les politiques à mettre en place	Elaboration d'un programme d'assistance pour la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité.	Autorités exécutives, législatives et judiciaires, forces de sécurité et société civile.
 Libye		Partenaires
Réforme du système pénitentiaire	Atelier de renforcement des capacités à l'intention d'une OSC libyenne sur le thème des visites de prisons afin d'améliorer les conditions de détention en Libye.	OSC libyennes
Assistance en matière de réglementation	Formation d'experts de la police libyenne à l'évaluation, l'analyse et la comparaison des législations nationales relatives aux forces de police.	Police libyenne
Accès à l'information	Poursuite du développement de l'Observatoire en ligne du secteur de la sécurité « Marsad Libye », www.marsad.ly et de la base de données sur la législation libyenne du secteur de la sécurité, www.security-legislation.ly	
 Maroc		Partenaires
Débats publics sur la gouvernance du secteur de la sécurité	Consultations publiques avec les autorités marocaines, les forces de sécurité et la société civile sur différentes questions liées à la gouvernance du secteur de la sécurité.	CEDHD, Association Adala, Fondation Friedrich Ebert
Élaboration de politiques relatives à la RSS	Lancement d'un programme de renforcement des capacités sur la protection des données personnelles dans le secteur de la sécurité.	Autorité nationale de protection des données
 Palestine		Partenaires
Réconciliation nationale	Recommandations sur les défis et les opportunités liés à la réunification des secteurs de la justice et de la sécurité en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.	Forces de sécurité compétentes, pouvoir exécutif, institutions de contrôle et groupes de la société civile
Cadres juridiques et réglementaires	Contribution à un projet de loi sur les forces de sécurité nationales. Contribution à un projet de loi sur la justice militaire. Recommandations en vue de garantir la conformité du secteur de la sécurité à la Convention des Nations Unies contre la corruption. Analyse des avantages et des inconvénients de l'adhésion de la Palestine au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.	

Contrôle du secteur de la sécurité	<p>Atelier de renforcement des capacités à l’intention de fonctionnaires et d’agents du secteur de la sécurité palestiniens sur le contrôle financier du secteur de la sécurité.</p> <p>Formation sur le renforcement des capacités à l’intention de cinq OSC sur le contrôle du secteur de la sécurité.</p> <p>Appui à la création d’une plateforme pour le traitement de plaintes déposées à l’encontre d’agents du secteur de la sécurité.</p>	
Égalité des genres	Appui au Comité consultatif sur le genre et au ministère de l’Intérieur en vue de favoriser l’adoption de normes internationales sur la place du genre dans la RSS.	Comité consultatif sur le genre du ministère de l’Intérieur
Soutien aux collectivités	Appui apporté aux conseils de sécurité communautaire des gouvernorats de Jénine et d’Hébron en vue de l’élaboration de plans stratégiques de sécurité.	Conseils de sécurité communautaire de Jénine et Hébron

 Tunisie		Partenaires
Formation à la RSS	Cours de formation sur le renforcement des capacités à l’intention de membres de la future cellule de communication de crise du ministère de l’Intérieur sur la façon d’améliorer le contenu et les procédures de communication en temps de crise.	Ministère de l’Intérieur
	Mise en place d’un programme de master sur « Les médias et la gouvernance du secteur de la sécurité » à l’Institut de Presse et des Sciences de l’Information (IPSI).	IPSI, ministère de l’Intérieur, ministère de la Défense
Contrôle parlementaire	Formation sur le renforcement des capacités appliquées au contrôle du secteur de la sécurité, à l’intention de deux commissions parlementaires chargées de missions sur le contrôle des secteurs de la sécurité et de la défense.	Parlement tunisien
Justice de transition	Appui à l’Instance Vérité et la Dignité en vue de la formulation de recommandations pratiques sur la façon de remédier aux exactions commises dans le passé et de garantir qu’elles ne se reproduiront pas.	Instance Vérité et Dignité
Réforme du système pénitentiaire	Ateliers de renforcement des capacités à l’intention d’organes de contrôle des prisons et d’OSC sur la détection, le signalement et la lutte contre les atteintes aux droits de l’homme dans les centres de détention.	Ministère de la Justice, administration pénitentiaire
	Formation sur le renforcement des capacités à l’intention de médecins légistes et de magistrats sur l’analyse des preuves scientifiques dans le cadre d’allégations de torture ou de mauvais traitements infligés à des détenus.	Ministère de la Justice, ministère de la Santé

	Analyse et recommandations sur l'intégration du genre dans le système pénitentiaire.	Ministère de la Justice, ONU femmes
Soutien aux collectivités	Identification des principaux problèmes de sécurité au niveau des gouvernorats et recommandations pour y remédier.	Ministère de l'Intérieur
Accès à l'information	Amélioration de la production, de l'analyse et de la diffusion de statistiques sur la criminalité et les incarcérations. Mise à jour de la base de données sur la législation tunisienne du secteur de la sécurité, www.legislation-securite.tn , intégrant tous les textes législatifs promulgués entre 2011 et 2015.	Pouvoir exécutif compétent, forces de sécurité, institutions de contrôle et groupes de la société civile

Activités à venir

- ▶ Aide aux OSC dans l'identification de cas de violation des droits humains, de torture et de mauvais traitements dans des lieux de détention libyens (2016).
- ▶ Soutien aux forces de sécurité, aux ministères et aux institutions de contrôle officielles au Maroc dans le domaine du renforcement de l'intégrité (2016).
- ▶ Organisation d'une conférence internationale à Gaza pour faciliter l'examen du système judiciaire palestinien et sa capacité à contrôler les violations des droits humains (2016).
- ▶ Appui au ministère de l'Intérieur et aux forces de sécurité palestiniennes en vue de l'élaboration de lignes directrices sur la prestation de services sensibles à la dimension genre (2016).
- ▶ Appui au ministère de l'Intérieur tunisien en vue de la mise en place d'une cellule de communication de crise (2016).
- ▶ Aide au ministère de l'Intérieur tunisien et à des commissions parlementaires spécialisées dans les efforts déployés pour rédiger une nouvelle législation sur le renseignement (2016).

L'Afrique subsaharienne



États membres du DCAF

-  Afrique du Sud (2001)
-  Burkina Faso (2009)
-  Burundi (2010)
-  Côte d'Ivoire (2001)
-  Ghana (2011)
-  Madagascar (2015)
-  Mali (2011)
-  Nigeria (2000)
-  Sénégal (2011)

Projets également mis en oeuvre en/au

-  Gabon
-  Guinée
-  Guinée-Bissau
-  Kenya
-  Libéria
-  Niger
-  République démocratique du Congo
-  Sierra Leone
-  Somalie
-  Soudan du Sud

Dates importantes :

2000-2001 Le Nigéria figure parmi les membres fondateurs du DCAF. L'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire rejoignent le Centre en 2001.

2004 Le DCAF et le Parlement de la CEDEAO signent un protocole d'accord instaurant un partenariat stratégique.

Dates importantes :

2009	Le Burkina Faso rejoint le DCAF.
2010	Le DCAF et la Commission de la CEDEAO signent un protocole d'accord visant à encourager la bonne gouvernance du secteur de la sécurité au sein des États membres de la CEDEAO. Le Burundi rejoint le DCAF ; l'Union africaine participe en qualité d'observateur à une réunion du Comité de direction de l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF (ISSAT).
2011	Le Ghana, le Mali et le Sénégal rejoignent le DCAF ; la Banque africaine de développement participe avec le statut d'observateur à une réunion du Comité de direction de l'ISSAT. Le Code de conduite pour les forces armées et les services de sécurité de la CEDEAO est adopté. Le DCAF lance le programme sur le renforcement des capacités en matière de genre dans les pays du Sud (2011-2014).
2012	Des institutions de médiation du Burkina Faso, du Burundi et du Sénégal participent pour la première fois à la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées.
2014	Le DCAF lance des programmes de renforcement du contrôle et de la surveillance démocratiques du secteur de la sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger.
2015	Madagascar rejoint le DCAF.

Nul n'ignore que l'Afrique est le théâtre d'un grand nombre d'opérations de RSS, notamment dans le cadre d'activités de reconstruction post-conflit. Plusieurs pays africains et organisations multilatérales, comme l'Union africaine ou la CEDEAO, ont conscience de l'urgence et de l'importance de la réforme du secteur de la sécurité aux fins de la prévention des conflits et du développement durable et élaborent des politiques de RSS/GSS aux niveaux national et régional.

En dépit de progrès réalisés sur la voie de la démocratisation, les secteurs de la sécurité de certains pays d'Afrique subsaharienne restent entravés par un lourd passé colonial ou autoritariste et se caractérisent par l'existence d'institutions de contrôle démocratique encore immatures, de mécanismes de responsabilisation peu performants, de pratiques de corruption et de ressources et de compétences globalement insuffisantes.


D'autres facteurs d'instabilité politique, la pauvreté chronique et l'éclatement de crises sanitaires compromettent régulièrement les avancées réalisées, comme l'ont montré l'épidémie d'Ebola qui s'est abattue sur l'Afrique de l'Ouest en 2014-2015, le coup d'État manqué au Burkina Faso en 2015 ou de récents agissements antidémocratiques au Burundi. Les menaces que constituent l'extrémisme violent et le crime organisé, notamment au Sahel et en Afrique de l'Est, pèsent elles aussi sur la volonté de promouvoir les droits humains et la marche vers la démocratie.

Les solutions apportées par le DCAF

Dans le cadre de ses activités en Afrique subsaharienne, le DCAF apporte un appui à moyen et long termes à des acteurs locaux et nationaux, notamment à des institutions du secteur de la sécurité, des parlements ou des organisations de la société civile, ainsi qu'à des organismes régionaux et infrarégionaux chargés de régir, gérer et contrôler la prestation de services de sécurité et de justice. L'essentiel de ses efforts porte sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, avec un accent particulier mis sur le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et la Sierra Leone. La plupart des activités de GSS/RSS mises en œuvre dans la région visent à la démocratisation, à la reconstruction post-conflit et à la consolidation de la paix et prévoient :

- ▶ une aide à la formulation et à la mise en œuvre de stratégies de GSS/RSS aux niveaux multilatéral et national ;
- ▶ un examen des procédures de GSS/RSS en cours ;
- ▶ le renforcement des capacités institutionnelles de grands acteurs du secteur de la sécurité ;
- ▶ le renforcement des capacités des parlements en matière de législation et de contrôle du secteur de la sécurité ;
- ▶ la promotion du rôle des institutions de médiation dans le contrôle du secteur de la sécurité ;
- ▶ le renforcement des capacités des communautés et des OSC en matière de contrôle ;
- ▶ l'intégration du genre dans le processus d'élaboration de politiques et les organes du secteur de la sécurité ;
- ▶ la réglementation du secteur de la sécurité privée et la prise en compte des préoccupations en matière de sécurité et de droits de l'homme liées au secteur de l'industrie extractive.


Principaux résultats obtenus en 2015

 L'appui du DCAF en faveur du renforcement des capacités au Mali a **permis d'accroître la participation d'acteurs de la société civile au débat national sur la GSS/RSS et de coopérer de manière active à l'évolution du dialogue sur la RSS**. Par exemple :

- Le Cadre de consultation sur les droits de l'homme a permis de contribuer à l'« Espace d'interpellation démocratique », un forum national mis en place pour encourager diverses initiatives de réforme au niveau du pays.
- La Commission nationale des droits de l'homme du Mali a collaboré avec trois grandes organisations de la société civile à la création de modules sur la RSS dans le but de proposer plusieurs séances de sensibilisation aux membres de ces organisations à Bamako. Ces séances se sont appuyées sur des informations recueillies au cours d'ateliers dirigés par le DCAF.


L'appui du DCAF a **permis à plusieurs organisations de la société civile de cerner et de créer des possibilités de dialogue constructif entre des communautés locales et des prestataires de services de sécurité**.

- Après avoir participé à un atelier du DCAF organisé à Bamako, l'organisation Azhar a mis en place différents mécanismes de consultation sous la forme de commissions de sécurité dans la région de Kidal. Entre août et novembre 2015, ces commissions ont réuni des chefs de communauté et des membres du personnel de sécurité local à Tessalit et Aguelhok.
- Au lendemain de sa participation à un atelier du DCAF, le Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP) a élaboré et mis en œuvre un projet de consultation au niveau régional en quatre étapes entre des communautés locales et des prestataires de services de sécurité.

 Le soutien du DCAF au ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile du Mali a **permis à ce dernier de prendre des mesures en vue de renforcer sa capacité à piloter et coordonner un processus de RSS à la fois participatif et ouvert à la diversité**. Par exemple :


- Grâce à l'assistance et aux recommandations du DCAF, le ministère a participé à la rédaction du décret portant création du Conseil national de la RSS.
- Le ministère a créé le Comité sectoriel sur la RSS chargé de coordonner le processus de réforme sur la sécurité intérieure. Le comité a déjà engagé plusieurs initiatives, notamment la réalisation d'évaluations des services d'inspection de la gendarmerie nationale et du ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile.

→ Après avoir été sensibilisé par le DCAF au cadre normatif de la CEDEAO concernant la GSS, le ministère a admis parmi les membres permanents du Comité sectoriel sur la RSS des organisations de la société civile porte-parole des femmes, de la jeunesse et des questions relatives aux droits de l'homme. Les principaux membres du comité ont entamé un dialogue avec ces organisations afin d'alimenter la réflexion sur la conception du processus national de RSS, favorisant ainsi l'ouverture, la participation et la transparence.

 Au Mali, le soutien apporté par le DCAF pour aider les hauts responsables de la gendarmerie nationale à mieux comprendre le cadre juridique et normatif applicable au contrôle interne a permis au ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile d'entamer un renforcement des mécanismes de contrôle interne de la gendarmerie. Par exemple :

→ Suite aux recommandations stratégiques du DCAF, la gendarmerie a renforcé les effectifs de ses services d'inspection en nommant un nouvel inspecteur en chef et en créant trois postes d'inspecteur supplémentaires.

Programmes régionaux du DCAF en Afrique subsaharienne


Appui à l'élaboration et à la mise en place de cadres stratégiques régionaux relatifs à la GSS/RSS		De 2004 à ce jour
Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
Élaboration et mise en œuvre de politiques relatives à la GSS/RSS	 Appui à la mise en œuvre du Cadre stratégique sur la RSS de l'UA grâce à l'élaboration de : <ul style="list-style-type: none"> ▶ quatre Notes d'orientation opérationnelles sur les thèmes suivants : évaluation des besoins en matière de RSS, codes de conduite à l'usage d'institutions de sécurité africaines, harmonisation des législations nationales en matière de sécurité, la place du genre dans la RSS ; ▶ un manuel de formation à la RSS ; ▶ des modèles de suivi et d'évaluation de la RSS ; ▶ un manuel sur les bonnes pratiques en matière de RSS en Afrique. 	CEDEAO, UA



Appui à la mise en œuvre de la politique régionale de la CEDEAO sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité grâce à l'élaboration d'une *Boîte à outils pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest* qui fournit des conseils pratiques pour la mise en œuvre de la politique au niveau national.

Renforcement du contrôle démocratique et de la surveillance du secteur de la sécurité au Sahel




De 2014 à 2016

Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
Élaboration de politiques relatives à la GSS/RSS, contrôle public et parlementaire du secteur de la sécurité	 <p>Évaluation des mécanismes internes de reddition de comptes de la gendarmerie et du ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile du Mali.</p> <p>Appui à l'élaboration d'une stratégie de communication à l'intention de l'Inspection générale des services de sécurité du Niger.</p> <p>Appui à l'autoévaluation des capacités de contrôle parlementaire au Burkina Faso et au Mali.</p> <p>Renforcement des capacités et organisation de séances d'apprentissage entre pairs sur le contrôle du secteur de la sécurité entre OSC du Burkina Faso, du Mali et du Niger.</p>	Institut national démocratique, ministère des affaires étrangères du Danemark, Programme danois pour la stabilisation et la paix au Sahel



Intégration du genre dans les programmes de formation à la défense et à la sécurité

De 2005 à ce jour

Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
Égalité des genres	Appui à une séance de formation sur la façon d'aborder la dimension genre dans les opérations sur le terrain (« Gender in Operations : A Comprehensive Approach ») à l'intention de policiers et de fonctionnaires civils et militaires de niveau intermédiaire venus de plusieurs pays partenaires du programme ACOTA (African Contingency Operations Training and Assistance).	Centre international de formation pour les opérations de maintien de la paix de Nairobi, Initiative bilatérale hispano-néerlandaise sur la façon d'aborder la dimension genre dans les opérations sur le terrain, Commandement des États-Unis pour l'Afrique


Réglementation du secteur de la sécurité privée		De 2015 à ce jour
Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
Étude exploratoire sur le secteur de la sécurité privée	 <p>Étude exploratoire sur le secteur de la sécurité privée en Afrique de l'Ouest, y compris en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal, assortie de recommandations pratiques pour combler les lacunes au niveau des cadres réglementaires en vigueur régissant la sécurité privée.</p>	OIF
Promotion du Document de Montreux	 <p>Conférence régionale en vue de faire connaître le Document de Montreux aux représentants de 16 États africains (Afrique du Sud, Botswana, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe), de l'UA, de la CEDEAO et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.</p>	Institut d'études pour la paix et la sécurité d'Addis-Abeba
Contrôle et surveillance du secteur de la sécurité privée	 <p>Activités de renforcement des capacités au niveau régional en vue de promouvoir le rôle des OSC dans le contrôle démocratique du secteur de la sécurité privée et de relier ces acteurs à la mise en œuvre du Document de Montreux et du Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité à l'intention d'OSC du Congo, de Côte d'Ivoire, Gabon, du Mali, de la RDC et du Sénégal.</p>	Lumière Synergie Développement (ONG)


Projets bilatéraux du DCAF en Afrique subsaharienne en 2015


 Burkina Faso	Partenaires/Commanditaires
Contrôle public du secteur de la sécurité	Appui à l'organisation d'une université d'été sur la RSS/GSS à l'intention de défenseurs des droits de l'homme. CIFDAH, CODAP
 République démocratique du Congo	Partenaires/Commanditaires
Étude des programmes de GSS/RSS	Évaluation de la viabilité, de la pertinence, de l'efficacité et des résultats du Programme sur la police de proximité du PNUD. PNUD


 Guinée-Bissau	Partenaires/Commanditaires
Évaluations relatives à la RSS	Appui à la délégation de l'UE à la Mission d'évaluation conjointe UA-UE-ONU visant à cerner les possibilités de soutien à la RSS en Guinée-Bissau. Délégation de l'UE en Guinée-Bissau
 Libéria	Partenaires/Commanditaires
Égalité des genres / Collaboration communautaire	Projet de renforcement des capacités sur trois ans sur l'égalité des genres et sur la RSS/GSS à l'intention d'organisations communautaires, de chefs de communautés et d'acteurs du secteur de la sécurité dans les comtés limitrophes de Nimba, Lofa, River Gee et Grand Gedeh. Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix, Département d'État américain
 Madagascar	Partenaires/Commanditaires
Planification stratégique et renforcement des capacités en GSS/RSS	Appui au renforcement des capacités de l'UA en vue de l'organisation à Madagascar du premier séminaire national sur la RSS par le Comité d'organisation technique en charge de la RSS. Gouvernement malgache, UA
 Mali	Partenaires/Commanditaires
Planification stratégique et renforcement des capacités en GSS/RSS	Évaluation des capacités du ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile du Mali (MSIPC) et des services d'inspection de la gendarmerie. Appui au MSIPC en faveur de l'élaboration de plans stratégiques et opérationnels pour la période 2016-2020. MSIPC du Mali
Égalité des genres	Étude sur l'intégration du genre dans le secteur de la sécurité du Mali et élaboration d'un nouvel outil pédagogique intitulé : <i>Le genre et le secteur de la sécurité: Une étude de la Police nationale, de la Protection civile, des Forces armées et de sécurité, du système judiciaire et des services pénitentiaires au Mali.</i> Forces armées, police nationale et services de protection civile du Mali, MINUSMA/UNPOL, Association des femmes juristes du Mali
Formation à la RSS	Formation de haut niveau à la RSS à l'intention de l'École de maintien de la paix de Bamako. Ateliers de formation sur « La sécurité humaine et la RSS » et « Les droits de l'homme et la RSS ». Gouvernement français Commission nationale des droits de l'homme, Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix, Fondation Human Security Collective

Contrôle public du secteur de la sécurité	Facilitation du dialogue entre OSC et agents du secteur de la sécurité.	Comité sectoriel sur la RSS, MSIPC du Mali
	Atelier de suivi sur l'élaboration et la mise en œuvre de contributions concrètes au processus de RSS par des défenseurs des droits de l'homme au Mali.	Commission nationale des droits de l'homme

 Niger		Partenaires/Commanditaires
Responsabilisation des services de police	Séance de sensibilisation à l'intention du ministère de la Sécurité intérieure concernant la responsabilité des services d'inspection et des forces de police.	Ministère de la Sécurité intérieure du Niger

 Sénégal		Partenaires/Commanditaires
Égalité des genres	Coopération avec le ministère des Forces armées en vue d'élaborer un projet sur deux ans visant à soutenir la mise en œuvre de la stratégie relative à l'égalité des genres du ministère.	Ministère des forces armées du Sénégal, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance du Sénégal

 Sierra Leone		Partenaires/Commanditaires
Égalité des genres	<p>Appui à la Police de la Sierra Leone (PSL) pour l'élaboration d'un plan de mise en œuvre et de suivi et pour la rédaction d'un manuel de formation sur les orientations stratégiques de la PSL relatives à l'intégration du genre ainsi qu'à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels.</p> <p>Aide pour la participation de la PSL à plusieurs rencontres internationales en vue de faire part de son expérience en matière d'intégration réussie du genre dans la politique de l'institution. Elle a notamment pris part à une conférence organisée à Genève sur le thème « 15^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité – Bilan et perspectives », à la 53^e conférence annuelle de l'Association internationale des femmes agents de police organisée au Pays de Galles, Royaume-Uni, et à plusieurs échanges entre pairs avec la police nationale du Libéria.</p>	Bureau chargé de la question du genre au sein de la PSL

 Zimbabwe		Partenaires/Commanditaires
Enseignements à tirer en matière de RSS	Illustration de l'expérience du Programme sur la paix et la sécurité du Zimbabwe (ZPSP).	Gouvernement suisse, UE

Activités à venir

- ▶ Adoption de la Politique régionale de la CEDEAO sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité (2016-2017).
- ▶ *Boîte à outils pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest*, DCAF-CEDEAO (2016).
- ▶ Examen des programmes français de RSS en Afrique de l'Ouest, y compris des déploiements au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Guinée (2016).
- ▶ Appui à la délégation de l'UE pour sélectionner des projets relatifs au programme de réforme de la justice en Guinée-Bissau (2016).
- ▶ Définition du soutien à la RSS qui sera accordé par l'UE au Libéria (2016).
- ▶ Promotion de la participation des femmes à la prise de décisions relatives à la sécurité dans les comtés limitrophes de Bong et Grand Cape Mount, au Libéria (2016)
- ▶ Appui aux programmes de RSS à Madagascar (2016)
- ▶ Appui au ministère des Forces armées du Sénégal dans la mise en œuvre de sa stratégie relative à la prise en compte des questions liées au genre (2016)
- ▶ Appui au programme UNUSOM-Puntland sur le développement du secteur de la sécurité (2016)
- ▶ Suivi de la mission sur les enseignements à tirer du ZPSP au Zimbabwe (2016)

L'Asie



<p>États membres et observateurs permanents auprès du DCAF</p>	<p> Cambodge (2009, observateur permanent)</p> <p> Indonésie (2007)</p> <p> Mongolie (2014)</p> <p> Philippines (2011)</p> <p> Thaïlande (2009, observateur permanent)</p>
<p>Projets également déployés au</p>	<p> Bangladesh</p> <p> Myanmar</p> <p> Pakistan</p>

Dates importantes :

- | | |
|-------------------------|---|
| <p>2006</p> | <p>Le DCAF facilite la création du Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est.</p> |
| <p>2007</p> | <p>L'Indonésie rejoint le DCAF.</p> <p>Le DCAF met en place un programme complet de réforme du secteur de la sécurité et de renforcement des capacités de la société civile en Indonésie (2007-2010).</p> |
| <p>2008-2009</p> | <p>Le DCAF soutient l'instauration d'un dialogue multipartite sur la RSS aux Philippines et en Thaïlande.</p> |
| <p>2009</p> | <p>Le Cambodge, les Philippines et la Thaïlande rejoignent le DCAF en qualité d'observateurs permanents.</p> |
| <p>2009-2011</p> | <p>Le DCAF met en œuvre un programme sur le renforcement des capacités en matière de contrôle du secteur de la sécurité au Népal.</p> |


Dates importantes :

2011	Les Philippines rejoignent le DCAF en qualité d'État membre.
2012	Le DCAF soutient l'instauration d'un dialogue multipartite sur la RSS au Cambodge.
2014	La Mongolie rejoint le DCAF en qualité d'État membre.
2013-2015	Le DCAF met en œuvre la composante « La responsabilité de la police et la bonne gouvernance » du projet de l'UE sur le soutien à la réforme des forces de police birmanes en matière de police de proximité et de gestion des foules (« Support to Reform of the Myanmar Police Force in the Areas of Community Policing and Crowd Management »).

Présent en Asie depuis plusieurs années déjà (voir les chapitres intitulés « Les nouveaux États indépendants » s'agissant de l'Asie centrale et « Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord » s'agissant de l'Asie de l'Ouest), le DCAF a concentré ses activités les plus récentes sur l'Asie du Sud-Est. Il s'emploie dans cette région à promouvoir une gouvernance et une réforme du secteur de la sécurité appropriées grâce à un dialogue multipartite, des recherches axées sur la stratégie et des activités de renforcement des capacités destinées à des prestataires de services de sécurité tels que les forces armées, la police, ou encore des institutions de contrôle, notamment des parlements et des OSC. Le DCAF intervient également au niveau national et régional en accordant une attention particulière au Cambodge, à l'Indonésie, au Myanmar, aux Philippines et à la Thaïlande. En Asie du Sud-Est, la plupart des activités de RSS/GSS sont menées sur fond de démocratisation, de consolidation de la paix au lendemain d'un conflit et de processus de paix nationaux ; elles consistent notamment à :

- ▶ favoriser l'émergence de processus de dialogue multipartite sur la RSS/GSS ;
- ▶ encourager le partage de données d'expérience sur la RSS/GSS entre parlementaires, hauts responsables de la sécurité et représentants de la société civile ;
- ▶ renforcer les capacités des parlements en matière de contrôle et de pouvoir législatif eu égard au secteur de la sécurité ;
- ▶ favoriser la transparence et la responsabilisation au sein du secteur de la sécurité ;
- ▶ renforcer les capacités institutionnelles et aider à la réforme du secteur de la sécurité et des prestataires de services de défense, y compris les forces armées et la police.


Principaux résultats obtenus en 2015

 Grâce aux conseils du DCAF concernant la réforme des services de police au Myanmar, le ministère des Affaires intérieures a pris des mesures en vue de professionnaliser les forces de police birmanes et de moderniser leur façon de concevoir le maintien de l'ordre ; ils ont également permis au parlement de réfléchir à de nouveaux mécanismes et de renforcer ses propres capacités en matière de responsabilisation des forces de police. Par exemple :


- Les forces de police birmanes ont élaboré divers documents d'orientation, notamment l'énoncé d'une nouvelle conception de la police, un code de déontologie et un manuel sur la gestion des foules ainsi qu'une série de propositions concrètes portant sur la révision de dispositions juridiques essentielles régissant les activités des forces de police du Myanmar. Elles se sont pour ce faire inspirées des études réalisées par le DCAF et des conseils juridiques et stratégiques dispensés par ce dernier. À terme, l'adoption de ces documents stratégiques et de ces amendements devrait permettre à la police birmane d'appliquer les meilleures pratiques internationales et de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, notamment en ce qui concerne la gestion des foules et la police de proximité.
- Sous les auspices de la Commission pour l'État de droit, et en s'appuyant sur des études et conseils stratégiques du DCAF, des parlementaires ont formulé des propositions visant à créer des mécanismes de liaison entre la police et le parlement et une nouvelle (sous-)commission des affaires policières, l'objectif étant de rendre la police responsable devant le parlement.

L'appui du DCAF au Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est (FIP-GSS) a **contribué à conforter la viabilité de plusieurs processus multilatéraux nationaux sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité dans différents pays de la région.**

Par exemple :

-  Au Cambodge, le FIP-GSS a contribué à ce que des mesures soient prises pour engager un processus de dialogue pluriacteurs sous les auspices de l'Institut cambodgien pour la coopération et la paix. Cet institut dirige actuellement un groupe d'études permanent ouvert à tous sur la GSS dans l'objectif d'alimenter le débat sur la RSS et d'amener l'Assemblée nationale à renforcer ses capacités de contrôle en matière de GSS.


Programmes régionaux du DCAF en Asie du Sud-Est


Soutien au Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est (FIP-GSS)		De 2006 à ce jour
Thèmes	Activités	Bénéficiaires/Partenaires
<p>Contrôle civil et parlementaire du secteur de la sécurité, responsabilité vis-à-vis de la population et participation du parlement national à la gouvernance du secteur de la sécurité</p>	 <p>Ateliers annuels sur différentes questions d'actualité ou plus générales en lien avec le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est ; appui au partage de données d'expérience entre parlementaires d'Asie du Sud-Est et d'autres parties prenantes.</p>	<p>Parlementaires, membres du personnel parlementaire, représentants de ministères, forces armées, services de police, groupes de réflexion et OSC du Cambodge, d'Indonésie, de Malaisie, du Myanmar, des Philippines et de Thaïlande</p> <p>Fondation Friedrich Ebert (partenaire d'exécution)</p>

Projets bilatéraux du DCAF en Asie en 2015


 Bangladesh	Partenaires/Commanditaires
<p>Formation à la RSS</p>	<p>Formation liminaire à la RSS et aux opérations de maintien de la paix à l'Institut bangladais de formation aux opérations d'appui à la paix (BIPSOT).</p> <p>BIPSOT, gouvernement norvégien</p>
 Cambodge	Partenaires/Commanditaires
<p>Débat pluriacteurs sur la RSS</p>	<p>Maintien du soutien au Groupe de travail cambodgien pluriacteurs sur la GSS et la RSS.</p> <p>Institut cambodgien pour la coopération et la paix</p>
 Indonésie	Partenaires/Commanditaires
<p>Droits de l'homme et RSS</p>	<p>Élaboration d'un nouvel outil pédagogique : 2014 <i>Almanac on Human Rights and the Indonesian Security Sector</i>, DCAF-IDSPS, 2015.</p> <p>Institut d'études de défense, de sécurité et de paix (IDSPS)</p>
 Mongolie	Partenaires/Commanditaires
<p>Échange de meilleures pratiques</p>	<p>Appui à la réalisation d'une mission d'enquête par de hauts responsables du ministère de la Justice et des services de police et de sécurité aux frontières de Mongolie auprès de l'Institut international de formation de la police (IPTI).</p> <p>Grand Khoural d'État (Parlement mongol), ministère de la Justice, IPTI</p>

Étude exploratoire du secteur de la sécurité	Lancement d'une étude exploratoire sur le secteur de la sécurité mongol et sa structure de gouvernance.	Centre d'études politiques d'Oulan-Bator
Contrôle des services du renseignement	Traduction en mongol de l'ouvrage <i>Overseeing Intelligence Services: A Toolkit</i> , DCAF 2012.	

 Myanmar		Partenaires/Commanditaires
Responsabilisation et bonne gouvernance des forces de police	Mise en œuvre du volet « Responsabilisation de la police et bonne gouvernance » du projet de l'UE intitulé « Appui à la réforme des forces de police du Myanmar dans les domaines de la police de proximité et de la gestion des foules », comprenant notamment la formulation d'une vision d'avenir pour les forces de police du Myanmar, une révision du cadre juridique, des manuels et des codes de fonctionnement de la police, l'élaboration d'un nouveau code de conduite et de déontologie et le renforcement de pratiques visant à rendre la police plus responsable devant le parlement.	Forces de police du Myanmar, Instrument pour la stabilité de l'UE
Formation à la RSS	Formation sur le thème « Les relations internationales, la démocratisation et la sécurité humaine au Myanmar » à l'intention de 24 jeunes professionnels appartenant à des organisations de la société civile, à des partis politiques, au parlement et à des ministères birmans.	DFAE, GCSP
Nouveaux outils didactiques	Traduction en birman du manuel DCAF-UIP <i>Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité : principes, mécanismes et pratiques</i> , accompagné de préfaces de Thura Shwe Mann et Aung Sang Suu Kyi.	

 Pakistan		Partenaires/Commanditaires
Évaluations de la RSS	Appui à une évaluation du système d'éducation et de formation de la police dans la province du Pendjab.	Gouvernement norvégien, ONUDC

 Philippines		Partenaires/Commanditaires
Formation à la RSS	Appui à l'intégration de la RSS dans les programmes d'enseignement supérieur des hauts fonctionnaires de police.	École philippine de sécurité publique, École de police nationale des Philippines
	Atelier sur « La réforme du secteur de la sécurité dans les sociétés sortant d'un conflit », avec un accent particulier sur le cas de l'île de Mindanao.	École nationale de défense, Bureau du Conseil présidentiel sur le processus de paix, Fondation Friedrich Ebert-Philippines

 Thaïlande		Partenaires/Commanditaires
Collaboration avec les communautés	Ateliers de formation à l'intention de radiodiffuseurs communautaires des trois provinces frontalières du Sud sur « La sécurité humaine dans le Sud de la Thaïlande : concepts, théories, expériences ».	Commission nationale de radiodiffusion et de télécommunications de la Thaïlande



Activités à venir

- ▶ Atelier pour le 10^e anniversaire du Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est (septembre 2016).
- ▶ Appui à la mise en place d'un programme de renforcement des capacités parlementaires au Cambodge grâce notamment à la traduction en cambodgien du manuel DCAF-UIP *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité : principes, mécanismes et pratiques* (2016).
- ▶ Achèvement de l'étude exploratoire sur le secteur de la sécurité mongol et sa structure de gouvernance (2016).
- ▶ Maintien de l'appui à la réforme et à la responsabilisation des forces de police du Myanmar (2016).
- ▶ Maintien de l'appui aux processus de paix et de RSS dans le Sud de la Thaïlande (2016).

L'Amérique latine et les Caraïbes



États membres et observateurs permanents auprès du DCAF

-  Argentine (2009)
-  Chili (2011, observateur permanent)

Projets également déployés au

-  Honduras
-  Guatemala
-  Mexique
-  Pérou
-  Salvador

Dates importantes :







- 2002** Le DCAF entame une coopération avec des institutions démocratiques, des prestataires de services de sécurité et des acteurs de la société civile en Amérique latine et aux Caraïbes sur des questions relatives à la gouvernance du secteur de la sécurité.
- 2009** L'Argentine rejoint le DCAF en qualité d'État membre.
- 2011** Le Chili rejoint le DCAF avec le statut d'observateur permanent.
- 2013** Le DCAF contribue aux travaux de la Commission européenne visant à élaborer le prochain programme de soutien (2014–2020) à l'Amérique latine et aux Caraïbes.

En dépit de progrès réalisés sur la voie de la démocratisation, les secteurs de la sécurité de certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes portent encore les stigmates d'un passé où les pouvoirs politique et militaire ne faisaient souvent qu'un ou travaillaient en très étroite collaboration. L'immaturation des institutions démocratiques et des mécanismes de transparence/responsabilisation et la faiblesse des capacités de contrôle parlementaire et civil en sont les conséquences.

En Amérique latine et aux Caraïbes, le DCAF s'emploie à favoriser la transition démocratique et à renforcer les efforts déployés par la région pour mettre davantage en harmonie les cadres nationaux relatifs à la RSS/GSS et les normes et meilleures pratiques internationales en la matière. Le Centre s'efforce plus particulièrement de :


- ▶ soutenir les parlements dans l'élaboration de cadres juridiques favorisant la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité ;
- ▶ développer les capacités institutionnelles au niveau local et consolider l'appropriation des processus de GSS/RSS ;
- ▶ encourager la bonne gouvernance des prestataires de services de sécurité des secteurs public et privé ;
- ▶ soutenir les organismes de réglementation des services de sécurité privés ;
- ▶ intégrer le genre dans les processus de RSS.

En l'absence de budget spécifique, le DCAF participe à des programmes à financement conjoint mis en place par des organisations régionales, des gouvernements nationaux ou des institutions cherchant à moderniser leurs politiques de RSS/GSS en s'inspirant des meilleures pratiques. Les projets les plus notables mis en œuvre par le passé ou plus récemment en Amérique latine comprennent :

-  un programme de coopération sur la réforme du secteur de la défense avec le ministère de la Défense et des Forces armées argentin (2012) ;
-  échanges avec le Sénat mexicain sur la RSS (2012) ;
-  le partage de son savoir-faire en matière de contrôle des services du renseignement avec le Parlement uruguayen (2012) ;
-  la réalisation d'évaluations afin d'étayer le programme de soutien (2014-2020) de l'UE à l'Amérique latine et aux Caraïbes (2013) ;
-  l'engagement de débats sur les meilleures pratiques en matière de gestion de la défense au Chili (2015) ;
-  un programme de coopération sur la législation relative aux services de police du Mexique (2016).

Le DCAF participe également à des programmes régionaux sur le développement des capacités parlementaires et poursuit la traduction en espagnol de ses principaux outils pédagogiques et meilleures pratiques.

Principaux résultats obtenus en 2015

 L'appui du DCAF en faveur d'une réglementation efficace du secteur de la sécurité privée en Amérique latine et dans les Caraïbes a **permis de renforcer le contrôle et la surveillance des armes légères détenues par des entreprises de sécurité privée (ESP) au Salvador et au Pérou**. Par exemple :

- Le gouvernement salvadorien s'appuiera sur une version interne du Plan d'action national, fondée sur une évaluation de base du système de contrôle des armes légères au sein du secteur de la sécurité privée et qui fait partie intégrante du projet DCAF-UN-LIREC, pour revoir sa stratégie et combler les lacunes du cadre réglementaire en vigueur régissant l'utilisation et la gestion des ALPC par les ESP.
- Les autorités nationales responsables de la gestion des munitions et le contrôle des armements au Pérou ont entamé la rédaction d'une réglementation conforme aux normes et bonnes pratiques relatives aux ALPC dans le but d'accroître le contrôle et la surveillance de l'utilisation et de la gestion des armes à feu par les ESP.
- Au Salvador et au Pérou, des ESP ont commencé à incorporer dans leurs pratiques d'entreprise les normes et les principes relatifs à la bonne gouvernance des ALPC défendus par le DCAF. Au Pérou, des prestataires de services de sécurité armés ont commencé à appliquer les bonnes pratiques pour la gestion des stocks.


 Grâce aux conseils du DCAF et à son soutien en matière de renforcement des capacités institutionnelles, **les programmes de la DDC concernant la justice et la sécurité ont pu être améliorés au Honduras**. Par exemple :

- La DDC et ses partenaires d'exécution, la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'Alliance pour la paix et la justice (APJ), entament la mise en place d'un système concret de suivi et d'évaluation de leurs activités au titre du Programme sur la réforme intégrée du secteur de la sécurité et la prévention de la violence. Ce système est fondé sur une théorie du changement clairement définie et incorpore les normes internationales et les meilleures pratiques en matière de réforme des secteurs de la justice et de la sécurité.
- La BID et l'APJ ont adopté des mesures d'atténuation des risques et trouvé des solutions pour accroître l'efficacité de leur soutien en s'appuyant sur les conseils stratégiques du DCAF.





Programmes régionaux du DCAF en Amérique latine et aux Caraïbes


Renforcement du contrôle et amélioration des capacités s'agissant de la lutte contre la prolifération des armes légères dans le secteur de la sécurité privée en Amérique latine et aux Caraïbes

De 2015 à 2016

Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
Réglementation du secteur de la sécurité privée, lutte contre la prolifération des armes légères	 <p>Programme ciblé de renforcement des capacités et appui-conseil à l'intention d'acteurs nationaux du Salvador et du Pérou en vue de soutenir la mise en œuvre d'instruments internationaux, de normes et de cadres pour l'assistance technique relatifs à la lutte contre la prolifération des ALPC dans le secteur de la sécurité privée.</p>	Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UN-LIREC)

Projets bilatéraux du DCAF en Amérique latine et aux Caraïbes en 2015

 Chili	Partenaires/Commanditaires	
Évaluations de la RSS	Mission d'enquête sur les possibilités de mise en œuvre de nouveaux programmes de RSS/GSS.	Ministère de la Défense du Chili
 Honduras	Partenaires/Commanditaires	
Appui technique	Appui technique à la DDC dans le cadre de sa nouvelle Stratégie de coopération en faveur de l'Amérique centrale dans les domaines de la RSS, de l'analyse des conflits et de la sensibilité aux conflits.	DDC
 Guatemala	Partenaires/Commanditaires	
Évaluations de la RSS	Évaluation du programme de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala.	PNUD
 Mexique	Partenaires/Commanditaires	
Égalité des genres	Formation à la RSS et à l'intégration des questions liées au genre à l'intention de l'armée de terre et de la marine du Mexique.	Initiative bilatérale hispano-néerlandaise sur la question du genre dans les opérations sur le terrain

 Peru		Partenaires/Commanditaires
Sécurité et droits de l'homme	Appui à la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection des droits de l'homme au titre d'un processus de mobilisation de différents acteurs de l'industrie extractive. Cette initiative conjugue sensibilisation, définition des besoins et élaboration d'outils et de méthodes pour remédier aux problèmes de sécurité et de protection des droits de l'homme liés aux activités des sociétés extractives.	Socios Perú (OSC), CICR, PeaceNexus

Activités à venir

- ▶ Évaluation de la faisabilité des programmes relatifs à la gouvernance démocratique et à l'intégration des questions liées au genre en Amérique latine suite à la présentation de la traduction en espagnol de l'ouvrage du DCAF Boîte à outils « *Place du genre dans la RSS* » devant l'Organisation des États américains (2016).
- ▶ Publication de la traduction en espagnol de la boîte à outils du DCAF-CICR intitulée *Addressing Security and Human Rights Challenges in Complex Environments* (2016).
- ▶ Suivi des différentes possibilités en matière de programmes de RSS/GSS auprès du ministère de la Défense du Chili (2016).
- ▶ Séance de formation de formateurs sur les questions liées au genre à l'intention du bureau du procureur général du Guatemala (2016).
- ▶ Appui technique à la DDC au Honduras (2016).
- ▶ Coopération avec le Mexique sur la législation relative aux forces de police (2016).
- ▶ Élargissement du partenariat sur la sécurité et les droits de l'homme au Pérou en vue d'intégrer de nouvelles sociétés extractives (2016).
- ▶ Élargissement du programme sur le « Renforcement du contrôle et des capacités en matière de lutte contre la prolifération des ALPC au sein du secteur de la sécurité privée » afin d'intégrer le Costa Rica, le Salvador, le Pérou et un pays supplémentaire (2016).

Programmes spécifiques

La place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité

L'égalité des genres est une norme internationale qui consacre le droit des hommes et des femmes à jouir des mêmes ressources et opportunités, sans discrimination fondée sur le genre ou le sexe à la naissance. Dans le cadre du secteur de la sécurité, cela signifie que les hommes et les femmes doivent pouvoir participer sur un pied d'égalité à la prestation, à la gestion et à la surveillance de services de sécurité, et que les besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons sont pris en compte sans distinction aucune. L'égalité des genres est essentielle à la RSS ; c'est un principe démocratique et un droit de la personne, indissociables de chacune des règles de bonne gouvernance du secteur de la sécurité, que la RSS s'emploie à mettre en place.


Les solutions apportées par le DCAF

Le DCAF soutient l'égalité des genres dans le cadre de la RSS/GSS. Pour ce faire, il œuvre à une égale participation des hommes et des femmes à la prestation, à la gestion et au contrôle de services de sécurité, et ce à tous les niveaux et à toutes les phases des opérations.


- **Contrôle** : Intégrer l'égalité des genres aussi bien dans les activités de contrôle externes qu'internes du secteur de la sécurité est fondamental pour que les femmes, les hommes, les filles et les garçons bénéficient d'un même niveau de sécurité et de protection au titre de la loi. Pour y parvenir, des programmes visant à renforcer les capacités et à promouvoir l'égalité des genres au sein des institutions de contrôle sont souvent nécessaires.
- **Gestion** : Pour promouvoir l'égalité des genres en matière de gestion du secteur de la sécurité, il importe principalement de favoriser l'égalité des chances d'accès entre hommes et femmes. De fait, au sein des institutions de sécurité, le personnel est très majoritairement masculin. Il convient donc d'améliorer la situation des femmes en favorisant leur recrutement, leur maintien en poste et leur évolution de carrière, et en proposant un environnement de travail sûr et productif.

- **Prestation de services de sécurité** : Pour favoriser l'égalité des genres au niveau de la prestation de services de sécurité, il convient de s'assurer que les institutions du secteur de la sécurité aussi bien que leur personnel bénéficient des compétences, des ressources et de l'appui nécessaires pour être en mesure d'offrir aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons des services de sécurité adaptés à leurs besoins spécifiques.


Principaux résultats obtenus en 2015

 Les activités de renforcement des capacités mises en place par le DCAF à l'intention d'instructeurs en matière de genre travaillant avec les Centres de formation des magistrats de la République serbe de Bosnie et de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ont **permis à ces derniers de promouvoir et de faciliter des changements dans les modes de formation/d'enseignement**. Par exemple :


- Les juges, procureurs et professeurs de droit formés par le DCAF ont pu mettre directement en pratique leurs nouvelles connaissances en matière de violence domestique, d'harcèlement sexuel et/ou lié au genre et de préjugés sexistes, ainsi que leurs nouvelles compétences en formation pédagogique pour adultes, dans le cadre des cours dispensés dans les Centres de formation des magistrats. Cette initiative a permis d'améliorer la qualité et le contenu des formations sur les questions de genre au sein de la magistrature bosnienne.
- Les instructeurs ont fait connaître les normes défendues par le DCAF dans différents contextes, notamment dans le cadre de formations à l'intention de juges et de procureurs ou au cours de conférences ou d'échanges avec les médias. On s'attend à ce qu'ils poursuivent leur rôle d'« ambassadeurs du changement » au sein du système judiciaire.

 La contribution du DCAF à une étude sur la place du genre dans le secteur de la sécurité du Mali menée par des acteurs nationaux a **permis à des institutions de sécurité de cerner des possibilités d'amélioration concernant l'intégration du genre dans leurs cadres et pratiques institutionnelles**. Par exemple :


- Suite à leur contribution à cette étude, des chercheurs de plusieurs institutions de sécurité ont formulé des recommandations concrètes sur l'intégration du genre dans leurs institutions respectives. Ces recommandations seront officiellement soumises à d'autres institutions de sécurité et aux ministères compétents.

 L'appui du DCAF à l'élaboration du premier guide de procédure judiciaire sur l'évaluation des affaires de violence domestique et la détermination des peines en Bosnie-Herzégovine a **contribué à l'institutionnalisation du guide au sein du système judiciaire et à l'émergence de changements dans la pratique**. En témoignent :

- L'adoption du guide de procédure en tant qu'outil pédagogique officiel par les Centres de formation des magistrats responsables de l'ensemble de la formation continue obligatoire des juges et des procureurs de la République serbe de Bosnie et de la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Cette initiative devrait contribuer à améliorer le traitement des cas de violence domestique.
- Le nombre croissant de juges qui, suite à leur participation à des activités du DCAF, ont commencé à réclamer des changements radicaux dans le traitement judiciaire des cas de violence domestique. Plus de 60 juges ont indiqué leur volonté d'en apprendre davantage sur la violence domestique et 36 autres ont spontanément proposé de participer à des groupes de travail dans le but d'améliorer la pratique judiciaire s'agissant d'affaires de violence domestique.

 L'appui du DCAF a permis à la police de la Sierra Leone d'engager un processus ouvert à la diversité en vue de garantir une mise en œuvre efficace des politiques sur l'égalité des genres et des dispositions visant améliorer les enquêtes et le traitement de plaintes internes pour harcèlement sexuel et/ou lié au genre. Par exemple :

- Suite à l'approbation de la politique d'intégration du genre de la police de la Sierra Leone (PSL) et de celle relative à la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels, toutes deux revues par le Bureau chargé de la question du genre au sein de la PSL en collaboration avec le DCAF, la division a entamé l'élaboration d'un plan de mise en œuvre et de modèles de suivi afin de garantir l'application concrète de ces deux documents stratégiques.
- En invitant du personnel extérieur à contribuer au processus et en demandant à d'autres unités de la PSL et de tout le pays de faire part de leurs points de vue, le bureau a mis en place un mécanisme de consultation qui avait été préconisé dans le cadre de la révision des deux politiques effectuée en collaboration avec le DCAF.





 L'appui du DCAF au système judiciaire bosnien a permis l'adoption et l'institutionnalisation d'un nouveau modèle d'action sur le harcèlement sexuel et/ou lié au genre. Par exemple :



- Élaborées par un groupe de travail composé de juristes avec le soutien du DCAF, les lignes directrices sur la prévention du harcèlement sexuel et/ou lié au genre ont été adoptées par le Conseil supérieur de la magistrature, en conséquence de quoi tous les tribunaux et bureaux du procureur ont entrepris de mettre leurs pratiques et codes de conduite en harmonie avec ces dernières.
- Un poste de conseiller pour les questions de harcèlement sexuel et/ou lié au genre a été créé au sein de chaque institution judiciaire du pays.
- Le Conseil supérieur de la magistrature a mis en place un mécanisme de consignation des plaintes internes pour harcèlement sexuel et/ou lié au genre ainsi que des séances d'orientation à l'intention des juges et fonctionnaires de justice.




Exemples d'activités concernant la place du genre dans la RSS réalisées par le DCAF en 2015

Organisations multilatérales	Partenaires/Commanditaires
 AP-OTAN <p>Analyse du rôle des parlements dans la promotion de la mise en œuvre des dispositions sur les femmes, la paix et la sécurité au sein des États membres de l'OTAN.</p>	AP-OTAN
 OTAN <p>Publication d'un nouvel outil pédagogique : <i>La place du genre dans les mécanismes de plaintes : guide pour les forces armées et les institutions de médiation sur la prévention de la discrimination, du harcèlement, des intimidations et des abus liés au genre et sur les suites à leur donner</i>, DCAF 2015.</p>	Programme de l'OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité (OTAN SPS)
 UA <p>Examen du projet de Note d'orientation opérationnelle sur la place du genre dans la RSS en vue d'appuyer la mise en œuvre du Cadre stratégique de l'UA sur la RSS.</p>	UA, Réseau africain du secteur de la sécurité (RASS)
 UE <p>Élaboration de modules sur la place du genre dans la RSS en vue d'un cours semestriel accrédité par le CESD sur la façon d'aborder la dimension genre dans les opérations sur le terrain (« A Comprehensive Approach to Gender in Operations »).</p>	Initiative bilatérale hispano-néerlandaise sur la question du genre dans les opérations sur le terrain
Europe	Partenaires/Commanditaires
 Bosnie-Herzégovine <p>Projet sur l'intégration de l'égalité des genres dans les politiques et les pratiques de la magistrature bosnienne en accordant une attention particulière à la violence domestique, au harcèlement sexuel et/ou lié au genre et aux préjugés sexistes (2014-2016).</p>	The Atlantic Initiative (OSC)
 Géorgie <p>Formation sur la place du genre dans les mécanismes de traitement des plaintes.</p>	Ministère de la Défense géorgien, ONU Femmes
<p>Europe du Sud-Est</p>  <p>Cours de formation à la sensibilisation à la question du genre destinés aux forces armées de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine[‡], du Monténégro et de Serbie, dans le cadre du projet PNUD/SEESAC sur l'égalité des genres dans l'armée.</p>	Programme des Nations Unies pour le développement/Centre régional pour l'Europe du Sud-Est d'échange d'informations pour la réduction des armes légères (PNUD/SEESAC)

[‡] Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

 Suède	<p>Organisation de séances sur « La place du genre dans la RSS » et « Les hommes et la condition masculine » dans le cadre d'un cours de formation de formateurs agréé par l'OTAN dispensé par la Coopération nordique de défense.</p>	<p>Centre nordique pour les questions de genre dans les opérations militaires, Centre international des forces armées suédoises (SWEDINT)</p>
 Suisse	<p>Organisation de la conférence sur le « 15^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité – Bilan et perspectives ».</p>	<p>DFAE suisse</p>
 Ukraine	<p>Atelier sur « Le rôle des femmes et de la perspective de genre dans la lutte contre le conflit militaire en Ukraine : mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de Résolutions connexes ».</p>	<p>Centre pour le développement de la démocratie (OSC), Istituto Affari Internazionali (IAI) Italie</p>
	<p>Atelier sur « L'égalité des genres et l'égalité de traitement dans le secteur de la défense et de la sécurité ukrainien – le présent et l'avenir ».</p>	<p>Agence nationale de la fonction publique ukrainienne, Bureau de liaison de l'OTAN en Ukraine</p>
	<p>Appui à la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique.</p>	<p>Conseil de l'Europe</p>
 Royaume-Uni	<p>Maintien de l'appui à la formation sur les femmes, la paix et la sécurité et sur l'égalité des genres dans les opérations militaires.</p>	<p>Unité de stabilisation du Royaume-Uni</p>

Afrique	Partenaires/Commanditaires	
 Libéria	<p>Projet de renforcement des capacités d'une durée de trois ans sur l'égalité des genres et sur la RSS et sur la RSS/GSS à l'intention d'organisations communautaires, de chefs de communautés et d'acteurs du secteur de la sécurité dans les comtés limitrophes de Nimba, Lofa, River Gee et Grand Gedeh (2014-2017).</p>	<p>Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix, Département d'État américain</p>
 Mali	<p>Étude sur l'intégration du genre dans le secteur de la sécurité du Mali.</p> <p>Élaboration d'un nouvel outil pédagogique intitulé : <i>Le genre et le secteur de la sécurité: Une étude de la Police nationale, de la Protection civile, des Forces armées et de sécurité, du système judiciaire et des services pénitentiaires au Mali.</i></p>	<p>Forces armées, police nationale et services de protection civile du Mali, MINUSMA/UNPOL, Association des femmes juristes du Mali</p>

 Sénégal	<p>Élaboration d'un projet visant à soutenir la mise en œuvre de la stratégie relative à l'égalité des genres du ministère des forces armées.</p>	<p>Ministères des forces armées du Sénégal, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance du Sénégal</p>
 Sierra Leone	<p>Élaboration d'un plan d'action et d'un manuel de formation pour la mise en œuvre et le suivi des orientations stratégiques de la Police de la Sierra Leone relatives à l'intégration du genre et à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels.</p>	<p>Bureau chargé de la question du genre au sein de la PSL</p>
Moyen-Orient		Partenaires/Commanditaires
 Jordanie	<p>Mise en place d'un projet sur deux ans visant à réaliser une évaluation sur la place du genre dans le secteur de la sécurité au sein des forces armées jordaniennes (FAJ) et à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action visant à mieux intégrer les femmes militaires dans les FAJ (2015-2017).</p>	<p>Fonds d'affectation de l'OTAN à la Jordanie (phase III), Direction des Affaires féminines des forces armées jordaniennes, DFAE suisse</p>

Activités à venir

- ▶ Publication du manuel DCAF-OTAN/GPFP *Teaching Gender in the Military* (2016).
- ▶ Appui aux préparatifs de la Conférence annuelle du Comité de l'OTAN sur la dimension de genre (2016).
- ▶ Évaluation de la faisabilité des programmes relatifs à la gouvernance démocratique et à l'intégration des questions liées au genre en Amérique latine suite à la présentation de la traduction en espagnol de l'ouvrage du DCAF Boîte à outils « *Place du genre dans la RSS* » (2016).
- ▶ Appui au ministère des Forces armées du Sénégal dans la mise en œuvre de sa stratégie sur l'égalité des genres (2016).
- ▶ Promotion de la participation des femmes à la prise de décisions relatives à la sécurité dans les comités limitrophes de Bong et Grand Cape Mount au Libéria (2016).
- ▶ Élaboration d'un programme de formation sur la RSS à l'intention d'OSC féminines (2016).

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) et l'appui à la communauté internationale

Membres et observateurs auprès du Comité de direction de l'ISSAT

-  Allemagne
-  Autriche
-  Belgique
-  Canada
-  Estonie
-  Finlande
-  France
-  Irlande
-  Norvège
-  Pays-Bas
-  Royaume-Uni
-  Slovaquie
-  Suède
-  Suisse

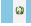

-  Banque africaine de développement (observateur)
-  Banque interaméricaine de développement (observateur)
-  Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
-  Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
-  Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
-  Nations Unies
-  Union africaine
-  Union européenne

Projets également déployés en/au



Afrique

-  Niger
-  Guinée-Bissau
-  Mali
-  RDC
-  Zimbabwe





Amérique latine

-  Guatemala
-  Honduras

Asie

-  Bangladesh
-  Pakistan

Europe

-  Albanie
-  Arménie
-  Bosnie-Herzégovine
-  Moldavie




Reposant sur un financement multidonateurs, l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) du DCAF a été créée en 2008. Elle a pour objectif de renforcer la capacité et la coordination de la communauté internationale dans ses efforts de RSS, et d'améliorer l'efficacité de la programmation en se conformant aux bonnes pratiques internationales, essentiellement dans les États fragiles ou touchés par un conflit.

L'ISSAT allie son savoir-faire en matière de réforme des secteurs de la police, de la justice, de la défense et de la gouvernance à une solide expérience dans les domaines de l'élaboration de programmes, de la gestion du changement et des processus politiques participatifs. Elle propose des services dans les quatre grands domaines suivants :


- ▶ **Conseil pour les opérations sur le terrain** – appui ciblé et adapté à chaque pays, dans le cadre de projets spécifiques de RSS, en vue de mener des évaluations, concevoir des programmes et réaliser des examens et des bilans, le tout accompagné d'un soutien et d'un encadrement continu du personnel sur le terrain.
- ▶ **Formation et renforcement des capacités** – aide pour l'organisation de séances de formation en tant que pilier du renforcement des capacités et de la sensibilisation à la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité aussi bien pour le personnel sur le terrain qu'au siège.
- ▶ **Gestion du savoir** – formulation par écrit des enseignements tirés et des bonnes pratiques et création d'un cadre propice à l'apprentissage pour les professionnels de la justice et de la sécurité en vue de favoriser l'échange d'informations, le partage de données d'expérience et la communication.
- ▶ **Plaidoyer et sensibilisation** – activités de sensibilisation et de mise en réseau dans le but de favoriser une approche pangouvernementale, d'améliorer la coordination et d'approfondir les connaissances sur les enseignements tirés de la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité, sur les tendances qui se dégagent et les difficultés rencontrées, et d'encourager l'application constante de bonnes pratiques.

Principaux résultats obtenus en 2015

L'appui du DCAF en faveur du renforcement de la capacité des forces armées des donateurs à prévenir des conflits violents, notamment au titre du projet « Comprendre pour prévenir » (« Understand to Prevent », ou « U2P »), a **contribué à l'adoption d'une approche plus globale de la RSS au sein de plusieurs institutions de défense**. Par exemple :

-  Plusieurs institutions de défense telles que le 1^{er} corps d'armée germano-néerlandais ou la 77^e brigade de l'armée du Royaume-Uni ont intégré des composantes de la RSS dans leurs plans et exercices.
-  La République fédérale d'Allemagne a intégré la RSS dans la formation des colonels à l'École d'état-major des forces armées allemandes. Cette initiative devrait renforcer le rôle joué par les Forces de défense fédérales, ainsi que les activités menées par les coalitions militaires multinationales soutenues par l'Allemagne, en matière de prévention des conflits.
-  Le Corps de réaction rapide allié de l'OTAN a élaboré une approche plus globale de la RSS qui commence à imprégner l'ensemble des divisions chargées des activités de planification, de formation et d'évaluation.

L'appui du DCAF en faveur du renforcement des capacités de Centres de formation au maintien de la paix de différents pays a **permis de consolider des projets de formation destinés à des forces de maintien de la paix et de mieux faire comprendre l'importance de la RSS pour les opérations de maintien de la paix**. Par exemple :

-  Les instructeurs du Centre de formation pour les opérations de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine ont pu dispenser des cours de haut niveau sur la RSS sous la supervision très restreinte de collaborateurs du DCAF. Fin 2016, l'essentiel de cette formation devrait pouvoir être dispensé en toute autonomie.






 L'appui du DCAF en matière de conseil et de renforcement des capacités institutionnelles a **permis de consolider les programmes de la DDC relatifs aux secteurs de la sécurité et de la justice au Honduras**. Par exemple :

- La DDC et ses partenaires d'exécution, la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'Alliance pour la paix et la justice (APJ), ont entamé la mise en place d'un système concret de suivi et d'évaluation de leurs activités fondé sur une théorie du changement clairement définie, dans le cadre du Programme sur la réforme intégrée du secteur de la sécurité et la prévention de la violence, en appliquant les normes internationales et les meilleures pratiques en vigueur dans les secteurs de la justice et de la sécurité.
- La BID et l'APJ ont adopté des mesures d'atténuation des risques et trouvé des solutions pour accroître l'efficacité de leur soutien en s'appuyant sur les conseils stratégiques du DCAF.

Activités réalisées en 2015





















Conseil pour les opérations sur le terrain		
Lieu	Activités	Commanditaires
 Albanie	Appui à l'élaboration de programmes aux fins du Programme suédo-albanais sur la police de proximité (phase II).	 Suède
 Guatemala	Évaluation du programme de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala.	 PNUD
 Guinée-Bissau	Appui à la délégation de l'UE en Guinée-Bissau concernant la Mission d'évaluation conjointe UA-UE-ONU visant à cerner les possibilités de soutien à la RSS en Guinée-Bissau.	 UE
 Honduras	Appui technique à la DDC dans le cadre de sa nouvelle Stratégie de coopération en faveur de l'Amérique centrale dans les domaines de la RSS, de l'analyse des conflits et de la sensibilité aux conflits.	 Suisse
 Mali	Évaluation des capacités du ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile du Mali et des services d'inspection de la gendarmerie.	 DCAF
 Moldavie	Évaluation de l'intérêt du projet des conseillers NORLAM pour la réforme de la justice en Moldavie.	 Norvège
 Niger	Séance de sensibilisation à l'obligation de rendre compte des services d'inspection et des forces de police à l'intention du ministère de la Sécurité intérieure.	 DCAF
 Pakistan	Aide pour l'évaluation du système d'éducation et de formation de la police dans la province du Pendjab.	 Norvège,  ONU DC
 République démocratique du Congo	Évaluation de la viabilité, de la pertinence et de l'efficacité du Projet sur la police de proximité du PNUD.	 PNUD
 Suisse	Appui au suivi et à l'évaluation du Programme de l'OSCE sur le renforcement du maintien de l'ordre au Kosovo.*	 OSCE

* L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 37 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

	Étude documentaire sur la coopération bilatérale et étude préparatoire sur le secteur de la justice et de la sécurité en Ukraine. Étude préliminaire de programmes de justice internationale et d'autres programmes spécifiques d'aide en matière de sécurité (hors DCAF) en Ukraine.	 Suède
 ONU (siège)	Planification en vue d'un audit externe des fonctions, de la structure et de la capacité de la Division de la police de l'ONU.	 DOMP
 UE (siège)	Conseils pour la préparation et la révision du processus de planification de l'UE dans le cadre du maintien du soutien de l'UE à la RSS.	 UE

Formation et renforcement des capacités

Lieu	Activités	Commanditaires
 Allemagne	Formation à « La RSS et la réflexion opérationnelle dans l'armée » à l'intention de l'École d'état major et de commandement des forces armées allemandes.	 Allemagne
 Arménie	Atelier sur « La RSS – de la théorie à la pratique » à l'intention du Bureau de l'OSCE à Erevan et du gouvernement arménien.	 Autriche
 Autriche	Deux cours élémentaires sur la RSS dispensés par le Collège européen de sécurité et de défense (CESD). Réunion de l'Association européenne des centres de formation au maintien de la paix.	 Autriche  DCAF
 Bangladesh	Cours d'initiation à « La RSS et les opérations de consolidation de la paix » dispensé à l'Institut bangladais de formation aux opérations d'appui à la paix.	 Norvège
 IDB BID (siège)	Cours de perfectionnement sur « La réforme du secteur de la justice et de la sécurité ».	 Suisse
 Bosnie-Herzégovine	Activités de renforcement des capacités, d'accompagnement et d'encadrement à l'intention du Centre de formation pour les opérations de maintien de la paix en vue d'aider les instructeurs à concevoir et dispenser des cours sur la RSS.	 Suisse
 Finlande	Cours de perfectionnement à la RSS destinés au personnel chargé de programmes bilatéraux, régionaux ou multilatéraux de réforme de la justice et de la sécurité, ou au personnel susceptible d'être déployé pour soutenir ces programmes.	 Finlande

 Guinée-Bissau	Sensibilisation à la réforme du secteur de la justice et de la sécurité à l'intention de la délégation de l'UE en Guinée-Bissau.	 Délégation de l'UE en Guinée-Bissau
 Mali	Formation de haut niveau à la RSS à l'intention de l'École de maintien de la paix de Bamako.	 France
 Norvège	Cours de perfectionnement sur « La réforme de la justice et de la sécurité » à l'intention des membres du groupe « Norwegian Rule of Law Response Pool », placé sous l'autorité du ministère de la Justice et de la Sécurité publique norvégien.	 Norvège
 Pays-Bas	Cours de perfectionnement à la RSS destinés au personnel chargé de programmes bilatéraux, régionaux ou multilatéraux de réforme de la justice et de la sécurité, ou au personnel susceptible d'être déployé pour soutenir ces programmes.	 Pays-Bas,  UE
	Cours magistral des conseillers stratégiques de haut niveau sur « La place de la réforme de la police dans le contexte élargi de la RSS au niveau international ».	    Canada, Pays-Bas, Norvège, Royaume-Uni
 Slovaquie	Cours d'initiation à la RSS à l'intention du groupe de Visegrád (V4).	 Slovaquie
 Suisse	Séance de sensibilisation à « La place de la RSS dans les opérations de consolidation de la paix », dans le cadre du cours d'initiation aux opérations de maintien de la paix dispensé par le Centre de compétences SWISSINT.	 Suisse
	Cours de formation sur « La conception, le suivi et l'évaluation dans les domaines de la consolidation de la paix, de la sécurité et du développement » à l'intention : a) de responsables nationaux de programmes de développement, de maintien de la paix et de sécurité, b) de représentants d'agences de développement, d'instances politiques et d'organismes de sécurité locaux et internationaux, et c) de responsables de programmes/conseillers techniques nommés par les Nations Unies et d'autres organismes compétents.	 Suisse (commanditaire) GCSP, CIDHG, SAS (partenaires d'exécution)
 UE (siège)	Cours de formation sur « La RSS et l'approche globale de l'UE pour répondre aux situations de crise et de fragilité ».	 UE

Gestion du savoir

- Refonte du site web de l'ISSAT issat.dcaf.ch pour améliorer l'organisation des contenus et proposer une interface plus épurée et plus conviviale.
- Publication d'une série de documents d'orientation intitulée *Des principes à la pratique* visant à rendre compte des enseignements tirés des missions de l'ISSAT. Cette série comprend déjà des numéros sur l'appropriation (« *Local Ownership* ») et sur la coordination intergouvernementale et entre donateurs (« *Donor and Cross-Government Coordination* »). D'autres sont en cours de rédaction qui porteront sur l'élaboration de stratégies de sécurité nationales (« *National Security Strategy Development* »), la justice coutumière (« *Customary Justice* ») et l'engagement et la viabilité politiques (« *Political Engagement and Sustainability* »).

Plaidoyer et sensibilisation

Lieu	Activités	Commanditaires
 Allemagne	Sensibilisation à la RSS à l'intention du 1er corps d'armée germano-néerlandais.	 Allemagne,  Pays-Bas
 Irlande	Atelier sur l'évaluation du rôle des forces de défense dans l'appui à la RSS. Atelier sur la RSS en situation d'après conflit.	 Irlande
 ONU (siège)	Soutien au Groupe des amis de la RSS lors d'une réunion au niveau ministériel.	 Slovaquie
 Suisse	Organisation d'une rencontre sur la façon dont la communauté internationale peut davantage mobiliser des élites politiques de pays partenaires en faveur de la RSS. Atelier sur la façon de composer avec le passé (« <i>Dealing with the Past</i> ») à l'intention de spécialistes d'institutions publiques et multilatérales et d'ONG nationales et internationales œuvrant dans des pays ou des régions ayant à gérer les conséquences d'une longue période de violation des droits de l'homme.	 Pays-Bas,  Royaume-Uni  Suisse
 UA (siège)	Exposés, dans le cadre d'ateliers de l'UA, sur l'élaboration d'un recueil et d'un manuel de formation au DDR, ainsi que sur l'évaluation conjointe de groupes armés non étatiques et les progrès accomplis en matière de stabilisation, de DDR et de sécurité aux frontières.	 UA
 UE (siège)	Exposé sur les principales tendances et difficultés en matière de RSS à l'intention de délégués du personnel de la DG DEVCO.	 Pays-Bas,  Slovaquie

Activités à venir

- ▶ Appui au Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans la réalisation d'un audit externe des fonctions, de la structure et de la capacité de la Division de la police de l'ONU (2016).
- ▶ Examen des programmes français de RSS en Afrique de l'Ouest, y compris des déploiements au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Guinée (2016).
- ▶ Appui au programme ONUSOM-Puntland sur le développement du secteur de la sécurité (2016).
- ▶ Aide à la délégation de l'UE pour sélectionner des projets relatifs au programme de réforme de la justice en Guinée-Bissau (2016).
- ▶ Maintien du soutien à l'évaluation par la Norvège/l'ONUDC du système d'éducation et de formation de la police dans la province du Pendjab (2016).
- ▶ Maintien du soutien aux activités de la DDC au Honduras (2016-2017).

La gouvernance des services de sécurité privés et les partenariats public-privé

Les services de sécurité ont connu d'importants changements : relevant traditionnellement de la responsabilité de l'État, ils sont à présent de plus en plus assurés par des entreprises commerciales privées. Que ce soit au plan national ou au plan international, le secteur de la sécurité privée est florissant. D'autre part, les entreprises commerciales qui opèrent dans des environnements complexes, telles que les sociétés de l'industrie extractive, travaillent directement non seulement avec des prestataires de services de sécurité publics et privés mais aussi avec des organes de gestion et de surveillance du secteur de la sécurité. Toutefois, le rôle déterminant que ces acteurs privés jouent dans le paysage élargi de la GSS n'est pas assez reconnu. Au niveau international, ils ne sont que rarement pris en compte dans les stratégies et programmes de RSS. À l'échelon national, les cadres stratégiques et juridiques, les mécanismes de responsabilisation et les capacités existantes sont en décalage par rapport à ces changements fondamentaux.

Les solutions adoptées par le DCAF

Le DCAF soutient les approches holistiques multipartites qui encouragent et renforcent des partenariats d'un nouveau type, capables de relever les défis posés par la gouvernance de la sécurité privée, en réunissant des États, la société civile, des organisations internationales et des entreprises, y compris des sociétés de sécurité privées et des sociétés de l'industrie extractive. Ces partenariats s'efforcent de trouver des solutions acceptables par tous et de mettre au point des normes relatives au fonctionnement, à la gouvernance et à la surveillance, assurant un bon équilibre entre les intérêts commerciaux, la sécurité publique et les droits des individus et permettant aux parties prenantes privées d'opérer dans un cadre garantissant l'obligation de rendre compte, la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et celui du droit international humanitaire.

En ce qui concerne la gouvernance des services de sécurité privés et les activités commerciales liées à la RSS, le DCAF concentre ses efforts sur les domaines suivants :

<p>Aide pour le Document de Montreux concernant les bonnes pratiques et les obligations juridiques pertinentes incombant aux États, relativement aux activités des EMSP durant les conflits armés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcement du plaidoyer politique en faveur du Document de Montreux auprès des États et des organisations intergouvernementales. ▶ Promotion de la mise en œuvre des bonnes pratiques contenues dans le Document de Montreux aux niveaux international, régional et national. ▶ En tant que Secrétariat du Forum du Document de Montreux, renforcement du dialogue entre les différents gouvernements à propos de la réglementation des EMSP, notamment les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les défis à relever.
<p>Aide pour le Code de conduite international des entreprises de sécurité privées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organisation de campagnes de sensibilisation et renforcement du soutien à l'ICoC parmi les parties prenantes concernées. ▶ Assistance au développement institutionnel de l'Association de l'ICoC, conjointement à celui de ses piliers, à savoir le gouvernement, le secteur industriel et la société civile. ▶ Élaboration de divers instruments et outils didactiques prévus pour accompagner la mise en œuvre de l'ICoC.
<p>Aide pour le contrôle démocratique du secteur de la sécurité privée à l'échelon national</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prestation de conseils juridiques et stratégiques sur les bonnes pratiques à adopter dans les réglementations nationales des acteurs de la sécurité privée, et diffusion de ces conseils. ▶ Mise au point d'outils d'orientation et mise en place d'activités de renforcement des capacités pour améliorer le contrôle du secteur de la sécurité privée par les parlements et la société civile.
<p>Promotion des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Collaboration avec le CICR pour rédiger un recueil de bonnes pratiques afin d'accompagner les efforts multipartites déployés par des entreprises, des États et la société civile en matière de sécurité et de droits humains. ▶ Maintien à jour d'une plateforme de savoir www.securityhumanrightshub.org permettant de partager les conseils, les outils et les études de cas.
<p>Renforcement des capacités nationales relatives à la sécurité et aux droits humains</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aide à la mise en œuvre de bonnes pratiques relatives à la sécurité et aux droits humains, au plan national et au plan local par le biais de partenariats conclus avec des acteurs de proximité. ▶ Mise au point d'une série de cours de formation à l'intention des forces de sécurité publique, inspirés des droits de l'homme, du droit international humanitaire et des bonnes pratiques en matière de RSS.

Le Document de Montreux

Le Document de Montreux sur les bonnes pratiques et les obligations juridiques pertinentes incombant aux États relativement aux opérations menées par des entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP) durant les situations de conflits armés est le premier document de portée internationale qui réaffirme les obligations existantes des États, en vertu du droit international relatif aux activités des EMSP. Il décrit également les bonnes pratiques visant à favoriser la mise en œuvre de ces obligations par les États.

Adopté à l'issue d'une initiative lancée conjointement par le gouvernement suisse et le CICR avec l'aide du DCAF en 2006, le Document de Montreux vise à démontrer que, contrairement aux idées reçues, les EMSP n'opèrent pas dans un vide juridique, et ce en rappelant et en recensant les obligations internationales applicables. Ce document vise à promouvoir le respect du droit international humanitaire (DIH) et des droits de l'homme. Il propose aux gouvernements une feuille de route pour régler efficacement les EMSP.

Finalisé en 2008, le Document de Montreux vise à fournir des orientations sur la base du droit international en vigueur et ne constitue pas un traité juridiquement contraignant. Il a été élaboré en partant du principe que les EMSP opèrent dans les situations de conflit armé, mais la plupart des bonnes pratiques contenues dans ce document devraient idéalement être mises en place en temps de paix et restent valables dans de nombreuses autres situations.

En 2014, le Forum du Document de Montreux a été créé pour servir de lieu de rencontre lors de réunions informelles entre participants ainsi que de plateforme d'échanges en vue d'encourager la mise en œuvre du projet au plan national et d'élargir le cercle des participants. Le DCAF fait fonction de Secrétariat pour le forum.

A l'heure actuelle, **53** États et **3** organisations internationales (l'UE, l'OTAN et l'OSCE) ont adhéré au Document de Montreux.

Pour de plus amples informations, voir www.mdforum.ch

La Plateforme du DCAF pour les partenariats public-privé



La Plateforme pour les partenariats public-privé (Plateforme PPP) est une initiative lancée par le DCAF pour promouvoir, encourager et réunir les approches multipartites en matière de GSS. Elle favorise une coopération dynamique et des partenariats novateurs entre des autorités nationales, des organisations internationales, la société civile et le secteur privé.

La Plateforme PPP est principalement axée sur trois domaines d'activité : la gouvernance de la sécurité privée, les entreprises et la RSS, et la gouvernance de la cybersécurité. Elle centralise des documents d'orientation, des outils opérationnels et d'autres ressources utiles, spécialement conçus avec et pour des praticiens, l'industrie, des gouvernements et la société civile.



Pour de plus amples informations, voir www.ppps.dcaf.ch

Principaux résultats obtenus en 2015

Grâce aux efforts continus déployés par le DCAF pour sensibiliser les États aux obligations juridiques en vigueur relatives à l'utilisation de services de sécurité privés, **la volonté politique d'adhérer au Document de Montreux et de le soutenir s'est affirmée, notamment au-delà de la région euro-atlantique.** Par exemple :

-  Madagascar a adopté le Document de Montreux en 2015.
-  Des travaux de recherche sur la mise en œuvre du Document de Montreux en Afrique ont été publiés par l'Organisation internationale de la Francophonie suite à une conférence régionale organisée à Dakar avec l'aide du DCAF.


Grâce aux conseils du DCAF, **des États et des organisations internationales ont pris des mesures pour réglementer efficacement les ESP en application des bonnes pratiques et normes juridiques contenues dans le Document de Montreux.**

-  L'Arménie et le Pérou ont commencé à revoir leurs cadres juridiques nationaux pour les mettre en conformité avec les bonnes pratiques contenues dans le Document de Montreux.
-  Plusieurs organisations internationales et États participants, y compris l'Australie, l'UE et l'OTAN ont intégré directement les bonnes pratiques contenues dans le Document de Montreux dans leurs réglementations de passation des marchés pour la sécurité privée.
- Des parties prenantes autres que les traditionnels ministères exécutifs s'impliquent de plus en plus dans la mise en œuvre du Document de Montreux, ce qui témoigne du changement normatif dans l'interprétation des dispositions du document, y compris dans les situations sans conflit armé.

Grâce à une amélioration de leurs capacités, rendue possible par le DCAF, **des organisations de la société civile – fortes de leur savoir-faire – ont commencé à jouer un rôle dans des débats nationaux sur la réglementation des ESP.** Par exemple :

- Huit chercheurs provenant de diverses OSC de l'Europe du Sud-Est ont mis à profit les connaissances et les compétences méthodologiques acquises lors d'ateliers animés par le DCAF pour réaliser des études sur les cadres réglementaires actuels applicables aux ESP dans la région. Ces analyses devraient faire ressortir les lacunes des cadres existants et fournir une base de données empiriques permettant d'alimenter les débats politiques dans chacun des pays.


Grâce au soutien du DCAF, **l'Association de l'ICoC a pris des mesures pour améliorer les processus de validation et d'approvisionnement relatifs aux services de sécurité privés**. Par exemple :

- En juillet 2015, l'Assemblée générale de l'Association de l'ICoC a approuvé à l'unanimité une procédure de certification de ses membres, permettant de vérifier si les ESP respectent les normes de l'ICoC.
- De plus en plus d'ESP demandent à adhérer à l'Association de l'ICoC par le biais de son site, conçu avec l'aide du DCAF. Faire partie de l'association implique que chaque membre sera soumis à une surveillance régulière et devra mettre en place des mécanismes de traitement des plaintes équitables et faciles d'accès, offrant des solutions pour réparer les infractions présumées au code.
- Environ 100 ESP remplissent les critères d'adhésion à l'Association de l'ICoC.
-  Les gouvernements portent un intérêt croissant à l'Association de l'ICoC. Après l'Australie, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis, la Suède a déclaré que faire partie de l'association était un « facteur déterminant » dans la décision d'attribution de marchés.

Grâce aux partenariats conclus entre le DCAF et le CICR pour promouvoir les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, **des entreprises de l'industrie extractive ont pu établir des bonnes pratiques en matière de sécurité et de droits humains et en encourager l'utilisation dans ce secteur**. Par exemple :

- Conjointement avec le DCAF et le CICR, l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA) a commencé à formuler des recommandations concernant les modalités du secteur de la sécurité liant les sociétés et les États hôtes. Cela devrait contribuer à sensibiliser les entreprises aux défis particuliers de la RSS et leur permettre de mieux comprendre quelles bonnes pratiques elles devraient adopter dans le cadre de l'Initiative des Principes volontaires.

Grâce au soutien du DCAF en matière de renforcement des capacités, **des organisations de la société civile sont en mesure de prendre une part plus active dans leurs échanges avec des sociétés de l'industrie extractive afin de trouver des solutions aux problèmes de sécurité et de droits humains**. Par exemple :

-  L'OSC Socio Perú a mis à profit les connaissances acquises grâce à la boîte à outils du DCAF et du CICR sur la sécurité et les droits de l'homme pour essayer de trouver des solutions locales aux problèmes actuels.

Exemples d'activités réalisées en 2015

- ▶ Aide à l'Association de l'ICoC pour les procédures de certification et de surveillance dans le secteur de la sécurité privée.
- ▶ Poursuite d'un projet de recherche sur la difficulté de réglementer les entreprises de sécurité privées en Albanie, en Bulgarie, au Kosovo et en Serbie, et publication de l'ouvrage *A Force for Good ? Mapping the Private Security Landscape in Southeast Europe*.
- ▶ Renforcement de la capacité et recommandations à des parties prenantes nationales au Salvador et au Pérou afin d'encourager la mise en œuvre d'instruments, de normes et de cadres d'assistance technique internationaux visant à renforcer le contrôle des ALPC dans le secteur de la sécurité privée.
- ▶ Publication de directives portant sur la conclusion d'accords entre des sociétés extractives et des prestataires de services de sécurité privés et faisant partie intégrante de la boîte à outils intitulée *Addressing Security and Human Rights Challenges in Complex Environments* sur la gestion des questions de sécurité et de droits humains dans des environnements complexes (DCAF et CICR, 2015).
- ▶ Nouveau partenariat conclu avec Socios Perú et la PeaceNexus Foundation pour encourager l'application des Principes volontaires au Pérou.

Le Code de conduite international des entreprises de sécurité privées et son Association

Le Code de conduite international des entreprises de sécurité privées (ICoC) formule des principes et des normes qui prévoient une prestation de services de sécurité privés respectueuse des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Le code permet également de renforcer le sens des responsabilités dans le secteur des ESP en établissant un mécanisme de gouvernance et de contrôle externe indépendant. Il s'adresse en premier lieu aux entreprises de sécurité privées opérant dans des environnements complexes. Il peut toutefois aussi être utilisé par des clients d'ESP (des États, des organisations humanitaires, des sociétés de l'industrie extractive ou d'autres entités commerciales) pour les aider à définir leurs objectifs et leur performance ainsi que leur degré de conformité avec les normes en vigueur lorsqu'ils mettent au point leurs stratégies et leurs pratiques contractuelles.

L'Association de l'ICoC a été créée en 2013 pour habiliter des entreprises puis surveiller leur degré de conformité avec les normes en vigueur, y compris en ce qui concerne le traitement des plaintes relatives à des infractions présumées au code. Au moment de la publication de ce rapport, l'Association compte **99** membres d'ESP, **13** membres de la société civile et **6** membres gouvernementaux.

Pour de plus amples informations, voir www.icoca.ch

Les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme

Les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PV) sont une initiative multipartite, créée en l'an 2000, au titre de laquelle des gouvernements, des sociétés de l'industrie extractive et des ONG s'efforcent de trouver des solutions conjointes aux défis posés par la sécurité et les droits humains dans ce secteur particulier.

Les PV sont un ensemble de principes indiquant aux sociétés de l'industrie extractive comment opérer en toute sécurité en respectant les droits de l'homme, le droit international humanitaire et les libertés fondamentales. Les principes formulent des recommandations pour évaluer les risques et gérer les relations avec le public et les ESP.

À l'heure actuelle, l'initiative compte **9** gouvernements, **31** entreprises et **10** ONG. Le DCAF en fait partie depuis 2012 en qualité d'observateur officiel.

Pour de plus amples informations, voir www.voluntaryprinciples.org et www.securityhumanrightshub.org

Activités à venir

- ▶ Création d'observatoires de la société civile en Afrique pour encourager la mise en œuvre d'une surveillance efficace des ESP par la société civile (2016).
- ▶ Élaboration d'outils pratiques, en appui de la réglementation des services de sécurité privés, dans le domaine des contrats, des plans d'action nationaux et des méthodes d'approvisionnement (2016).
- ▶ Fourniture de conseils pragmatiques traitant des rapports entre les sociétés et les communautés locales dans le but de trouver des solutions aux problèmes de sécurité et de droits humains dans des environnements complexes (2016).
- ▶ Soutien continu sur le terrain aux entreprises appliquant les Principes volontaires au Pérou (2016).
- ▶ Mise au point d'instructions et de modèles pour l'établissement d'un protocole d'accord portant sur les arrangements sécuritaires conclus avec des gouvernements hôtes, en partenariat avec l'PIECA (2016-2017).

Les institutions de médiation pour les forces armées

Les institutions de médiation pour les forces armées sont investies d'un mandat commun les habilitant à recevoir des plaintes (déposées par des membres des forces armées ou des individus ayant des liens avec elles) et à mener des enquêtes. Elles se caractérisent par leur indépendance vis-à-vis des organes qu'elles sont chargées de surveiller et par leur impartialité dans l'exercice de leurs fonctions. Essentielles pour tout secteur de la sécurité qui se veut transparent et responsable et utiles pour prévenir les violations de droits humains ainsi que les actes de mauvaise gestion, elles apportent leur caution à l'État de droit et à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.

Les solutions apportées par le DCAF




Le programme du DCAF sur les institutions de médiation a pour objectif de promouvoir leur rôle auprès des forces armées et des acteurs internationaux, et de travailler directement avec elles afin de leur permettre d'améliorer leur performance et leurs compétences. Le programme comporte trois volets étroitement liés :

- ▶ **La promotion des normes et des bonnes pratiques.** Le DCAF co-anime la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées (ICOAF) qui réunit chaque année des représentants d'institutions de médiation issus de divers pays dans le but d'échanger des informations et des retours d'expérience sur leur fonctionnement et les bonnes pratiques. D'autre part, le Centre organise des ateliers thématiques, consacrés à différentes questions qui se sont révélées particulièrement épineuses ou qui sont d'actualité.
- ▶ **L'élaboration d'outils didactiques** sur des sujets pertinents. Le corpus de bonnes pratiques et d'exemples alimenté par les institutions de médiation est ainsi mis à la disposition d'autres institutions de médiation pour leur faciliter la tâche.

- **Un soutien consultatif et opérationnel.** Le DCAF dispense régulièrement des conseils stratégiques à des pays désireux de créer leur propre institution de médiation ainsi qu'à des institutions existantes cherchant à élargir leurs mandats. Il propose également des formations et des services de soutien personnalisés à des institutions souhaitant renforcer leur capacité.

Résultats obtenus en 2015

Grâce au soutien du DCAF dans le cadre de l'ICOAF, les institutions de médiation ont gagné en visibilité et certains pays ont commencé à prendre des mesures pour renforcer la prise de responsabilité parmi les forces armées : soit en créant des institutions de médiation soit en renforçant leur fonctionnement, leurs mandats et leurs pouvoirs. Par exemple :

-  Le Royaume-Uni a promulgué une nouvelle loi octroyant des pouvoirs accrus au nouvel « ombudsman » (anciennement appelé commissaire) chargé d'examiner les plaintes relatives aux différents services. La loi est entrée en vigueur en janvier 2016.
-  Le Bureau du médiateur militaire sud-africain, créé en 2014 sur les conseils stratégiques et juridiques du DCAF, s'est révélé particulièrement efficace pour traiter les plaintes déposées par des membres des forces de défense. Durant les deux premières années, le médiateur a reçu près de 600 plaintes, ce qui témoigne de la grande confiance que les membres des forces armées placent dans l'institution.
-  S'inspirant des bonnes pratiques internationales échangées à l'occasion de l'ICOAF, le médiateur du Tadjikistan a décidé d'inspecter des unités militaires et d'informer les conscrits et autres personnels de l'armée à propos du rôle du médiateur. Il a entamé une collaboration étroite avec le ministère de la Défense en vue de renforcer leur collaboration future.

Activités réalisées en 2015

Thèmes	Activités	Partenaires/Commanditaires
Promotion des normes et des bonnes pratiques	7 ^e Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées, à laquelle ont assisté 75 participants venus de 37 pays différents.	Inspecteur en chef pour les droits de l'homme au sein du ministère de la Défense de la République tchèque
Soutien au renforcement des capacités	 Aide aux institutions de médiation pour les forces armées dans les pays suivants : Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Madagascar, Mali, Malte, Mongolie, Niger, Philippines, Sénégal, Serbie, Tadjikistan, Togo, Tunisie et Ukraine.	DDPS suisse
	 Atelier sur « la prévention des plaintes liées au genre dans les forces armées et comment y donner suite ».	Programme de l'OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité
	 Cours stratégiques sur la dimension de genre et les mécanismes de traitement des plaintes à l'intention du ministère de la Défense de Géorgie.	Ministère de la Défense de Géorgie
	 Formation au renforcement des capacités entre pairs à l'intention du nouveau service chargé du contrôle du secteur de la sécurité au sein du Bureau du défenseur public de Géorgie lors d'une visite au Bureau du défenseur des citoyens en Serbie. Le cours portait sur les bonnes pratiques relatives à la surveillance du secteur de la sécurité.	Bureau du défenseur public de Géorgie
	Atelier de formation à l'intention du personnel du Bureau du défenseur public sur « le contrôle du secteur de la sécurité ».	
Outils didactiques	<p><i>La place du genre dans les mécanismes de plaintes : Guide pour les forces armées et les institutions de médiation sur la prévention de la discrimination, du harcèlement, des intimidations et des abus liés au genre et sur les suites à leur donner</i>, DCAF et OTAN, 2015.</p> <p><i>Mapping Study on Ombuds Institution for the Armed Forces in the OSCE Region</i>, DCAF et OSCE/BIDDH, 2015.</p>	































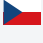


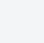
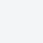
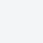
Activités à venir

- ▶ 8^e Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées (Amsterdam, octobre 2016).
- ▶ Continuité de la conférence annuelle assurée jusqu'en 2019, les prochains pays hôtes ayant confirmé leur participation : le Royaume-Uni en ce qui concerne la 9^e conférence, l'Afrique du Sud pour la 10^e et la Bosnie-Herzégovine pour la 11^e.
- ▶ Élaboration d'un guide sur l'utilisation des médias sociaux au sein des forces armées (2016).
- ▶ Publication de l'ouvrage *Ombuds Institutions for the Armed Forces in Francophone Countries of Sub-Saharan Africa* (2016).

La Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées

La Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées (ICOAF) réunit chaque année des représentants d'institutions de médiation venus de différents pays pour échanger des retours d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements concernant les mandats, les pouvoirs et le fonctionnement des institutions de médiation ayant compétence sur les forces armées. C'est aussi l'occasion de nouer des contacts avec des États qui, ne possédant pas ce genre d'institution, ont exprimé le désir de s'informer en partageant les expériences d'autres pays.

L'ICOAF a été créée en 2009. À ce jour, des représentants d'institutions de médiation appartenant aux pays suivants ont participé aux conférences :

 Afrique du Sud	 Côte d'Ivoire	 Lituanie	 Roumanie
 Albanie	 Estonie	 Madagascar	 Royaume-Uni
 Allemagne	 États-Unis	 Mali	 Russie
 Argentine	 Finlande	 Malte	 Sénégal
 Arménie	 France	 Mongolie	 Serbie
 Australie	 Géorgie	 Monténégro	 Slovaquie
 Autriche	 Honduras	 Népal	 Slovénie
 Belgique	 Hongrie	 Pays-Bas	 Suède
 Bosnie-Herzégovine	 Irlande	 Niger	 Suisse
 Burkina Faso	 Japon	 Norvège	 Tadjikistan
 Burundi	 Kazakhstan	 Philippines	 Togo
 Cameroun	 Kirghizistan	 Pologne	 Tunisie
 Canada	 Lettonie	 République tchèque	 Ukraine

D'autre part, l'Organisation européenne des associations militaires, l'UE , l'OTAN , l'OSCE  et l'ONU  ont assisté à des conférences en tant qu'observateurs.

Pour de plus amples informations, voir www.icoaf.org

Vers une nouvelle
conception de
la gouvernance
du secteur
de la sécurité

La gouvernance du secteur de la sécurité et les Objectifs de développement durable

En septembre 2015, le Sommet des Nations Unies sur le développement durable a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un ensemble de 17 Objectifs et de 169 Cibles à atteindre sur l'ensemble de la planète d'ici à 2030.

Au titre de ce programme à portée universelle, la paix, la sécurité et la justice sont considérées comme des composantes essentielles du développement durable. De plus, le programme stipule que promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques ouvertes à la diversité, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions responsables et ouvertes à tous (Objectif 16) contribuera à amener des changements utiles à la réalisation d'autres ODD, ce qui permettra d'assurer une croissance économique durable pour tous et de réduire les inégalités dans le monde.

Aujourd'hui, chacun s'accorde à reconnaître d'une part que la RSS joue un rôle fondamental dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et d'autre part, que garantir des services de sécurité responsables et la primauté du droit sont des conditions préalables essentielles pour parvenir à une paix et un développement durables. Abordée sous cet angle, la RSS devient alors un outil indispensable à la réalisation de l'ensemble du Programme de développement durable.

Au cours des 15 prochaines années, les Objectifs de développement durable (ODD) serviront de fondement aux politiques et mesures qui seront adoptées par l'ensemble des États et parties prenantes. Les ODD suivants revêtent une importance plus particulière pour le DCAF :

- ▶ Objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces)
- ▶ Objectif 5 (Égalité entre les sexes)
- ▶ Objectif 11 (Villes et communautés durables)

Le DCAF orientera ses travaux de façon à intégrer le Programme de développement durable dans ses multiples activités. Au titre de sa mission première, le Centre continuera de traiter de questions liées à la bonne gouvernance, la prestation de services de sécurité responsables, la primauté du droit, les droits de l'homme, l'accès à la justice, l'égalité des genres et la sécurité urbaine grâce à un appui global et adapté aux circonstances, au renforcement des capacités, à la sensibilisation et à la promotion des règles et normes pertinentes.

Pour contribuer à la réalisation des ODD, le DCAF s'appuie sur une approche pluripartite qui réunit des acteurs du secteur de la sécurité, de la justice, du développement et des droits humains et facilite la création de partenariats entre gouvernements, protagonistes du secteur privé et membres de la société civile.

Suite à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le DCAF a participé dès 2015 à plusieurs initiatives visant à sensibiliser et à préparer la réalisation des ODD. Citons à titre d'exemple :

- ▶ L'inauguration de la plateforme sur les ODD « SDG Hub » réunissant les organisations partenaires de la Maison de la paix spécialistes de la paix, de la sécurité et de la justice. Parmi celles qui collaborent avec le DCAF figurent le Centre sur les conflits, le développement et la consolidation de la paix de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) ; le Centre de politique de sécurité (GCSP) ; le Centre international de déminage humanitaire (CIDHG) ; le projet « Inclusive Peace and Transition Initiative » (IPTI) ; Interpeace ; Justice Rapid Response (JRR) et l'Enquête sur les armes légères (SAS).
- ▶ La création du groupe de travail interne du DCAF sur les ODD, chargé de réunir les contributions en vue d'initiatives futures et de mieux faire comprendre l'importance de la GSS/RSS dans la réalisation des ODD et, plus généralement, du programme sur la paix et la sécurité.
- ▶ La séance spéciale DCAF-ONUG à l'intention du corps diplomatique genevois sur le thème de la sûreté au service du développement durable : sécurité, justice et bonne gouvernance au travers des ODD (« Security for Sustainable Development : Safety, Justice and Good Governance across the Sustainable Development Goals »)

Ces travaux se poursuivront en 2016 et comprendront :

- ▶ Le développement de compétences thématiques communes et complémentaires par des partenaires de la plateforme « SDG Hub » et leur mise à disposition des États souhaitant renforcer leurs capacités en matière de réalisation des ODD et nécessitant des outils pour suivre et évaluer les progrès accomplis.
- ▶ Des documents d'orientation sur les approches, les enseignements et les difficultés rencontrées dans la façon d'intégrer les ODD dans les activités de GSS/RSS menées dans différents contextes géographiques et thématiques.
- ▶ Une table ronde sur la mise en œuvre de l'Objectif 16 en tant qu'effort transverse visant à la réalisation des ODD à l'occasion du 11^e Forum international sur la sécurité qui se tiendra à Genève en juin 2016.

Les Objectifs de développement durable

Successeurs des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par des chefs d'États du monde entier lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenu en septembre 2015. Connus sous le nom officiel de « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », les ODD comprennent un ensemble de 17 Objectifs et 169 Cibles à atteindre par l'ensemble des gouvernements d'ici à 2030. Les ODD qui revêtent une importance plus particulière dans le cadre des activités du DCAF sont les suivants :

- ▶ **Objectif 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
- ▶ **Objectif 5** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- ▶ **Objectif 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

La Maison de la paix

Depuis janvier 2015, le DCAF ainsi que plusieurs autres organisations actives dans le domaine de la sécurité et du développement sont réunis sous un même toit à la Maison de la paix. Situé au cœur de la Genève internationale à proximité des Nations Unies, l'ensemble de bâtiments tout neufs est composé de six « pétales » érigés sur un terrain de 38 000 m² pour un coût de 230 millions de francs suisses ; il appartient à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), établissement universitaire genevois réputé dans le monde entier.

La communauté de la Maison de la paix abrite :

1. le Centre de politique de sécurité (GCSP) ;
2. le Centre international de déminage humanitaire (CIDHG) ;
3. le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) ;
4. le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBSCSD) ;
5. l'Enquête sur les armes légères (SAS) ;
6. l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) ;
7. Interpeace ;
8. le Programme Genre et action antimines (GMAP) ;
9. la Right Livelihood Award Foundation.

Le DCAF occupe les cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième étages du pétale n° 5 ainsi que les cinquième, sixième et septième étages du pétale n° 6 voisin. Le Centre occupe une surface de 3 500 m², divisée en quelque 80 bureaux pour un effectif de 150 personnes. On y trouve également 7 salles de conférence, un espace ouvert polyvalent et une cafétéria. La Maison de la paix représente une amélioration spectaculaire pour le DCAF : le personnel genevois, qui était auparavant dispersé dans cinq bâtiments différents, est à présent regroupé dans un seul et même édifice moderne offrant, outre un environnement de travail fonctionnel, une infrastructure logistique impressionnante, laquelle faisait défaut jusque-là. L'auditorium de l'IHEID (de 600 places) est également mis à la disposition du DCAF, ainsi qu'une bibliothèque de 5 000 m², une cafétéria, un restaurant et un nouveau centre de conférence qui a ouvert en novembre 2015 dans le pétale n° 5.

La Maison de la paix représente cependant bien plus qu'un complexe de bureaux : non seulement elle concentre une masse critique de connaissances

et de savoir-faire, mais elle incarne la vision d'un lieu de rencontre, de réflexion et d'action privilégié :

- ▶ un « **lieu de rencontre** » pour la simple raison que de par sa taille, son emplacement et son infrastructure, la Maison de la paix répond à un besoin au sein de la Genève internationale, venant compléter la liste des locaux mis à disposition par l'ONUG, le Centre international de conférences de Genève et d'autres grands organisateurs de conférences de la ville ;
- ▶ un « **lieu de réflexion** » grâce à la forte concentration de connaissances et de savoir-faire ;
- ▶ un « **lieu d'action** » car elle offre des possibilités uniques de coopération au DCAF et à plusieurs de ses nouveaux voisins, qui gèrent des centaines de projets d'assistance opérationnelle sur le terrain dans le monde entier.

Des liens de coopération étroits sont également en train de se nouer entre la communauté de la Maison de la paix et la famille élargie des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'université de Genève ainsi qu'avec un autre groupe d'organisations partenaires hébergées par le DCAF au second étage du bâtiment de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) qui jouxte la Maison de la paix.

Les organisations partenaires hébergées par le DCAF au second étage du bâtiment de l'OMM sont :

1. l'Association du Code de conduite international des prestataires privés de services de sécurité ;
2. la Fondation Diplo/la Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'internet ;
3. la Fondation suisse de déminage ;
4. le Geneva Water Hub ;
5. le Gulf Research Centre ;
6. l'Initiative mondiale contre le crime organisé transnational ;
7. l'Institut international de droit humanitaire ;
8. l'Institut international de recherche pour la paix ;
9. le Mécanisme d'intervention rapide au service de la justice ;
10. le Mouvement Pugwash ;
11. le Secrétariat du Traité sur le commerce des armes ;
12. « Think Tank Hub Geneva » (l'initiative du DFAE suisse) ;
13. WaterLex.

Pour toutes les institutions qui font partie de ce réseau, le bilan est très positif. Tandis que chacun des partenaires conserve son indépendance, leur proximité géographique encourage et favorise leur collaboration. Les partenariats conclus à ce jour sur des thèmes d'intérêt commun ont prouvé à quel point

il était important de promouvoir les synergies et de partager le savoir-faire. Des groupes de travail multidisciplinaires (appelés « plateformes » ou « hubs ») réunissant des partenaires internes ou externes à la Maison de la paix de manière flexible et variable ont été créés dans les domaines suivants :

- ▶ la consolidation de la paix (« Geneva Peacebuilding Platform ») ;
- ▶ l'égalité des genres (« Gender and Diversity Hub ») ;
- ▶ la gouvernance de l'internet (« Geneva Internet Platform ») ;
- ▶ les Objectifs de développement durable (« SDG Hub ») ;
- ▶ la santé mondiale (« Global Health Programme »).

La Maison de la paix contribue à renforcer la Genève internationale, mais plus important encore, elle a vraiment la capacité de devenir un prestataire de services unique à l'usage des grands organismes multilatéraux et régionaux.

Telle est également l'opinion du gouvernement suisse, qui considère les trois Centres de Genève et l'IHEID comme le moteur principal d'une coopération constructive et productive entre la communauté de la Maison de la paix, la Genève internationale et bien d'autres institutions encore.

Les migrations illégales

L'adoption de mesures et de politiques permettant de gérer efficacement les migrations est une question d'intérêt commun qui se pose à l'échelle mondiale. Ces dernières années, la multiplication des guerres et conflits civils ou entre États, notamment au lendemain du Printemps arabe, et la persistance de la crise économique ont aggravé la situation de la sécurité humaine dans de nombreuses régions du monde, poussant des populations entières à fuir la précarité, la persécution et la dévastation. Parallèlement, l'évolution des réseaux de communication et de transport a permis un développement et une augmentation de la mobilité internationale. Dans ce contexte, les effets de conflits sévissant à l'autre bout du monde pour des raisons économiques, de mouvements de population ou de sécurité, se font très rapidement sentir sur l'ensemble de la planète.

Les flux migratoires mondiaux comprennent les migrations de travailleurs, les migrations illégales et les déplacements de personnes cherchant à échapper à la guerre ou aux persécutions. On entend généralement par « migrations illégales » les mouvements d'individus entrés ou résidant dans un pays sans y avoir été autorisés. Il convient cependant de distinguer les migrants illégaux des demandeurs d'asile, le droit international des réfugiés garantissant aux personnes fuyant la persécution le droit de solliciter une protection internationale même après être entrées dans un pays sans autorisation.

Il ressort des données sur les flux migratoires mondiaux que les migrations illégales n'ont cessé d'augmenter pour atteindre un nouveau sommet en 2015, date à laquelle un très grand nombre de migrants venus d'Asie et d'Afrique ont tenté de rejoindre les pays de l'Union européenne en empruntant la route des Balkans. Rien ne laisse présager un fléchissement de cette tendance à la hausse, tout du moins tant que la communauté internationale n'aura pas trouvé de solution pour remédier aux symptômes à l'origine de ces flux migratoires, notamment la guerre en Syrie et l'instabilité qui caractérise plusieurs États fragiles.

Combattre les migrations illégales présente de nombreux défis d'une grande complexité aux niveaux politique et stratégique, notamment pour les régions et les pays de transit ou de destination. D'aucuns considèrent que les flux incontrôlés de migrants en situation irrégulière peuvent présenter différents types de risques sur le plan social, économique ou sécuritaire pour les États et

pour les migrants eux-mêmes. D'un autre côté, les mouvements migratoires ont de tout temps contribué au développement et à la croissance, raison pour laquelle l'intégration des migrants est perçue comme un facteur clé de réussite. La lutte contre les migrations illégales nécessite une action collective de la part des États et un renforcement du dialogue au niveau régional et international.

Les efforts déployés par le DCAF pour aider à rendre la prestation, la gestion et le contrôle de services de sécurité plus efficaces et plus transparents – le tout dans le cadre du contrôle démocratique et du respect de l'État de droit ainsi que des droits de l'homme – jouent un rôle fondamental, bien qu'indirect, dans le renforcement des capacités des pays de transit et de destination à gérer les migrations illégales de manière adaptée et responsable, en défendant la sécurité de l'État et des citoyens et favorisant en même temps des méthodes de gestion des migrations respectueuses des principes de protection. À noter par ailleurs que le Centre possède un solide savoir-faire en ce qui concerne le droit d'asile et les migrations illégales du point de vue de la GSS et des droits de l'homme, notamment dans les domaines suivants :

- ▶ Promotion du **dialogue entre décideurs politiques et spécialistes de la sécurité** en matière de gestion des flux migratoires irréguliers. Face à la persistance de la crise, le DCAF collabore avec tous les pays le long de la route des Balkans de l'Ouest pour encourager le dialogue sur la coordination de mesures permettant de résoudre cette crise et de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance au niveau régional.
- ▶ Élaboration de **systèmes nationaux pour la gestion des migrations** et règlement de problèmes précis liés aux efforts déployés au niveau national et international pour lutter contre la traite d'êtres humains. Dans le cadre des Programmes de coopération 2011-2019 entre la Suisse et la Roumanie et entre la Suisse et la Bulgarie, au titre du Fonds thématique suisse pour la sécurité, le DCAF supervise des projets financés par la DDC dans le but d'aider la Roumanie et la Bulgarie à résoudre différentes questions liées à l'accord de Schengen, notamment les migrations irrégulières.
- ▶ Renforcement des capacités et appui à la **coopération en matière de gestion des frontières** ainsi qu'à la **coopération policière internationale** en vue de lutter contre la criminalité organisée transfrontalière en lien avec les flux migratoires.
- ▶ Approfondissement de la **réflexion stratégique** et conceptuelle sur la façon de résoudre les difficultés liées aux migrations. Le DCAF participe au projet de recherche européen DemandAT (« Addressing Demand in Anti-Trafficking Efforts and Policies ») qui étudie la problématique de la demande dans les stratégies de lutte contre la traite d'êtres humains.

La santé au niveau mondial et la sécurité

En 2014-2015, l'épidémie d'Ébola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone, s'est traduite par plus de 28 000 cas recensés et plus de 11 000 décès. Elle a eu de graves conséquences sur la sécurité humaine et le développement économique dans les pays concernés. Les premières tentatives, tardives et désorganisées, pour circonscrire l'épidémie et la crainte de la voir se propager dans toute la région et même au-delà du continent africain ont très clairement montré qu'il était urgent d'adopter des méthodes plus efficaces pour prévenir et gérer ce type de crise sanitaire à l'échelle mondiale.

Les institutions de sécurité ont joué un rôle important lors de l'épidémie en prêtant assistance et secours tandis que des unités militaires et de sécurité civile étaient déployées depuis les États-Unis au Libéria, depuis le Royaume-Uni en Sierra Leone et depuis la France en Guinée pour aider à gérer et à enrayer la propagation de l'épidémie. Le rôle joué par le secteur de la sécurité dans les crises sanitaires amène à s'interroger sur les rapports que pourraient entretenir les autorités sanitaires nationales et internationales avec les institutions de sécurité pour agir efficacement en cas de grave épidémie. Il soulève aussi la question des risques éventuels liés au recours à des organismes de sécurité pour prévenir et gérer des crises sanitaires à l'échelle mondiale, notamment dans les pays où le niveau de confiance envers les forces de sécurité est faible.

L'épidémie d'Ébola a fait prendre conscience de la nécessité de prendre plus au sérieux les crises sanitaires mondiales et de mieux se préparer à y faire face au moyen de partenariats novateurs réunissant les secteurs de la santé, du développement, de l'action humanitaire et de la sécurité. Il ne fait aucun doute qu'un volet consacré à la RSS/GSS devrait faire partie intégrante du renforcement des dispositifs de préparation en cas d'interventions sanitaires d'urgence. Il est primordial que les systèmes de planification et de formation englobent tous les services de sécurité et les mécanismes de contrôle compétents, et que des modalités soient clairement définies en matière de responsabilités et d'attributions, sous la direction d'autorités civiles. Sous réserve d'un mandat bien défini, d'une formation adaptée, et d'une intégration dans une stratégie d'intervention pluri-institutionnelle bien coordonnée, tout

secteur de la sécurité nationale peut jouer un rôle déterminant en termes de vitesse de réaction et en ce qui concerne la détection précoce et la maîtrise rapide des crises sanitaires.

Le DCAF et son partenaire, le Programme de santé mondiale (« Global Health Programme ») de l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID), ont entrepris de réunir des experts et des personnalités influentes issus des milieux de la sécurité et de la santé afin d'examiner les enseignements quant au rôle du secteur de la sécurité dans la prévention et la gestion des crises sanitaires mondiales. Les conclusions de ces débats sont actuellement diffusées auprès de personnalités influentes et de décideurs chargés d'apporter des solutions en cas de crise sanitaire. Dans le cadre de ce projet, le DCAF s'appuie sur son propre savoir-faire et celui de ses partenaires de la région de l'Afrique de l'Ouest et au-delà pour amener le secteur de la sécurité à envisager différemment les efforts actuellement déployés aux niveaux local, national et international et être ainsi à même de mieux anticiper, évaluer et réagir face à des situations de crise sanitaire d'ampleur mondiale.

Principales manifestations publiques et rencontres à destination d'experts organisées en 2015 :

- ▶ Table ronde sur « Le secteur de la sécurité et les crises sanitaires mondiales : enseignements tirés de l'épidémie d'Ébola en cours », Genève, février 2015.
- ▶ Débats publics sur « L'épidémie d'Ébola et le secteur de la sécurité : opportunités et limites de la participation du secteur de la sécurité au règlement de crises sanitaires mondiales », Genève, février 2015.
- ▶ Débats publics sur « Le secteur de la santé à la rencontre du secteur de la sécurité », Genève, mai 2015.
- ▶ Table ronde sur « Le secteur de la sécurité et les crises sanitaires mondiales », Genève, octobre 2015.
- ▶ Table ronde sur « Le secteur de la santé, les Objectifs de développement durable et le rôle des groupes de réflexion », Genève, novembre 2015.

Activités à venir

- ▶ Atelier sur « Le secteur de la sécurité et les crises sanitaires mondiales : enseignements tirés de l'épidémie d'Ébola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest en 2014 » (Freetown, 2016).

- ▶ Séminaire de l'OTAN sur « La participation du secteur de la sécurité au règlement des crises sanitaires mondiales » (2016).
- ▶ Table ronde sur « La sécurité sanitaire au niveau mondial » lors du 11^e Forum international sur la sécurité (Genève, juin 2016).
- ▶ Note d'orientation sur le secteur de la sécurité et les crises sanitaires mondiales (« *The Security Sector and Global Health Crises* ») (2016).
- ▶ Ouvrage et document de travail sur l'épidémie d'Ébola et le secteur de la sécurité : opportunités et limites de la participation du secteur de la sécurité au règlement de crises sanitaires mondiales (SSR Paper on « *Ebola and the Security Sector : Opportunities and Limits of Security Sector Engagement in Global Health Crises* ») (2016).

La gouvernance du secteur de la sécurité et la prévention de l'extrémisme violent

Ces dernières années, l'extrémisme violent a connu une telle montée en puissance qu'il est devenu un véritable problème sécuritaire à l'échelle internationale. Prévenir ou combattre ce phénomène en optant pour des solutions uniquement fondées sur la sécurité s'est révélé très insuffisant, voire même contre-productif. Si de nombreuses raisons incitent des individus – et notamment des jeunes – à basculer dans l'extrémisme violent, la plus importante d'entre elles est que la majorité de ceux qui épousent une idéologie d'inspiration religieuse pour justifier des actes de violence semble nourrir de graves griefs à l'égard soit d'une personne en particulier, soit d'une communauté, d'un gouvernement ou même de la société tout entière. Ces griefs ont généralement trait au sentiment d'avoir été victime ou témoin d'une profonde injustice. Or, il arrive que ce sentiment d'injustice, d'indignation et d'abandon incite de tels individus à rejoindre des groupes violents et extrémistes affichant une doctrine autoritaire.

Tout État qui exclut des pans entiers de la population de la vie politique, ne respecte pas les droits de l'homme, entrave le cours de la justice, admet la corruption ou fait usage de la force envers ses citoyens attise ce type de comportement et crée un environnement propice à la radicalisation et à l'extrémisme violent. En encourageant ce genre de griefs, il habitue peu à peu la population à accepter la violence et à soutenir les exactions de groupes violents.

Les solutions apportées par le DCAF

Des secteurs de la justice et de la sécurité efficaces et responsables, placés sous le contrôle de la société civile et agissant dans le respect de l'État de droit et des droits de l'homme sont essentiels pour préserver la confiance des citoyens envers l'État. A contrario, des citoyens victimes d'actes de violence, de discrimination, de corruption et de répression de la part d'institutions de justice et de sécurité peuvent être tentés de se joindre aux opposants qui s'en prennent à l'État, à ses institutions et, indistinctement, à d'autres citoyens. Pour lutter

efficacement contre les causes profondes de l'extrémisme violent, il est donc impératif de garantir la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.

Le DCAF s'emploie à prévenir et à combattre l'extrémisme violent à quatre niveaux différents :

Lignes d'action		Objet
Prévenir la radicalisation	Soutenir les États en vue d'améliorer l'efficacité de leurs services de sécurité et de justice tout en respectant le contrôle démocratique, l'État de droit et les droits de l'homme.	Empêcher qu'un trop grand nombre de griefs n'entraînent des individus et groupes vulnérables à céder à l'endoctrinement et à la radicalisation.
Lutter contre l'extrémisme	Aider les États à analyser les processus conduisant des individus et des groupes à se radicaliser, et concevoir des programmes visant à déradicaliser des systèmes de pensée extrémistes avant que des actes violents ne soient commis.	Mettre en place des mesures plus efficaces et mieux coordonnées pour lutter contre l'extrémisme et la radicalisation.
Réglementer l'usage de la force par l'État	Aider les États à mettre en place des législations, des mesures et des institutions destinées à protéger les citoyens de l'usage excessif de la force dans le cadre de l'État de droit et du respect du principe de proportionnalité.	Veiller à ce que les mesures prises par l'État pour lutter contre le terrorisme respectent les droits de l'homme et les droits politiques et, ce faisant, empêchent l'apparition de nouveaux griefs.
Aider à la réadaptation et à la réinsertion	Recenser, analyser et diffuser les bonnes pratiques afin de faciliter le retour, la réadaptation et la réinsertion d'individus victimes de radicalisation.	Faire en sorte que des individus puissent quitter des groupes extrémistes et que la justice pénale tienne compte des intérêts à long terme de la société en facilitant leur réadaptation et leur réinsertion.

Le DCAF mettra à profit tout le savoir-faire de ses États membres et de ses partenaires pour élaborer des programmes novateurs selon sa stratégie institutionnelle et les quatre lignes d'action présentées ci-dessus.

La criminalité organisée

Ces dernières années, la criminalité organisée a pris de telles proportions qu'elle est devenue un véritable enjeu stratégique. Elle constitue désormais un défi majeur pour la sécurité humaine, et ce aussi bien de manière directe qu'indirecte. Aujourd'hui en effet, elle joue un rôle de plus en plus important dans de nombreux conflits armés : elle les entretient, entrave le retour de la paix, encourage la violence résiduelle, empêche la reconstruction et la stabilisation post-conflit, détourne l'aide internationale et sape les structures étatiques, ce qui se traduit par une forte augmentation du risque de reprise des affrontements. Qui plus est, la ligne de démarcation entre crime organisé et terrorisme s'estompe de plus en plus, les parties à un conflit ayant tendance à s'allier à des organisations criminelles et des groupes terroristes ou à emprunter leurs modes d'action pour aboutir à leurs fins.

Parallèlement, la capacité de l'État, notamment dans les pays du Sud, à combattre le crime organisé s'amenuise dangereusement. La globalisation est en effet synonyme de nouvelles opportunités contre lesquelles un État peut difficilement lutter de manière isolée. L'effondrement de certains États, comme l'Iraq, la Libye, la Somalie ou la Syrie, crée pour le crime organisé (et des organisations terroristes) des lieux de refuge à partir desquels ils peuvent agir librement, ce qui constitue un risque mortel pour le voisinage et a de lourdes répercussions sur la paix et la sécurité au niveau régional, voire mondial. Les frontières de plus en plus poreuses entre extrémisme politique et religieux, terrorisme et criminalité organisée compromettent non seulement la sécurité d'une grande partie de l'Afrique et du Moyen-Orient mais remettent également en cause le fruit de plusieurs années d'investissement et d'efforts en faveur de la paix, de la stabilité et du développement économique. On constate une évolution similaire dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie centrale et des Balkans. Dernier point mais non des moindres, la criminalité organisée touche aussi de plein fouet les pays riches du Nord par le biais du trafic à grande échelle de stupéfiants et de toutes sortes de marchandises illicites, de produits de contrefaçon, du blanchiment d'argent, des migrations clandestines et de la traite d'êtres humains, sans parler des flux de réfugiés provoqués par les conflits qu'elle attise.

De toute évidence, la criminalité organisée fera partie des principaux obstacles à la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable que

les dirigeants du monde entier sont convenus d'atteindre d'ici à 2030. Dans ce contexte, la lutte contre le crime organisé doit être perçue non seulement comme une question d'ordre purement technique relevant du seul ressort de la police mais aussi comme un élément à part entière de la prévention et de la résolution des conflits, de la reconstruction post-conflit, du maintien et de la consolidation de la paix, et de la coopération en matière de développement.

La lutte contre la criminalité organisée est un objectif stratégique qui doit imprégner toutes les politiques internationales liées à la sécurité, à la stabilisation et au développement. Il est essentiel d'avoir une vue d'ensemble du problème permettant de déployer tout un arsenal de mesures concrètes et coordonnées aux niveaux analytique, stratégique et opérationnel. Faire porter l'effort sur un seul pays ou se contenter de recettes simples axées sur la formation et l'équipement ne suffit plus. Pour combattre le crime organisé, il convient non seulement de renforcer les forces de police mais aussi de réformer les structures politiques des États et leur capacité à mettre en place un système fondé sur la primauté du droit. De même, les efforts nationaux doivent s'inscrire dans un cadre plus large, régional. Enfin, les progrès dans la lutte contre le crime organisé ne peuvent plus être mesurés à l'aune d'indicateurs quantitatifs (p. ex. le nombre de tonnes de stupéfiants saisies) : ils doivent être exprimés en termes qualitatifs et stratégiques, c'est-à-dire rapportés à la capacité accrue des États à lutter efficacement contre la criminalité organisée et d'autres questions connexes concernant la corruption et le terrorisme. La lutte contre la criminalité organisée est donc en grande partie une question de bonne gouvernance, notamment du secteur de la justice et de la sécurité.

Dans le cadre de ses multiples programmes axés sur la bonne gouvernance du secteur de la sécurité au sens large et de la police, y compris celle des frontières, en particulier, le DCAF joue d'ores et déjà un rôle de premier plan dans l'appui aux initiatives internationales visant à lutter contre le crime organisé. Il est en effet particulièrement bien placé pour mener à bien ces activités, et ce pour plusieurs raisons :

- ▶ Le Centre allie depuis longtemps réflexion théorique et stratégique et opérations concrètes sur le terrain. Aujourd'hui, c'est précisément de cette faculté à faire progresser l'analyse stratégique et à la traduire en mesures concrètes dont la lutte contre la criminalité organisée a le plus cruellement besoin.
- ▶ Du fait de ses activités dans les Balkans, en Ukraine, en Moldavie, en Asie centrale et dans d'autres régions du monde, le DCAF bénéficie d'une longue expérience en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'approches concernant le maintien de l'ordre par la police, y compris celle des

frontières. Depuis 2008, le Centre héberge le Secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est, laquelle coordonne les efforts déployés par 11 pays participants pour lutter contre la criminalité organisée dans la région.

- Dans le cadre de ses programmes thématiques spécifiquement consacrés à la place du genre dans la RSS, la cyber sécurité et la gouvernance de l'internet, la lutte contre la traite d'êtres humains, la réduction de la violence urbaine, le renforcement de l'intégrité et le combat contre la corruption, le DCAF a acquis de solides et substantielles connaissances en matière de lutte contre la criminalité organisée. En outre, les programmes régionaux qu'il met en œuvre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, en Asie centrale et du Sud-Est, ainsi qu'en Amérique latine, sont l'occasion de nouer des contacts avec les pays les plus touchés par ce fléau et de gagner leur confiance.

Le DCAF est donc résolu à renforcer ses travaux sur ce thème en intensifiant ses efforts de recherche et en intégrant la lutte contre la criminalité organisée dans toutes ses activités. Il étudiera différentes possibilités de nouveaux partenariats institutionnels et de coopération au niveau régional, notamment en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. Enfin, il s'emploiera à obtenir des fonds pour renforcer sa capacité à mettre en œuvre ce domaine d'activité stratégique.

La cybersécurité, la politique numérique et la gouvernance de l'internet

L'internet est un espace privilégié qui offre d'innombrables occasions d'encourager et de faciliter le développement économique, social et démocratique. A contrario, il peut aussi servir de vecteur à la propagation de l'extrémisme violent et d'instrument de propagande et de recrutement. Composé d'une grande diversité d'acteurs des secteurs public et privé aux rôles et responsabilités parfois mal définis ou se chevauchant, et aux intérêts souvent divergents, il remet également en question les conceptions traditionnelles en matière de gouvernance. Les enjeux qui se posent sur internet en termes de sécurité gagnent constamment en complexité, ne cessent d'évoluer, et se moquent des frontières nationales. Autre source de complication, le contrôle important qu'exerce le secteur privé sur l'infrastructure physique de l'internet, ainsi que son influence considérable sur son évolution.

La nécessité d'établir des « règles du jeu » communes concernant la prise de décisions, le contrôle et l'obligation de rendre compte est l'une des conditions préalables essentielles pour assurer une gouvernance efficace de l'internet. Les gouvernements, l'industrie de l'internet et la société civile sont tous confrontés à la question de savoir quelles règles appliquer et quelles responsabilités assumer dans ce contexte. Tous posent une multitude de questions en lien direct avec la GSS/RSS, à savoir : Comment garantir le contrôle politique et démocratique de la cyber sphère ? Comment maintenir l'équilibre entre sécurité nationale et sécurité des personnes ? Comment aboutir à un consensus international sur des sujets caractérisés par des divergences fondamentales sur le droit d'ingérence de l'État et le contrôle par les pouvoirs publics ? Et enfin, comment garantir une gouvernance efficace et adéquate dans un espace où l'évolution constante de la technologie rend rapidement obsolète toute tentative de réglementation ?

Les solutions apportées par le DCAF

Le DCAF est partisan d'une approche pluripartite en ce qui concerne les multiples enjeux liés à la gouvernance de l'internet. Cette démarche pragmatique tient compte des différentes zones d'influence et du contrôle

effectif exercé par les gouvernements, les organisations internationales, les OSC et le secteur privé, afin d'élaborer des cadres de gouvernance efficaces et sur mesure favorisant la primauté du droit et le respect des droits de l'homme. Pour assurer l'efficacité des approches en matière de gouvernance, il est indispensable de nouer de solides partenariats public-privé capables de réunir les compétences de toutes les parties intéressées.

Le programme du DCAF sur la cybersécurité se concentre sur les quatre domaines d'action suivants :

- ▶ promouvoir la mise en place d'un cadre politique et juridique efficace en matière de cyber gouvernance/gouvernance de l'internet ;
- ▶ apporter un appui institutionnel à des initiatives portant sur le contrôle et l'élaboration de stratégies sur le numérique, à l'image de la Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'internet créée en 2013 dans le but d'encourager la coopération entre tous les centres d'excellence sur la politique numérique et la cybersécurité de Suisse, l'industrie et la société civile, et de servir d'instrument pour encourager d'éventuelles initiatives de politique numérique ;
- ▶ œuvrer en faveur d'une réglementation et d'une gouvernance efficaces de l'internet aux niveaux national et régional grâce à l'élaboration et à la diffusion de lignes directrices à l'intention des parlementaires ;
- ▶ mener des recherches sur les cadres de gouvernance de l'internet existants ou naissants au niveau national et international.

Activités réalisées en 2015

- ▶ Appui institutionnel à la Plateforme genevoise pour la gouvernance de l'internet, notamment en termes de financement, mise à disposition de locaux, participation au Comité directeur de la plateforme et organisation de plusieurs manifestations conjointes sur la gouvernance de l'internet.
- ▶ Exposés au cours d'audiences des Parlements de Serbie et du Kosovo* visant à mettre en relief les enjeux actuels et à fournir des orientations pour garantir l'efficacité de la gouvernance et du contrôle parlementaires du cyber espace/monde numérique.

* L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 37 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Activités à venir








- ▶ Lancement d'une initiative pluriacteurs sur la lutte/prévention de l'extrémisme violent sur internet (2016).
- ▶ Étude exploratoire sur les nouveaux cadres juridiques, institutionnels et normatifs relatifs à la gouvernance de l'internet (2016).
- ▶ Élaboration d'un outil d'orientation sur la législation relative à internet (2016).
- ▶ Organisation d'un séminaire conjoint DCAF-ONU à l'intention du corps diplomatique genevois sur internet et la nécessité de mettre en place des initiatives pluriacteurs dans ce domaine (2016)

Annexes

Le Conseil de fondation du DCAF

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation DCAF. En 2015, il était composé de 63 États membres (y compris le canton de Genève) plus six observateurs permanents. Le Conseil est présidé par Madame l'Ambassadeur (en retraite) Véronique Bujon-Barré (France). L'hon. Adolf Ogi, ex-conseiller fédéral et ex-président de la Confédération helvétique est président d'honneur du Conseil de fondation du DCAF.

Le tableau ci-dessous donne la liste des États membres du DCAF par ordre alphabétique. La date entre parenthèses indique pour chacun des États l'année d'adhésion à la Fondation DCAF. La liste des représentants des États membres du DCAF est à jour au 5 mai 2016.

 Afrique du Sud (2001)	Lieutenant-général (retraité) Themba Matanzima Ombudsman militaire
 Albanie (2000)	Son Excellence Monsieur Ilir Gjoni Ambassadeur de l'Albanie en Suisse
 Allemagne (2002)	Madame Annett Günther Directrice générale adjointe, Direction de l'assistance humanitaire, de la prévention des crises et de la consolidation de la paix, Ministère fédéral des Affaires étrangères
 Argentine (2009)	<i>Nomination en attente</i>
 Arménie (2002)	Son Excellence Monsieur Charles Aznavor Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Autriche (2000)	Général de division Johann Frank Directeur de la politique de défense, Ministère fédéral de la Défense
 Azerbaïdjan (2002)	Son Excellence Monsieur Araz Azimov Vice-ministre des Affaires étrangères
 Bélarus (2002)	Son Excellence Monsieur Yury Ambrazevich Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève







 Belgique (2004)	Son Excellence Monsieur Bertrand de Crombrughe de Picquendaele Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des institutions spécialisées à Genève
 Bosnie-Herzégovine (2001)	Son Excellence Madame Lucija Ljubić-Lepine Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Bulgarie (2000)	Son Excellence Monsieur Ivan Piperkov Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Burkina Faso (2009)	<i>Nomination en attente</i>
 Burundi (2010)	<i>Nomination en attente</i>
 Canada (2003)	Son Excellence Rosemary McCarney Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Chypre (2008)	<i>Nomination en attente</i>
 Côte d'Ivoire (2001)	Son Excellence Monsieur Kouadio Adjoumani Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Croatie (2001)	Son Excellence Madame Vesna Batistić Kos Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Danemark (2002)	<i>Nomination en attente</i>
 Espagne (2001)	<i>Nomination en attente</i>
 Estonie (2000)	Son Excellence Monsieur Andre Pung Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 États-Unis d'Amérique (2000)	Colonel John M. Roddy Attaché de défense auprès de l'Ambassade des États-Unis à Berne

 Fédération de Russie (2000)	Son Excellence Monsieur Alexey Borodavkin Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Finlande (2000)	Son Excellence Madame Paivi Kairamo-Hella Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 France (2000)	Son Excellence Madame Alice Guillon Ambassadeur, Représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement
 Canton de Genève (2000)	Monsieur Jean Freymond Directeur, Dialogues Genève
 Géorgie (2001)	Monsieur Shalva Tsiskarashvili Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Ghana (2011)	Brigadier-général Seidu Adams Chef d'état-major a.i. des forces armées du Ghana
 Grèce (2002)	<i>Nomination en attente</i>
 Hongrie (2000)	Monsieur Peter Siklósi Secrétaire d'État adjoint pour la politique de défense et la planification militaire, Ministère de la Défense
 Indonésie (2007)	Son Excellence Monsieur Triyono Wibowo Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Irlande (2000)	Son Excellence Madame Patricia O'Brien Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Italie (2001)	Son Excellence Monsieur Vinicio Mati Ambassadeur, Représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement
 Kirghizistan (2011)	<i>Nomination en attente</i>
 Lettonie (2000)	Monsieur Janis Karlsbergs Sous-secrétaire d'État à la logistique, Ministère de la Défense
 Liban (2007)	Brigadier-général Walid Salman Chef d'état-major de l'armée libanaise


 Liechtenstein (2006)	Son Excellence Monsieur Peter Matt Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Lituanie (2000)	Son Excellence Monsieur Rytis Paulauskas Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Luxembourg (2003)	Son Excellence Monsieur Jean-Marc Hoscheit Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Macédoine * (2000)	<i>Nomination en attente</i>
 Madagascar (2015)	Monsieur Solofo Andrianjatovo Razafitrimo Ministre conseiller, Chargé d'affaires a.i., Mission permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des institutions spécialisées à Genève
 Mali (2011)	Monsieur Yacouba Diallo Inspecteur général de la police, Directeur du Programme Gouvernance Partagée de la Sécurité et de la Paix
 Malte (2008)	<i>Nomination en attente</i>
 Mongolie (2014)	Son Excellence Monsieur Vaanchig Purevdorj Ambassadeur de la Mongolie en Suisse, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Monténégro (2006)	Son Excellence Monsieur Nebojša Kaluđerović Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Nigéria (2000)	<i>Nomination en attente</i>
 Norvège (2002)	Son Excellence Monsieur Steffen Kongstad Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

* Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

 Pays-Bas (2001)	Son Excellence Monsieur Henk Cor van der Kwast Ambassadeur, Représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement
 Philippines (2011)	Monsieur Pio Lorenzo F. Batino Sous-secrétaire d'État aux Affaires juridiques, législatives et stratégiques, Département de la Défense nationale
 Pologne (2000)	Monsieur Adam Bugajski Directeur du Département de la politique de sécurité, Ministère des Affaires étrangères
 Portugal (2003)	<i>Nomination en attente</i>
 République de Moldova (2002)	<i>Nomination en attente</i>
 République tchèque (2000)	Son Excellence Monsieur Jan Kara Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Roumanie (2000)	Son Excellence Monsieur Adrian Cosmin Vierita Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Royaume-Uni (2000)	Monsieur Guy Pollard Représentant permanent adjoint auprès de la Conférence du désarmement
 Sénégal (2011)	Colonel Wagane Faye Directeur du contrôle, des études et de la législation, Ministère des Forces armées
 Serbie (2001)	Son Excellence Monsieur Vladislav Mladenović Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Slovaquie (2000)	Son Excellence Monsieur Fedor Rosocha Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Slovénie (2001)	Son Excellence Monsieur Vojislav Šuc Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

 Suède (2001)	<p>Son Excellence Madame Veronika Bard Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève</p>
 Suisse (2000)	<p>Monsieur Jean-François Cuénod Directeur adjoint pour le secteur privé, Coopération régionale, Direction du développement et de la coopération (DDC), Département fédéral des Affaires étrangères</p>
 Suisse (2000)	<p>Son Excellence Monsieur Urs Schmid Ambassadeur, Représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement</p>
 Tunisie (2011)	<p>Son Excellence Monsieur Walid Doudech Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Suisse</p>
 Turquie (2003)	<p><i>Nomination en attente</i></p>
 Ukraine (2000)	<p>Son Excellence Monsieur Yurii Klymenko Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève</p>

Observateurs permanents

 Cambodge (2009)	Son Excellence Monsieur Ney Samol Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 Chili (2011)	<i>Nomination en attente</i>
 Kazakhstan (2012)	<i>Nomination en attente</i>
 Thaïlande (2009)	Son Excellence Monsieur Thani Thongphakdi Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 OIF (2008)	Son Excellence Monsieur Ridha Bouabid Ambassadeur, Observateur permanent, Délégation permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
 UIP (2009)	Monsieur Martin Chungong Secrétaire général

Le Bureau du DCAF

Le Bureau du Conseil de fondation du DCAF prend les décisions politiques entre les réunions du Conseil. Il est formé du Président, du Trésorier, du Secrétaire du Conseil et de quatre membres élus par le Conseil.

	France	Présidente	Son Excellence Madame Véronique Bujon-Barré Président du Conseil de Fondation du DCAF
	Suisse	Secrétaire	Monsieur Jean-François Cuénod Directeur adjoint pour le secteur privé, Coopération régionale, Direction du développement et de la coopération (DDC), Département fédéral suisse des Affaires étrangères
		Trésorier	Son Excellence Monsieur Urs Schmid Ambassadeur, Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement
	France	Membre	Son Excellence Madame Alice Guitton Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement
	Mali	Membre	Son Excellence Madame Aya Thiam Diallo Ambassadeur, Représentant permanent du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
	Norvège	Membre	Son Excellence Monsieur Steffen Kongstad Ambassadeur, Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
	Suède	Membre	Son Excellence Madame Veronika Bard Ambassadeur, Représentant permanent de la Suède auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Le Comité d'experts internationaux du DCAF

Le Comité d'experts internationaux du DCAF est l'organe de conseil principal du Centre. Il est composé d'un groupe d'experts internationaux de renom spécialisés dans les divers domaines d'activité du DCAF, agissant à titre personnel. La liste des membres du Comité d'experts internationaux du DCAF est à jour au 5 mai 2016.

Nayef Al-Rodhan	Membre éminent du St. Antony's College, Université d'Oxford; Chercheur principal en géostratégie, directeur du programme sur les incidences géopolitiques de la mondialisation et de la sécurité transnationale, Centre de politique de sécurité – Genève
Alexey Arbatov	Membre correspondant de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie; Directeur du Centre d'étude de la sécurité internationale à l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales
Susan Atkins	Ancienne commissaire chargée des plaintes au sein des forces armées britanniques
Margareta Baddeley	Vice-rectrice de l'Université de Genève
Nicole Ball	Chercheur principal, Centre de politique internationale, Washington DC
Carl Bildt	Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède
Kjell Arne Bratli	Ancien commissaire parlementaire pour les forces armées norvégiennes
Philippe Burrin	Directeur de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève
Marc Cadisch	Directeur, Laboratoire Spiez, Office fédéral suisse de la protection de la population
Christian Catrina	Chef du service Politique de sécurité, Secrétariat général, Département fédéral suisse de la défense, de la protection de la population et des sports
Jean-Jacques de Dardel	Ambassadeur de Suisse en Chine

Elisabeth Decrey Warner	Présidente exécutive, Geneva Call
Christian Dussey	Directeur, Centre de politique de sécurité – Genève (GCSP)
Corina Eichenberger-Walther	Membre du Conseil national, Parlement suisse
Christine Fages	Ambassadeur, coordinatrice de la task-force interministérielle Ebola, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (France)
Cheikh Tidiane Gadio	Président de l'Institut Panafricain de Stratégies, Dakar ; ancien ministre des Affaires étrangères du Sénégal (2000-2009)
Nicole Gnesotto	Présidente du conseil d'administration de l'Institut national des hautes études de défense nationale - IHEDN (France)
Thomas Greminger	Ambassadeur, Directeur suppléant, chef du domaine Coopération régionale, Direction du développement et de la coopération (DDC), Département fédéral suisse des Affaires étrangères
István Gyarmati	Président, Centre international pour la transition démocratique à Budapest
Miroslav Hadžić	Président du Conseil d'administration du Centre pour la politique de sécurité de Belgrade; Faculté des sciences politiques, Université de Belgrade
François Heisbourg	Conseiller spécial, Fondation pour la recherche stratégique, Paris; Président, Centre de politique de sécurité – Genève; Président, Institut international des études stratégiques, Londres
Helga Hernes	Conseillère principale, PRIO (Institut international de recherche pour la paix, Oslo)
Eboe Hutchful	Président et secrétaire exécutif par intérim du Réseau africain pour le secteur de la sécurité, Accra
Ljubica Jelušić	Ancienne ministre de la Défense de Slovénie
Adam Kobieracki	Directeur du Centre de prévention des conflits de l'OSCE
Sonja Licht	Présidente, Fonds de Belgrade pour l'excellence politique
Michael Matthiessen	Conseiller principal, Sommet Asie-Europe (ASEM), Département Asie-Pacifique, Service européen pour l'action extérieure (SEAE)
Christian Miesch	Membre du Conseil national, Parlement suisse
Boubacar N'Diaye	Professeur, Département de sciences politiques, College of Wooster
N'dioro N'Diaye	Présidente, Alliance pour la migration, le leadership et le développement (AMLDD), Dakar, Sénégal; Ancienne ministre des Affaires familiales du Sénégal

François Nordmann	Ancien ambassadeur de Suisse au Royaume-Uni (1994–1999) et en France (2004–2007)
Jürg Noth	Chef du Corps des gardes-frontière suisses
'Funmi Olonisakin	Directrice, Groupe Conflits, sécurité et développement, Institut international d'études politiques, King's College, Londres
Vladimir Orlov	Fondateur et conseiller spécial, PIR Center, Moscou
Ioan Mircea Paşcu	Vice-président du Parlement européen, ancien ministre de la Défense nationale de Roumanie
Olivier Pecorini	Directeur adjoint, Division principale Coopération policière internationale, Office fédéral suisse de la police
Hugo Sada	Conseiller spécial pour le Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique, Paris
Abdulaziz Sager	Président, Centre de recherche du Golfe, Dubaï
Wolfgang Schneiderhan	Ancien chef d'état major des forces armées, Allemagne
Walter Slocombe	Associé, Caplin & Drysdale, Chartered, Washington DC; Ancien conseiller principal et directeur pour les questions de sécurité (Sécurité et défense nationales) dans le cadre de l'Autorité provisoire de la coalition pour l'Iraq; Ancien sous-secrétaire à la politique de défense, Département américain de la Défense
Fred Tanner	Conseiller principal du Secrétaire général de l'OSCE
Jusuf Wanandi	Membre du Conseil d'administration, chercheur principal, Centre d'études internationales et stratégiques, Jakarta
Scott Weber	Directeur général, Interpeace, Genève
W. Bruce Weinrod	Directeur général et conseiller général pour International Technology & Trade Associates, Inc.; Membre du Conseil d'administration de la Fondation Potomac; Ancien délégué du secrétaire à la défense pour l'Europe; Ancien adjoint du secrétaire à la défense pour l'Europe et l'OTAN, Washington DC
Andrei Zagorski	Maître de conférences, Institut d'État des relations internationales, Moscou
Thomas Zeltner	Président du conseil consultatif du Programme pour la santé mondiale (Global Health Programme) de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève; ancien directeur général de l'Office fédéral suisse de la santé publique

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF (ISSAT)

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) accompagne la communauté internationale dans son action pour améliorer la sécurité et la justice, notamment dans les États fragiles ou affaiblis par un conflit. C'est dans ce but que l'équipe travaille – en collaboration avec un groupe d'États et d'institutions membres – à l'élaboration et la promotion de bonnes pratiques et de bons principes de RSS, et qu'elle aide ses membres à renforcer les capacités qui leur permettront de mettre en œuvre les processus nationaux et régionaux de réforme des secteurs de la sécurité et de la justice.

Le Comité de direction de l'ISSAT est composé de représentants de 14 pays et de plusieurs organisations multilatérales ou régionales ainsi que d'autres partenaires. Outre les membres du Comité de direction, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement assistent aux réunions annuelles du Comité de direction de l'ISSAT en qualité d'observateurs.

Comité de direction de l'ISSAT



Le Fonds d'affectation du DCAF pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord

Pour apporter une meilleure réponse globale aux exigences de la situation sur le terrain et aux attentes des donateurs, le DCAF a créé en juin 2012 un Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord.

Ce fonds permet de soutenir les activités du DCAF en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie. Il est conçu de façon à garantir que le DCAF sera en mesure de réagir avec rapidité et souplesse face à une situation locale et sert de plate-forme de coordination pour les donateurs souhaitant contribuer aux activités de RSS du DCAF dans la région, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de l'OCDE. Structuré sous forme de mécanisme de financement commun, le fonds d'affectation est régi par les États donateurs qui se réunissent dans le cadre de son Comité directeur. Par le biais de ce Comité directeur, les donateurs fournissent des orientations stratégiques et supervisent les activités du DCAF dans la région. L'engagement des donateurs a été très positif, avec des contributions versées ou annoncées de plus de 7,6 millions de francs suisses fin 2015, la Belgique devenant un nouveau contributeur au fonds d'affectation.

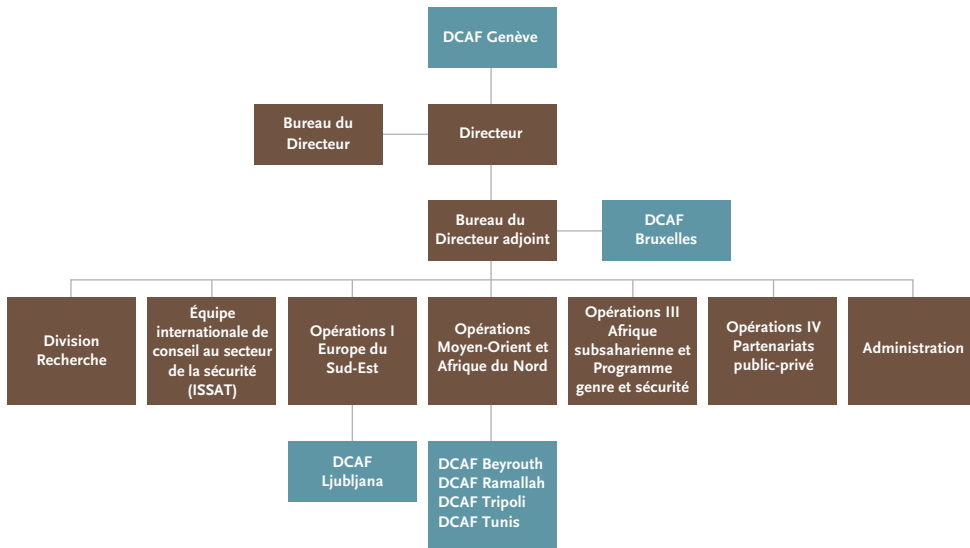
États donateurs

-  Belgique
-  Luxembourg
-  Pays-Bas
-  Slovaquie
-  Suède
-  Suisse

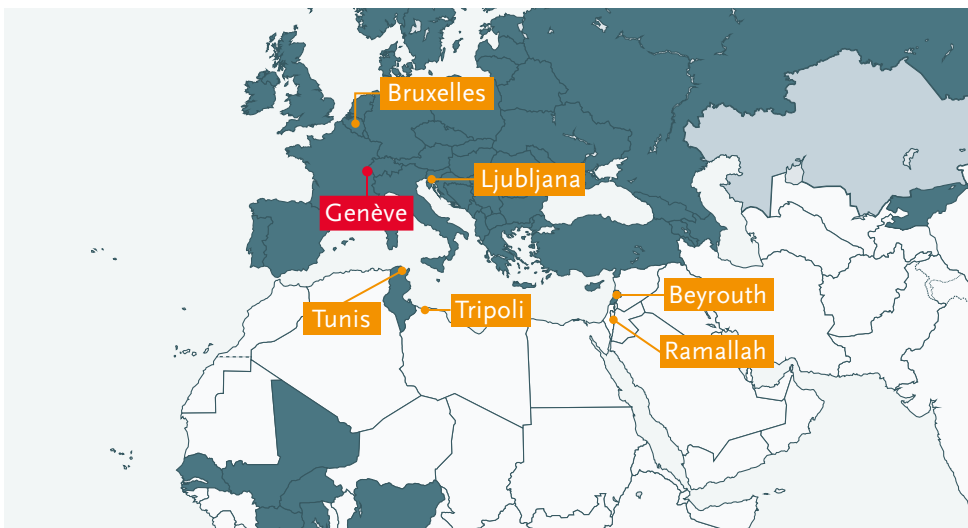
États bénéficiaires

-  Égypte
-  Libye
-  Maroc
-  Tunisie

Le DCAF : organigramme et bureaux



Bureaux régionaux et nationaux du DCAF



Le personnel du DCAF

En 2015, le personnel du DCAF comptait 161 employés issus de 38 pays, travaillant au siège du DCAF à Genève ou dans ses bureaux régionaux et nationaux à Beyrouth, Bruxelles, Ljubljana, Ramallah, Tripoli et Tunis. On trouvera ci-dessous une liste des nationalités du personnel permanent à la date du 31 décembre 2015.






Personnel permanent en 2015			
 Afrique du Sud	1	 Nouvelle-Zélande	1
 Allemagne	13	 Pakistan	1
 Australie	1	 Palestine	8
 Autriche	2	 Pays-Bas	2
 Belgique	4	 Philippines	1
 Bosnie-Herzégovine	1	 Pologne	1
 Brésil	1	 Portugal	3
 Cameroun	1	 Roumanie	1
 Canada	5	 Royaume-Uni	12
 Danemark	2	 Slovaquie	2
 Espagne	2	 Slovénie	7
 Estonie	4	 Sri Lanka	2
 États-Unis d'Amérique	6	 Suède	1
 Fédération de Russie	2	 Suisse	39
 Finlande	2	 Tunisie	8
 France	15		
 Grèce	1		
 Irlande	2		
 Italie	3		
 Liban	1		
 Libye	1		
 Macédoine [‡]	1		

[‡] Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

Le personnel en détachement

Plusieurs pays apportent leur soutien au DCAF en détachant du personnel au Centre. En 2015, l'**Autriche** a envoyé un officier de police de haut rang en qualité de Chef du secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est, hébergé par le bureau du DCAF à Ljubljana. Un autre officier de police de haut rang a été envoyé par la **Belgique** pour appuyer la mise en œuvre du programme d'assistance du DCAF portant sur la réforme du secteur de la sécurité en Tunisie. La **France** dépêche deux généraux, l'un en qualité d'officier de liaison avec la France et de conseiller Défense auprès du Directeur du DCAF, l'autre en qualité de conseiller spécial auprès de l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) pour les questions de police et de gendarmerie. L'**Allemagne** détache un officier de liaison ainsi qu'un chargé de mission RSS mis à disposition de l'ISSAT. Enfin, la **Suisse**, par le biais du Département fédéral des Affaires étrangères, détache le directeur du DCAF.

Personnel en détachement en 2015

 Allemagne	2
 Autriche	1
 Belgique	1
 France	2
 Suisse	1

Les comptes d'exploitation du DCAF en 2015



En 2015, les revenus du DCAF se sont élevés à 34,6 millions de francs suisses – dont 58 pour cent ont été financés par la Suisse et 42 pour cent par d'autres États membres et organisations internationales. Des informations détaillées sur les recettes et les postes de dépenses, ainsi que la liste des donateurs du DCAF en 2015, figurent ci-après.

Tous les montants sont exprimés en francs suisses (CHF).













I. Contributions en espèces

2015

1. Suisse

 DFAE – financement de base	10,961,322
 DFAE – financement de projets	3,642,587
 DDPS – financement de projets	763,890
Total – Suisse	15,367,799










2. Autres États membres et organisations internationales*

 Allemagne	41,258
 Albanie	10,901
 Autriche	33,698
 Azerbaïdjan	48,668
 Bosnie-Herzégovine	22,539
 Bulgarie	7,233
 Danemark (par le biais du National Democratic Institute)	237,689
 Estonie	5,472
 États-Unis d'Amérique	103,977
 Finlande	30,871
 France	99,264
 Hongrie	11,011

* Les chiffres ci-dessous représentent les contributions des États membres du DCAF et des organisations internationales. Tous les fonds non dépensés sont comptabilisés au titre de revenus différés (le cas échéant).

 Irlande	158,160
 Liechtenstein	46,000
 Luxembourg	324,570
 Moldavie	11,011
 Monténégro	10,943
 Norvège	1,485,345
 Pays-Bas	915,746
 Roumanie	32,829
 Royaume-Uni	362,825
 Slovaquie	12,159
 Slovénie	10,337
 Suède	1,351,457
Autres États membres	333,596
 Nations Unies	128,970
 OIF	17,800
 OTAN	101,695
 Union européenne	1,189,815
Total – Autres États membres et organisations internationales	7,145,839
– dont les revenus différés	5,385,030

3. Revenus différés de 2014

 Danemark	160,277
 Fonds d'affectation du DCAF pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord	486,606
 France	121,014
 ISSAT - Financement commun	713,302
 Luxembourg	144,988
 Norvège	318,816
 Pays-Bas	311,020
 Suisse	3,935,654
 Union européenne	79,811
Autres	312,885
Total – Revenus différés de 2014	6,584,373

4. Autres revenus

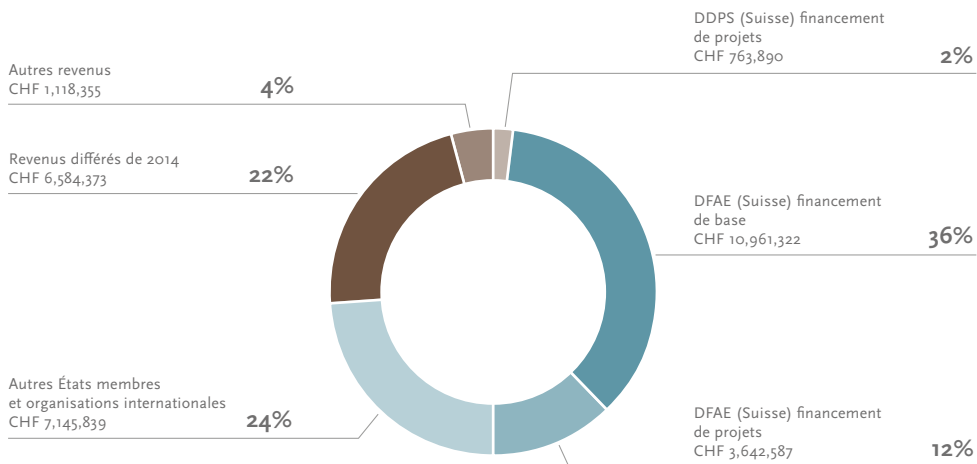
Intérêts reçus	302
Remboursement d'assurance	23,927
Loyer des bureaux sis avenue Blanc 49 Genève	48,000
Loyer des bureaux sis avenue de la Paix 7bis Genève (OMM)	682,312
Divers	17,351
Revenu provenant de la commission sur frais généraux liés aux projets	346,463
Total – Autres revenus	1,118,355

Contributions en espèces 30,216,367

– dont les revenus différés 5,385,030

Produit d'exploitation total 24,831,337

Contributions en espèces en 2015



II. Frais d'exploitation

2015

1. Personnel

Salaires et charges sociales	13,545,014
– dont les frais de personnel liés aux projets comptabilisés sous la rubrique "Divisions et bureaux du DCAF" ci-dessous	5,569,101
Total – Personnel	7,975,913

2. Frais généraux de fonctionnement

Locaux (loyer)	2,030,556
Locaux (entretien, acquisition de biens)	347,032
Administration	349,542
Organes statutaires	72,975
Bureau du Directeur	116,152
Total – Frais généraux de fonctionnement	2,916,257

3. Divisions et bureaux du DCAF

Dépenses de base	3,157,055
Dépenses liées aux projets	10,655,924
Total – Divisions et bureaux du DCAF	13,812,979

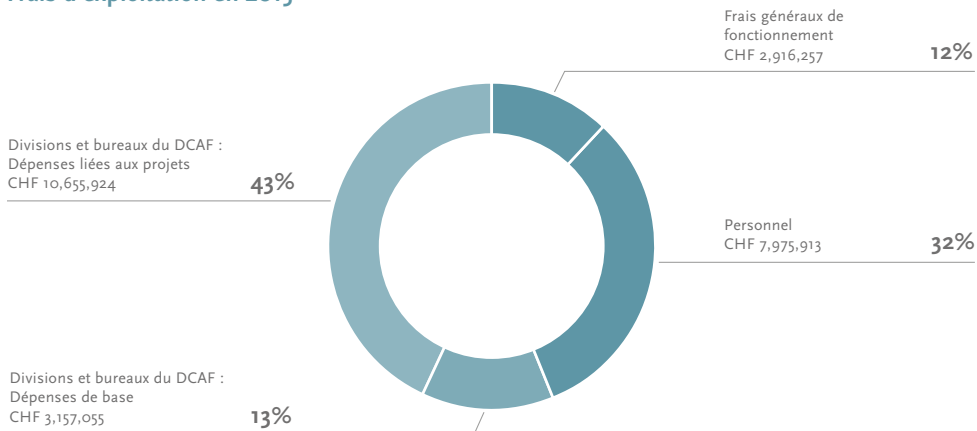
Frais d'exploitation	24,705,149
-----------------------------	-------------------

Résultat d'exploitation	126,188
--------------------------------	----------------

Résultat financier	17,417
---------------------------	---------------

Résultat global	143,605
------------------------	----------------

Frais d'exploitation en 2015



III. Ensemble des contributions versées au DCAF

2015

1. Suisse

Contributions en espèces	15,367,799
Contributions en nature	911,607
Total – Suisse	16,279,406

2. Autres États membres et organisations internationales

Contributions en espèces	7,145,839
Contributions en nature	1,506,498
Total – Autres États membres et organisations internationales	8,652,337

3. Revenus différés de 2014

Suisse	3,935,654
Autres	2,648,719
Total – Revenus différés de 2014	6,584,373

4. Autres revenus

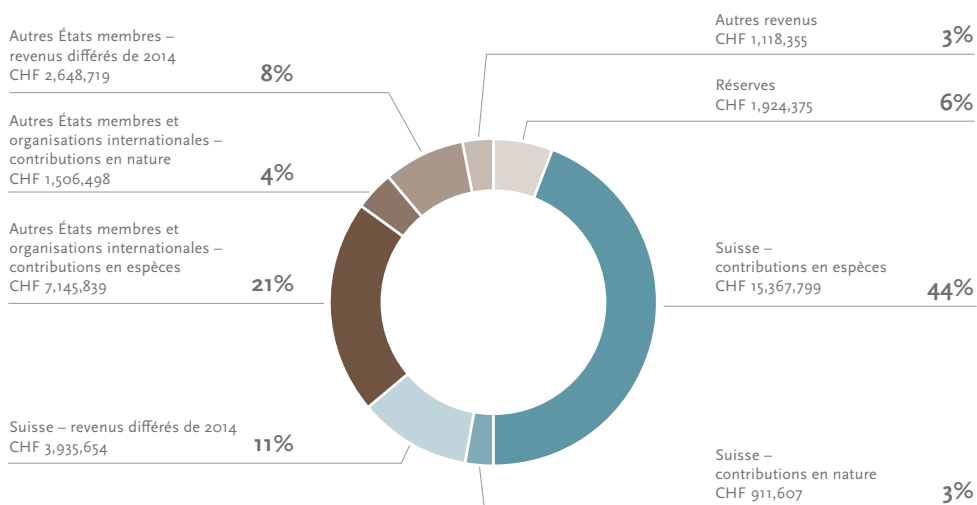
Total – Autres revenus	1,118,355
-------------------------------	------------------

Total des contributions versées en nature et en espèces	32,634,471
--	-------------------
















Réserves	1,924,375
-----------------	------------------








Revenus totaux du DCAF	34,558,846
-------------------------------	-------------------

Ensemble des contributions versées au DCAF en 2015



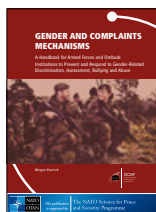
Les donateurs du DCAF en 2015

		Financement de base	Financement de projets	Détachement de personnel	Contributions en nature
	Albanie	•			•
	Allemagne		•	•	
	Autriche		•	•	•
	Azerbaïdjan		•		•
	Belgique		•	•	
	Bosnie-Herzégovine	•			•
	Bulgarie	•			•
	Danemark		•		
	Estonie	•			
	États-Unis d'Amérique		•		
	Finlande		•		
	France	•	•	•	•
	Hongrie	•			•
	Irlande	•			
	Liechtenstein	•	•		
	Luxembourg		•		
	Moldavie	•			•
	Monténégro	•			•
	Norvège		•		
	Pays-Bas		•		
	Roumanie	•			•
	Royaume-Uni		•		
	Serbie				•
	Slovaquie		•		
	Slovénie	•			•

	Financement de base	Financement de projets	Détachement de personnel	Contributions en nature
 Suède	•	•		
 Suisse	•	•	•	•
 Nations Unies		•		•
 OIF		•		
 OSCE		•		
 OTAN		•		
 Union européenne		•		

Les publications récentes du DCAF

En 2015 les activités sur le terrain du DCAF ont été étayées par plusieurs projets de recherche sur les politiques, ce qui s'est traduit par la publication tout au long de l'année de quelque 40 monographies, collections d'ouvrages et documents de recherche. La plupart des publications du DCAF peuvent être téléchargées gratuitement au format PDF depuis le site web du DCAF à l'adresse : www.dcaf.ch/publications. Certains ouvrages peuvent également être obtenus en version imprimée à partir du site web du DCAF ou des sites d'éditeurs commerciaux ou de librairies en ligne. La liste des derniers titres publiés par le DCAF figure ci-dessous.

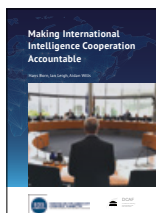


La place du genre dans les mécanismes de plaintes. Guide pour les forces armées et les institutions de médiation sur la prévention de la discrimination, du harcèlement, des intimidations et des abus liés au genre et sur les suites à leur donner

Megan Bastick

DCAF 2015

Disponible en anglais, en français et en géorgien

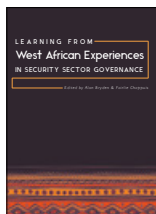


Making International Intelligence Cooperation Accountable

Hans Born, Ian Leigh et Aidan Wills

DCAF et Parlement norvégien 2016

Disponible en anglais

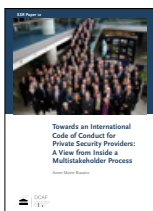


Gouvernance du secteur de la sécurité : leçons des expériences ouest-africaines

Alan Bryden et Fairlie Chappuis (dir. publ.)

Ubiquity Press London 2015

Disponible en anglais et en français



Towards an International Code of Conduct for Private Security Providers: A View from Inside a Multistakeholder Process

Anne-Marie Buzatu

—
DCAF 2015

Disponible en anglais



Moldova's Security et Defence Sector Legislation

Viorel Ciboratu et Philipp Fluri (dir. publ.)

—
DCAF et OTAN 2015

Disponible en roumain

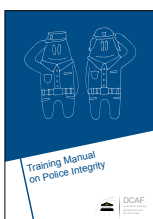


Oversight et Guidance: Parliaments et Security Sector Governance

Eden Cole, Philipp Fluri et Simon Lunn (dir. publ.)

—
DCAF 2015

Disponible en anglais



Training Manual on Police Integrity

Paulo Costa et Isaline Thorens

—
DCAF 2015

Disponible en albanais, anglais, macédonien et en serbe



Collective Security Treaty Organisation – Contingency Planning after 2014

Alena F. Douhan et Andrei Rusakovich (dir. publ.)

—
DCAF 2015

Disponible en russe



The Security Sector Legislation of Ukraine. 2012-2014 Updates

Philipp Fluri, Oleksandr Lytvinenko et Marcin Koziel

—
DCAF, OTAN et Center for Army, Conversion et Disarmament Studies 2015

Disponible en anglais et en ukrainien



La programmation de la réforme du secteur de la sécurité

Mpako Foaleng et Amadou Mahamane Ousmane

—
DCAF 2015

Disponible en anglais, en français et en portugais



La Constitution tunisienne du 27 janvier 2014 et la gouvernance du secteur de la sécurité

Cécile Guy

—
DCAF 2015

Disponible en français



Survivors Speak: Reflections on Criminal Justice System Responses to Domestic Violence in Bosnia and Herzegovina

Majda Halilović

—
DCAF et Atlantic Initiative 2015

Disponible en anglais et en bosnien



Relever les défis de la sécurité humaine dans le nord-ouest tunisien

Nassreddine Harzallah et Nicolas Masson

—
DCAF 2015

Disponible en arabe et en français



Money Matters: Addressing the Financial Sustainability of Security Sector Reform

Rory Keane et Thorodd Ommundsen

—
DCAF 2015

Disponible en anglais

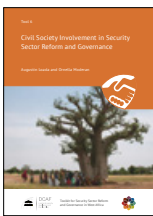


A Force for Good? Mapping the private security landscape in Southeast Europe

Franziska Klopfer et Nelleke van Amstel (dir. publ.)

—
DCAF 2015

Disponible en anglais; certains chapitres sont également disponibles en albanais, en bulgare et en serbe



Le rôle de la société civile dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité

Augustin Loada et Ornella Moderan

—
DCAF 2015

Disponible en anglais, en français et en portugais



2014 Almanac on Human Rights and the Indonesian Security Sector

Mufti Maakarim A. (dir. publ.)

—
DCAF et IDSPS 2015

Disponible en indonésien

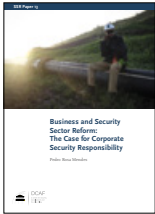


Security Sector Engagement in Global Health Crises: A Brief for Policy-Makers

Stephen A. Matlin, Albrecht Schnabel, Ilona Kickbusch, Miriam Sangiorgio et Michaela Told

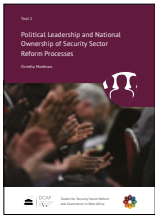
—
IHEID et DCAF 2015

Disponible en anglais



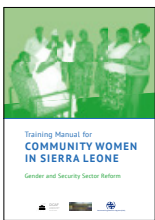
Business et Security Sector Reform: The Case of Corporate Security Responsibility
Pedro Rosa Mendes

—
DCAF 2015
Disponible en anglais



Leadership politique et dynamique endogène des processus de réforme du secteur de la sécurité

Ornella Moderan
—
DCAF 2015
Disponible en anglais, en français et en portugais



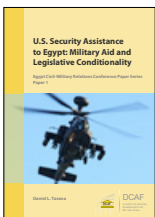
Gender et Security Sector Reform: Training Manual for Community Women Sierra Leone

Nana Pratt
—
DCAF et OIM 2015
Disponible en anglais



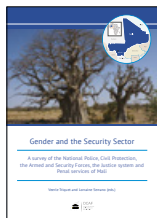
Le rôle des parlements dans la promotion de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » dans les pays membres de l'OTAN. Enquête de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (2015)

Audrey Reeves
—
DCAF et AP-OTAN 2015
Disponible en anglais et en français



U.S. Security Assistance to Egypt: Military Aid and Legislative Conditionality

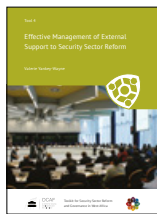
Daniel L. Tavana
—
DCAF 2015
Disponible en anglais et en arabe



Le genre et le secteur de la sécurité: Une étude de la Police nationale, de la Protection civile, des Forces armées et de sécurité, du système judiciaire et des services pénitentiaires au Mali

Veerle Triquet et Lorraine Serrano (dir. publ.)

—
Disponible en anglais et en français



Gestion efficace de l'appui extérieur à la réforme du secteur de la sécurité

Valerie Yankey-Wayne

—
DCAF 2015

Disponible en anglais, en français et en portugais



Assessing Community Safety in the Governorate of Jenin

—
DCAF 2015

Disponible en arabe et en anglais



Série de documents d'information pour les parlementaires « Parliamentary Brief »

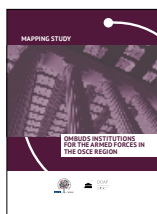
Building Integrity in Defence *Disponible en anglais, bosnien, croate et en serbe*

Defence and Security Budget *Disponible en albanais, anglais, macédonien et en serbe*

Independent Police Complaints Bodies *Disponible en anglais*

Safeguards in Electronic Surveillance *Disponible en anglais*

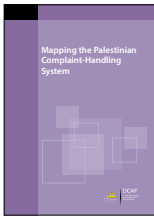
—
DCAF 2015-2016



Mapping Study: Ombuds Institutions for the Armed Forces in the OSCE Region

—
DCAF et OSCE/BIDDH 2015

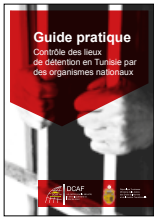
Disponible en anglais



Mapping the Palestinian Complaints-Handling System

—
DCAF 2015

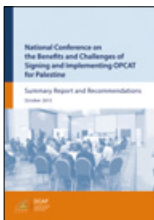
Disponible en anglais et en arabe



Guide pratique : Contrôler des lieux de détention en Tunisie par les organismes nationaux

—
DCAF 2015

Disponible en arabe et en français



National Conference on the Benefits and Challenges of Signing and Implementing OPCAT for Palestine

—
DCAF 2015

Disponible en anglais et en arabe



OSCE Parliamentary Assembly Autumn Meeting New Security Challenges: The Role of Parliaments

—
DCAF 2015

Disponible en anglais



OSCE Focus Conference 10-11 October 2014 Ukraine and European Security: Prospects for the Future

—
DCAF 2015

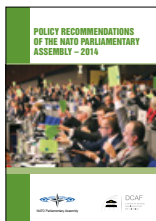
Disponible en anglais



Les institutions de médiation pour les forces armées dans les États francophones d'Afrique sub-saharienne. Étude cartographique

—
DCAF et OIF 2016

Disponible en anglais et en français



Policy Recommendations of the NATO Parliamentary Assembly – 2014

—
DCAF et AP-OTAN 2015

Disponible en anglais



Securing Gaza: Challenges to Reunifying the Palestinian Security and Justice Sectors

—
DCAF 2015

Disponible en anglais et en arabe



The Compliance of Palestinian Security Legislation with the United Nations Convention against Corruption

—
DCAF 2015

Disponible en anglais et en arabe

Les Documents d'information (Backgrounders) sur la réforme du secteur de sécurité

En 2015 DCAF a lancé sa série de documents d'information sur la réforme du secteur de sécurité (« SSR Backgrounders »), une première introduction claire et concise permettant au lecteur d'acquérir un savoir général sur la réforme et la bonne gouvernance du secteur de sécurité.

Les documents d'information RSS résument les débats actuels, expliquent les termes fondamentaux et dévoilent les tensions principales pour les praticiens cherchant à comprendre, mais aussi à évaluer d'un œil critique, les approches actuelles aux bonnes GSS et RSS. La série procure une documentation de base pour des explications plus élaborées, tels que les « SSR Papers » du DCAF ou les autres manuels et outils du DCAF sur les bonnes pratiques.

Afin de toucher le public le plus large possible, les documents d'information RSS sont publiés en français et en anglais et sous diverses formes papier et digitale, notamment sur le site web interactif <http://ssrbackgrounders.org> et depuis des applications mobiles.



- ▶ La gouvernance du secteur de la sécurité
- ▶ La réforme du secteur de la sécurité
- ▶ Le secteur de la sécurité
- ▶ Le secteur de la justice
- ▶ L'égalité des genres et la bonne gouvernance du secteur de la sécurité
- ▶ La police
- ▶ Les forces armées
- ▶ Les parlements
- ▶ Les politiques de sécurité nationale

Pour de plus amples informations, voir ssrbackgrounders.org

Les sites web du DCAF

Le DCAF œuvre en faveur d'une plus grande transparence et s'emploie à mieux faire connaître ses activités en hébergeant et en contribuant à plusieurs sites web. Ces sites fournissent des renseignements récents sur l'ensemble des activités du Centre et servent de plate-forme d'échange d'informations entre experts et praticiens de la RSS.

► www.dcaf.ch

Site web principal du DCAF

► issat.dcaf.ch

Le site web et la communauté des praticiens de l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du DCAF (ISSAT)

► www.pccseesecretariat.si

Site web du Secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est

► spcp2012-16.ch

Site web du Programme suisse de coopération policière régionale dans les Balkans de l'Ouest

► www.dcaf-tfna.org

Site web du Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord du DCAF

► www.dcaf-tunisie.org

Site web du Programme d'assistance du DCAF en matière de réforme du secteur de la sécurité en Tunisie

► www.security-legislation-egypt.info

► www.security-legislation.ly

► www.legislation-securite.tn

Bases de données en ligne sur la législation du secteur de la sécurité pour l'Égypte, la Libye et la Tunisie

- ▶ www.marsad.eg
- ▶ www.marsad.ly
- ▶ www.marsad.info
- ▶ www.observatoire-securite.tn
Observatoires en ligne du secteur de la sécurité pour l'Égypte, la Libye, la Palestine et la Tunisie
- ▶ www.ipf-ssg-sea.net
Site web du Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est
- ▶ www.gssrtraining.ch
Ressources et supports de formation en ligne sur l'intégration des questions de genre dans la réforme du secteur de la sécurité.
- ▶ www.icoaf.org
Site web de la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées
- ▶ www.mdforum.ch
Site web du Forum du Document de Montreux
- ▶ www.securityhumanrightshub.org
Site web du centre de connaissances DCAF–CICR sur la sécurité et les droits de l'homme
- ▶ www.ppps.dcaf.ch
Site web de la Plateforme du DCAF pour les partenariats public-privé
- ▶ ssrbackgrounders.org
Site web de la série de documents d'information sur la réforme du secteur de sécurité (« SSR Backgrounders »)

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF) est l'un des principaux centres mondiaux dans le domaine de la bonne gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité. DCAF met au point des programmes d'assistance technique et fournit des services de conseil pour les opérations sur le terrain en appui à des processus de réforme des secteurs de la sécurité et de la justice. Le Centre élabore des normes et des recommandations visant à soutenir la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité aux niveaux national et international. Il encourage les bonnes pratiques en la matière et mène des projets de recherche afin d'assurer une gouvernance démocratique et efficace du secteur de la sécurité.

www.dcaf.ch

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)

DCAF Genève

Case postale 1360
CH-1211 Genève 1
Suisse
Tél : +41 (22) 730 94 00
Fax : +41 (22) 730 94 05

DCAF Bruxelles

Place du Congrès 1
1000 Bruxelles
Belgique
Tél : +32 (2) 229 39 66
Fax : +32 (2) 229 00 35

DCAF Ljubljana

Gospodinjska ulica 8
1000 Ljubljana
Slovénie
Tél: + 386 (1) 560 9 300
Fax: + 386 (1) 560 9 303

DCAF Ramallah

Rue Al-Maaref 34
Ramallah / Al-Bireh
Cisjordanie, Palestine
Tél : +972 (2) 295 6297
Fax : +972 (2) 295 6295

DCAF Beyrouth

Gefinor Bloc C,
Bureau 604, Ras Beyrouth
Liban
Tél : +961 (1) 738 401
Fax : +961 (1) 738 402

DCAF Tunis

Rue Ibn Zohr 14
1082 Tunis
Tunisie
Tél : +216 (71) 286 755
Fax : +216 (71) 286 865



DCAF

un centre pour la sécurité,
le développement et
l'état de droit